

BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL



124

77

12.13

● UN MOTEUR ET DES AILES ●●

*Il a été tiré de cet ouvrage
vingt-cinq exemplaires,
numérotés de 1 à 25,
et réservés à l'auteur.*

• 231A 230 73 MOTEUR ET DES AILES •

ÉMILE BENOIST



UN MOTEUR ET DES AILES



ÉDITIONS JOCISTES
MONTREAL
1937

LES ÉDITIONS JOCISTES

MONTREAL

1937

UN MOTEUR
ET DES ALLES

REVUE
D'ARTS ET
D'INDUSTRIE

BX
2348
Z8C3
B43

*Droits réservés,
Ottawa, 1937.*

B. Q. R.
NO. 3438

LETTRE - PRÉFACE

La réunion en un livre des chroniques de monsieur Emile Benoist, sur la J. O. C., répond au désir de tous ceux qui ont lu ces chroniques au fur et à mesure de leur publication dans le Devoir. Ce livre donnera à ces chroniques un caractère de permanence qui leur convient tout à fait, puisque, au dire même de monsieur Benoist, elles sont un témoignage.

A plusieurs reprises, Son Excellence Monseigneur l'Archevêque Coadjuteur de Montréal a manifesté le très vif intérêt qu'il porte aux oeuvres catholiques de jeunesse. Deux des plus récentes publications jocistes, l'édition canadienne du "Manuel d'Action Catholique" de Monseigneur Civar-di et le manuel du Jociste canadien: "Un Problème et Une Solution", du Révérend Père Henri Roy, O.M.I., ont été préfacées par Son Excellence.

J'ai vu naître et grandir la J. O. C., à Montréal, sous la direction du Père Roy, qui en a été le fondateur. Depuis ses débuts, sans arrêt et sans faiblesse, elle poursuit son action bienfaisante. Elle

savait en partant ce qu'elle voulait et où elle voulait aller. C'est qu'elle possède le sens de l'orientation et de la direction et qu'elle a une méthode et une technique à la fois simples et savantes.

Son succès auprès des masses de la jeunesse ouvrière n'a donc rien qui doive étonner les esprits réfléchis. Dans le désarroi du temps actuel, la jeunesse se trouve comme désemparée. Au moment où ils entrent dans la vie active, les jeunes d'aujourd'hui ne savent où aller. La J. O. C. leur est un guide sûr. Tous les problèmes de la jeunesse dans l'ordre économique comme dans l'ordre moral, la J. O. C., les fait siens, elle en cherche de façon pratique la solution. Problème de la formation, problème de l'orientation professionnelle, problème du travail, problème des loisirs, la J.O.C. n'en néglige aucun. Les solutions qu'elle propose se fondent sur l'expérience et non sur de pures spéculations. Elles sont le fruit de l'observation directe et minutieuse du milieu ouvrier par le jeune ouvrier lui-même et non pas le fruit forcé de recherches laborieuses par des sociologues ès-lettres travaillant dans le vase clos d'un cabinet.

La J. O. C. invite la jeunesse ouvrière à trouver elle-même le remède aux maux dont elle souffre. Mieux encore, c'est à chacun en particulier qu'elle adresse cette invitation. Le mal social n'est-il pas

en effet la somme des misères particulières. La J. O. C. exerce une action de masse, une profonde action de masse parce que son premier souci, sa préoccupation essentielle, c'est d'abord l'individu. Chez l'individu, elle rencontre l'âme. C'est en définitive ce qu'elle cherche, car elle voit dans la communion des âmes chrétiennes le principe sauveur.

L'auteur termine son livre en exprimant l'espoir que l'esprit jociste ne reste pas confiné dans le milieu ouvrier mais se répande dans tous les milieux; que la méthode et la technique jocistes soient adoptées, avec les nécessaires adaptations, et pratiquées par les catholiques de tous les âges et de toutes les classes de notre société. C'est un espoir qui se réalisera, nous en sommes certains.

Le titre de ce livre est heureux et évocateur; nous lui souhaitons une large diffusion.

✠ Em.-A. DESCHAMPS,

Ev. de Thénnesis,

Aux. de Montréal.

Archevêché de Montréal,

le 14 juin 1937.

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. No specific content can be transcribed.]

AVANT - PROPOS

Ce livre est un témoignage. Ses pages rééditent avec de légères modifications de forme des articles sur la J. O. C. et le mouvement jociste qui ont paru dans le journal *Le Devoir*, au cours des mois de novembre et de décembre, 1936. Avant le mois d'octobre de cette même année, l'auteur ne connaissait à peu près rien de la J. O. C. De la meilleure foi du monde, il l'eut confondue avec certaines associations de vagues « Jeunesses ». Le hasard d'une enquête journalistique sur autre chose, le communisme, l'a heureusement amené à faire la découverte de la J. O. C., qui lui est apparue comme l'un des rares mouvements de véritable Action catholique chez nous.

L'auteur avait enquêté sur le communisme et sa propagande sournoise dans le but d'en signaler le danger dans nos divers milieux. Ce sont les cercles communistes mêmes qui lui ont révélé l'existence et l'action profonde de la J. O. C. Ce ne sont pas en effet les discours, les conférences, pas même les expositions anticommunistes que le communisme redoute mais l'apostolat, l'Action catholique. Or la J.O.C., s'inspirant du seul esprit catholique, donc de la Vérité intégrale, est agissante. C'est une force dynamique. Elle ne s'oppose pas, comme d'autres, bruyamment, en même temps que platonique-

ment et passivement, à l'armée de l'athéisme et de la haine, elle lui oppose quelque chose. Le mouvement est en marche, lancé à plein moteur, un mouvement non pas de résistance mais de conquête.

La *J. O. C.* a un but précis, elle sait ce qu'elle veut, elle sait où elle va. Qu'un obstacle barre sa route, communisme ou autre chose, l'obstacle doit disparaître. La *J. O. C.* ne se défend pas, elle s'impose. Elle ne demande pas qu'on lui laisse ou qu'on lui fasse une place au soleil, elle la prend. De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. Pas de témérité cependant. Le *Jocisme* veut donner à ses adhérents le sens de leur valeur, de leur force, individuellement et collectivement. A notre époque de désarroi général, il survient comme une manifestation du véritable esprit catholique, seul capable de déterminer une action qui puisse sauver une société en perdition.

Enquête faite, le journaliste qu'est l'auteur, au lieu d'entretenir les lecteurs du *Devoir* du communisme et de son action malfaisante, a cru préférable de leur exposer l'action positive, constructive de la *J. O. C.*, la méthode et la technique jocistes. A quoi bon dénoncer en effet le communisme si l'on n'a rien à lui opposer? Sa découverte de la *J. O. C.* avait été pour lui comme une révélation. Il a voulu que d'autres en profitent. Pour qu'un plus grand nombre encore en aient l'avantage, ces mêmes chroniques, qui constituent un témoignage, il les offre maintenant sous la forme d'un livre.

Le titre du livre: *Un moteur et des ailes*, appellerait-il une explication? L'âge est aux circum-

navigations aériennes. Pour la traversée des continents et des océans, l'aviateur doit tout prévoir. Le moteur est mis absolument au point, le fuselage vérifié, le gouvernail, les ailes et les ailerons soumis au contrôle certain des commandes. Il faut aux réservoirs leur plein d'essence. La *J. O. C.* met de l'avant une technique et une méthode qui rappellent par leur précision, fondée sur le sens des réalités, les appareillages des audacieux navigateurs du ciel.

Avec le moteur de la foi, les ailes de sa méthode et de sa technique, l'avion jociste donne à la jeunesse ouvrière le moyen de survoler le gouffre qui menace de l'engloutir.

Les mêmes ailes peuvent servir à tous les groupes de ceux qui possèdent le même moteur, c'est-à-dire participent à la même foi.

U

Premiè

Dan
du mo
de pr
court.
Aussi
fin. et
inscri
Jeunes
le pro
cumen
jeunes
Ne
il com
conqu
prépar
l'entrec

1 Vo

CHAPITRE PREMIER

UN MOUVEMENT JEUNE, POUR LES JEUNES, PAR LES JEUNES

Premières réflexions en marge d'un plan soumis au gouvernement d'Ottawa. — L'historique du plan, c'est l'historique du Jocrisme au Canada. — Enquêtes et constatations, diagnostic et remède ou plutôt régime.

Dans un monde à l'envers, ce qui paraît bien être le cas du monde d'aujourd'hui, ne devient-il pas logique d'user de procédés également à l'envers? L'envers d'à l'envers court, en l'occurrence, bien des chances d'être le bon sens. Aussi bien, invitons-nous le lecteur à commencer par la fin, et nous le referons tout de suite à la première pièce inscrite à l'appendice de ce livre,¹ c'est-à-dire, le plan de la *Jeunesse Ouvrière Catholique*, la *J. O. C.*, pour résoudre le problème du chômage chez les jeunes. Il s'agit d'un document qui intéresse au premier chef la jeunesse, toute la jeunesse. Et cela pour de multiples raisons.

Non seulement, la jeunesse est-elle l'objet du plan mais il convient de souligner que ce sont des jeunes qui l'ont conçu, après enquêtes sérieuses et mûre réflexion, qui ont préparé, rédigé le rapport qui le contient. C'est encore par l'entremise de jeunes, qui furent les premiers à en prendre

¹ Voir page 115.

connaissance officielle, que la pièce est en définitive, au mois de novembre 1936, parvenue au gouvernement par l'entremise de la commission Purvis. Celle-ci avait été chargée par le gouvernement fédéral, au printemps de cette même année, de tenir enquête sur le chômage en vue de trouver les moyens de le pallier, et, si possible, d'y remédier de façon permanente. Le chômage n'est malheureusement pas un fléau réservé aux seuls adultes. Les jeunes en sont aussi frappés, plus durement que les autres peut-être, parce que le mal survient alors au commencement d'une vie qu'elle menace de figer dans l'inaction, l'oisiveté. M. Purvis et ses collègues auront eu le mérite de se rendre compte tout de suite de la gravité de ce danger, d'avoir voulu y parer sans retard. Une sous-commission formée de jeunes fut constituée pour s'occuper des jeunes. Un Colombien la dirige, M. Allen Chambers, de Victoria. Deux Ontariens, MM. Joseph McCulley et R.-F. Thompson, un Néo-Ecossais, M. R.-J. Nicholson, et un Montréalais, M. André Montpetit, en font partie. Cette sous-commission de jeunes a d'abord pris connaissance du plan de la J. O. C. et, en reconnaissant la valeur, y a largement puisé pour soumettre elle-même un rapport à la commission Purvis qui l'a approuvé intégralement et transmis au gouvernement. Voilà comment le plan d'un mouvement catholique est vraisemblablement appelé à profiter à toute la masse des jeunes de notre pays.

* * *

L'historique de ce plan ça serait l'historique de la J.O.C. elle-même, mouvement jeune, de jeunes et pour les jeunes. La conception et l'élaboration de ce plan, avons-nous dit, est le fruit d'enquêtes sérieuses et d'une mûre réflexion. La

J. O. C. elle-même est née à la suite d'enquêtes, de recherches sur le champ, si l'on peut dire, de *field work*, pour employer une expression du vocabulaire des *Social Workers*. Fruit d'enquêtes, la *J. O. C.* a continué de faire des enquêtes. Atavisme et nécessité, les jeunes qu'elle groupait ont tenu à voir et à savoir avant de parler. La *J. O. C.* n'est pas une association, ni une société. Ces désignations latentes répugnent aux Jocistes. Ceux-ci sont d'un mouvement, d'un mouvement en marche. Ils constituent la chaîne sans fin et à mouvement continu des légitimes aspirations d'une jeunesse. Chaîne sans fin et mouvement continu, des mots que la jeunesse ouvrière d'aujourd'hui n'a qu'à prendre dans la langue des divers métiers qu'elle ne demande qu'à exercer.

Le plan jociste n'est pas de l'improvisation. Il s'est élaboré graduellement, petit à petit, au cours des cinq dernières années. Les deux premières phalanges jocistes datent de 1931 : phalange féminine, en septembre ; phalange masculine, en novembre. Les enquêteurs jocistes, dont le champ d'exploration s'est agrandi constamment, au fur et à mesure de l'agglomération de la masse organisée, ont ausculté, tâté. Nous employons leurs propres termes. Le diagnostic qu'ils portent sur le mal de la jeunesse d'aujourd'hui se fonde sur des constatations qu'ils ont faites eux-mêmes, qu'ils ont fidèlement et exactement consignées dans des dossiers, d'où sont sortis maints rapports qui accompagnent le plan maintenant soumis aux autorités fédérales, en marge de questions particulières. Car encore une fois, le plan n'est pas une simple rédaction. C'est le remède, plutôt le régime proposé pour permettre à la génération qui entre en scène ou qui va y entrer, d'accomplir sa mission, de faire sa vie.

* * *

Après avoir pris connaissance du plan, ceux qui suivent d'un peu près les choses de la politique, ne sont pas sans remarquer qu'il contient des suggestions que l'on retrouve assez souvent dans les programmes des divers partis. L'orientation professionnelle et la crise de l'apprentissage par exemple ont été l'objet d'un débat aussi long qu'académique, il y a quelques années à la Chambre des Communes. Nos législateurs fédéraux ont alors parlé de cela. Les Jocistes demandent que l'on agisse.

La retraite des ouvriers à partir de l'âge de soixante ans se trouvait, sauf erreur, du moins en principe, dans la liste des réformes sociales de M. Bennett. Cette réforme fut au programme mais jamais dans un texte de loi.

De même pour le recensement et la classification des jeunes chômeurs, selon l'aptitude, la situation sociale, les ressources présentes. Un député, M. Jean-François Pouliot l'a vainement réclamé, session après session, pour tous les chômeurs. Il paraît que la chose se fait maintenant ou qu'elle est à la veille de se faire.

Le recul d'âge pour l'admission des enfants au travail, voilà encore une question que nos parlementaires ont souvent discutée, sans pourtant en venir à une solution satisfaisante, conforme aux exigences de l'heure. Le recul d'âge que propose la J. O. C. aurait pour résultat immédiat d'abaisser de 20 pour cent le nombre de ceux que l'on tient actuellement pour de jeunes chômeurs. Le fait est assez étrange que l'on admette au travail des adolescents qui n'y sont aucunement préparés, tout en continuant de déplorer partout l'absence de jeunes ouvriers compétents, aptes à leurs tâches. Sous le régime actuel, une trop forte proportion de jeunes deviennent prématurément des ratés. Beau-

coup aboutissent, avant l'âge adulte, dans les institutions pénitentiaires. L'Etat commence alors à s'intéresser à leur sort, se préoccupent de leur apprendre à travailler. Que ne commence-t-on par le commencement, quand c'est le temps de commencer? Le monde actuel craint la révolution alors que sa maison est depuis longtemps à l'envers. Le plan de la *J. O. C.* ne veut rien bouleverser, il veut remettre les choses dans l'ordre.

* * *

On pourrait, d'une seule phrase, résumer le plan de la *J. O. C.*, l'offrir en comprimé: Puisqu'il faut de toute nécessité supprimer le chômage des jeunes, occupons les jeunes à quelque chose: du travail, quand c'est possible et convenable, autrement des loisirs organisés selon la morale et le bon sens. Le plan en somme ne comporte pas autre chose que cela. Que demande-t-il en effet?

1.—Le recul d'âge pour l'admission au travail. Le temps ainsi gagné et non perdu servira à l'orientation, à la préparation au travail. Pour l'organisation de l'orientation professionnelle, la *J. O. C.* a déjà un plan tout prêt, fondé principalement sur la science médicale et la psychologie expérimentale. Pour son propre compte, réalisation faite et non à venir, elle s'est assuré les services de spécialistes en la matière.

2.—Trouver du travail permanent à ceux des jeunes chômeurs qui peuvent être immédiatement employés. La *J. O. C.* vient d'achever l'organisation de son bureau de placement, pour les garçons et pour les filles, qui est en même temps comme un organisme de recensement.

3.—Employer le plus grand nombre possible des autres chômeurs disponibles à de vastes entreprises publiques, dont les avantages resteront à l'Etat, à tout le monde. Se servir encore là des méthodes de l'orientation professionnelle, organiser ces travaux avec le souci de l'apprentissage. Si certaines entreprises de ce genre nécessitent l'établissement de camps de travail, surveillance de ces camps, laissée à l'initiative privée et organisation des loisirs des campeurs, sans jamais perdre de vue l'orientation, la formation physique, intellectuelle. Parmi les entreprises recommandées tout particulièrement, il y a la construction, dans chaque centre, d'un stade où la jeunesse pourra se livrer au sport sain. À noter en passant, que se livrer au sport ne veut pas dire assister en spectateurs à une partie de quelque chose. La *J. O. C.* conçoit le sport d'autre manière.

4.—Organisation des loisirs des chômeurs qui restent, ainsi que des jeunes qui sont mis ou remis au travail. La pratique du vrai sport est une occupation éminemment recommandable. Ce n'est pas pour rien que la *J. O. C.*, entre autres entreprises, insiste sur la construction de stades dans chaque ville. Les loisirs des jeunes chômeurs doivent encore servir à les préparer au travail, à perfectionner leur préparation. La période des loisirs paraît éminemment propice à l'orientation de même qu'à l'apprentissage. Dans ce domaine de l'organisation des loisirs, la *J. O. C.* a aussi fait ses preuves. Malgré ses ressources relativement modestes, ne provenant que des souscriptions de ses membres, elle possède des chalets de repos à la campagne, dix camps jocistes, utilisés en toutes saisons. Il va sans dire que tous les sports sains s'y pratiquent. Et ça n'est qu'un commencement. Selon la formule de l'initiateur du mouvement, au

Canada, le R. P. Henri Roy, O.M.I.: « *La jeunesse ouvrière est plus exploitée dans ses loisirs que dans son travail.* » Il faut mettre fin à cette exploitation.

5.—Orientation, préparation, placement, organisation des loisirs pour toutes les catégories de jeunes, tout cela devra se trouver dans des centres dont la *J. O. C.* propose l'établissement immédiat. Ces centres, insiste-t-elle, devront être confiés à l'initiative privée, à la condition qu'elle s'exerce par des gens dont la compétence est démontrée et qui se soumettront à la surveillance de l'Etat quant à l'emploi des fonds que celui-ci fournira. Les centres de jeunes ne doivent pas être d'autres boursoufflures du paternalisme d'Etat. Le rôle de l'Etat doit se borner au soutien de l'initiative privée. Aide-toi, le Ciel et l'Etat t'aideront.

* * *

Tout en passant en revue les divers articles du plan jociste, nous venons d'indiquer quelques-unes des réalisations accomplies déjà par la *J. O. C.* toute seule. Le moment nous semble venu de faire connaître plus complètement ce mouvement jeune, pour les jeunes et par les jeunes qu'est la *J. O. C.*

C'est
Le
eût é
que
dire,
venu
tard
ainsi
moye
J. O
trilog
jeune
d'une
l'exp
terme
il pas
n'en
réflex
rience
princ

CHAPITRE II

UNE TRILOGIE DE VÉRITÉ SOUS LE SIGNE DU PARADOXE

C'est ainsi que se présente le mouvement jociste. — Des jeunes qui agissent par expérience et non pas seulement par enthousiasme. — Une vérité du petit catéchisme et de la Somme thomiste. — Réformes sociales et vie intérieure.

Le jeune mouvement de la Jeunesse Ouvrière Catholique eût énormément plu à ce maître de la manière paradoxale que fut le regretté G. K. Chesterton. C'est, pourrait-on dire, par la culture du paradoxe que ce grand esprit en était venu à la connaissance de la vraie foi, qu'il s'était fait plus tard apôtre et militant du catholicisme. Il avait l'esprit ainsi fait que le paradoxe était son outil préféré. C'est au moyen du paradoxe qu'il servit bien l'Eglise. Or la *J. O. C.* apparaît comme un mouvement paradoxal, une trilogie de vérité sous le signe du paradoxe. Mouvement jeune, pour les jeunes, par les jeunes, il n'est pas sorti d'une poussée, d'une explosion d'enthousiasme mais de l'expérience. Expérience et jeunesse, ne sont-ce pas là deux termes qui s'opposent plutôt? Le fait de la jeunesse, n'est-il pas de se laisser emporter par l'enthousiasme? La *J. O. C.* n'en est pas moins le résultat de l'expérience — enquêtes et réflexion, ainsi que nous l'avons déjà dit — d'une expérience fondée sur la foi chrétienne et catholique. Car le principe de leur action, le phare de leur route, la colonne

lumineuse qui trace leur marche, c'est la foi, une foi vécue et agissante. Supprimer la foi de leur mouvement, c'est supprimer tout le reste, le mouvement lui-même. Leur action serait alors morte, comme ankylosée, ne vaudrait pas mieux que celle de certains agitateurs à tendance sociologique ou philanthropique qui ne cherchent que des réformes d'ordre matériel. Celles-ci sont certes nécessaires mais en vue d'autres réformes bien plus impérieuses et qui les appellent d'urgence.

Le petit catéchisme, modeste somme de la connaissance humaine, nous apprend que l'homme est un composé d'un corps et d'une âme. Celle-ci, comme celui-là, doit être satisfaite. Les besoins matériels de l'homme correspondent dans une large mesure à ses besoins d'ordre spirituel. L'auteur de la grande Somme, sans doute parce qu'il savait s'adresser à des intellectuels, le dit expressément, en toutes lettres: Il faut un minimum de bien-être pour pratiquer la vertu.

En partant d'une vérité essentielle, si modeste que soit la source où on la trouve, il est possible d'atteindre, comme l'on voit, aux altitudes thomistes. Il n'est même pas nécessaire pour cela de verser dans des subtilités de forme ou de raisonnement.

Des réformes matérielles seules ne valent pas que l'on révolutionne le monde, que l'on mette tout sens dessus dessous pour les accomplir, ainsi que c'est le fait d'un internationalisme matérialisé et matérialisant. Par contre des réformes spirituelles seulement, même en supposant possible la pratique par la masse de la grande vertu de résignation, ne paraissent guère possibles dans les circonstances actuelles. Le vrai, c'est que les nécessaires réformes de l'un et de

l'autre ordres s'imposent en même temps. Fait remarquable, si l'on s'arrête à bien considérer les choses, la mise en ordre spirituelle ne peut qu'aider, que hâter la mise en ordre temporelle.

* * *

C'est précisément ce que comprennent les Jocistes, c'est parce que de nos jeunes l'ont compris que la *J. O. C.* existe chez nous. La *J. O. C.* veut des réformes, les exige, non pas toutefois quelques réformes seulement mais toutes les réformes qu'il faut. Certaines doivent s'accomplir dans l'individu et par l'individu. Elle veut celles-là comme les autres. Chaque jociste les opère d'abord chez lui, volontairement, parce qu'il sait que cela lui est personnellement nécessaire. Il veut encore que tout le monde en fasse autant non pas par force, par coercition, mais par raisonnement, chacun se rendant compte de l'absolue nécessité de le faire pour soi-même. À la réforme sociale correspond une vie intérieure, ou, si l'on veut employer un plus grand mot, une mystique.

Où l'on voit que l'action de la *J. O. C.*, que l'esprit de la *J. O. C.* couvrent pas mal de terrain. Mais n'est-ce pas l'Eglise qui l'inspire? Tout ce qui touche à l'Eglise, véritablement, participe, ne peut manquer de participer à son essence qui est universelle et non pas simplement internationale. C'est sur le plan universel, de façon à atteindre l'homme dans son entier, à répondre à ses besoins, tous ses besoins, non seulement matériels mais spirituels, que l'Eglise existe, qu'elle joue son rôle. Or, le *Jociste* est un jeune catholique pour qui le catholicisme n'est pas une simple doctrine mais une vie, une foi agissante. En d'autres ter-

mes, la vie jociste, c'est l'état de grâce. Voilà, on voudra bien l'admettre, qui explique bien des choses. ¹

La vie jociste s'éclaire à la lumière de la foi, d'une foi éclairée. L'allure rapide du mouvement, ses étonnants progrès en cinq années à peine, la sûreté de sa direction n'ont donc rien qui doivent surprendre.

* * *

Mouvement de foi éclairée, déterminé par une triple vérité: 1o Vérité de foi: tous les êtres humains, les ouvriers comme les autres, ont une destinée éternelle; 2o vérité d'expérience ou de faits: les conditions actuelles de la vie matérielle sont en contradiction avec les destinées éternelles de la masse des êtres humains; 3o vérité de raisonnement ou de logique: si les circonstances matérielles sont telles, il faut les changer, car ce qui importe d'abord, par-dessus tout et au-dessus de tout, c'est que chacun puisse parvenir à son salut.

Forte de l'expérience acquise par ses enquêtes, témoin navré de la détresse générale de la jeunesse ouvrière dans le domaine temporel, la J. O. C. se donne pour mission de travailler à l'accomplissement des réformes qu'il faut. Le plan qu'elle a soumis à Ottawa, entre donc de plain-pied dans ce cadre. Ainsi en est-il des nombreux services sociaux qu'elle a déjà organisés, qui sont des réalisations existantes: abri de nuit pour les jeunes, foyer pour les jeunes ouvriers, assistance judiciaire, visite et aide aux jeunes prisonniers et à ceux qui sortent des institutions

¹ On connaît ce mot de Guynemer, quelque temps avant sa mort, à quelqu'un qui lui parlait de sa vie à l'état d'héroïsme: *L'état d'héroïsme, c'est l'état de grâce.*

pénitenciers, organisation des loisirs dans chaque centre ou section jociste, organisation de camps à la campagne, tutelle aux gares, etc., etc.

Mais avant de passer à l'examen de chacun de ces services, nous croyons à propos d'indiquer l'esprit qui anime tout le mouvement, esprit d'Action catholique. C'est ce que nous venons de faire. La *J. O. C.* n'est pas un mouvement de réforme dans le seul ordre temporel mais aussi dans l'ordre spirituel. C'est un mouvement de masse, pour la masse, selon l'esprit de l'Eglise. L'Eglise elle-même n'est-elle pas dans et pour la masse? L'Eglise connaît le problème social, le problème ouvrier comme les autres problèmes, elle veut y apporter la seule solution logique, possible, vraie. Dans la détresse actuelle, l'Eglise est comme une mère qui se penche sur le berceau de ses enfants malades. Elle possède le moyen non pas seulement de les soulager mais de les guérir. Dans le monde de la jeunesse ouvrière, la *J. O. C.* est prête à servir. Sa préparation est faite en conséquence.

CHAPITRE III

MOUVEMENT DE MASSE SANS RECRUTEMENT EN MASSE

Encore une vérité paradoxale. — La conquête des membres se fait individuellement. — Pas nécessairement les meilleurs d'abord, mais des chefs, des meneurs. — Un effectif de 20,000 jocistes. — Les activités d'une année.

La manière jociste est, à maints égards, paradoxale. L'on comprend alors facilement qu'elle étonne parfois. À notre époque de standardisation, de nivellement, trop souvent par en bas, comment et pourquoi se permettre ainsi des procédés qui vont à l'encontre de l'opinion commune ? Aucun snobisme à cela. Il faut même constater que ça n'est pas, de la part de la *J. O. C.*, toujours voulu, que la pratique du paradoxe lui vient pour ainsi dire d'instinct. On serait tenté de dire qu'il s'agit de l'instinct de la conservation.

Le mouvement, nous l'avons indiqué déjà, n'a pas surgi de l'enthousiasme, bien que ce soit un mouvement jeune et de jeunes, mais de l'expérience et de la réflexion. C'est là un premier paradoxe auquel s'ajoute immédiatement cet autre : La *J. O. C.* est un mouvement de masse, pour la masse, mais qui se refuse absolument au recrutement en masse.

Comment cela se peut-il faire ?

C'est que la *J. O. C.* est un groupement à la fois d'élite et de masse, qui vise à mettre dans ses cadres tous les jeunes ouvriers et toutes les jeunes ouvrières. Pas un seul jeune n'est exclu du mouvement, ainsi que l'écrit, le R. P. Henri Roy, O. M. I. Tous les jeunes sont de droit candidats à la vie jociste. Mais il ne s'ensuit pas que, dès les débuts, la *J. O. C.* groupe tous les jeunes de la classe ouvrière et fasse du recrutement en masse.

« Non, écrit à ce sujet le P. Roy, dans son ouvrage: *Un problème, une solution*, rien de plus opposé aux méthodes jocistes. Le recrutement jociste se fait par la conquête individuelle. C'est l'un après l'autre que les jeunes ouvriers et les jeunes ouvrières entreront dans la *J. O. C.* Et encore la conquête est-elle lente, patiente, surtout dans les débuts afin que l'esprit jociste se transmette complètement dans les nouvelles recrues. Ça n'est pas n'importe quel jeune ouvrier ou jeune ouvrière que l'on recherche d'abord, ça n'est pas même nécessairement les meilleurs. Car la conquête jociste se fera par les jocistes eux-mêmes, et pour entraîner leurs frères de travail, ces conquérants doivent avoir des âmes de chefs, ils doivent être des meneurs, des propagandistes, des apôtres. »

Nous avons vu, dans un précédent chapitre, comment la *J. O. C.* veut agir d'abord sur l'individu et par l'individu. L'on sait déjà dans quel sens et par quel moyen d'ordre spirituel. Un groupe de quelques jocistes, c'est déjà pour le jociste une masse. Le jociste apprend en effet tout de suite que la masse, c'est son voisin. Strictement, une masse, n'est-ce pas une agglomération d'individus? Et quand une agglomération est en mouvement, comme c'est le cas pour une première agglomération jociste, elle peut avoir vite fait de déterminer une force centripète qui attire tout vers elle.

Mais en recrutant la masse, n'est-il pas aussi possible de l'ordonner? Un recrutement dans l'ordre, entrepris selon un plan stratégique, doit logiquement donner de meilleurs résultats que s'il se produit au petit bonheur.

La foule, la masse a besoin de chefs, de meneurs. Elle les réclame et, par malheur, suit trop souvent le premier venu. Chez les Jocistes, ce sont les équipes jocistes, cinq ou six jeunes au plus, choisis pour leurs qualités de chefs, qui commencent la conquête des membres d'une section. « Le recrutement, écrit le P. Roy, est l'affaire de toute l'équipe, qui doit d'abord porter son attention sur ceux ou celles qui ont une certaine influence, fussent-ils les moins recommandables de la paroisse. Les *bons jeunes gens*, les *bonnes jeunes filles*, qui ne sont pas en danger et ceux et celles qui sont sans influence, viendront d'eux-mêmes au mouvement quand les *meneurs* seront gagnés. »

Trouver des chefs, les embrigader, les convaincre, en faire des militants du mouvement, c'est là toute la formule du Jocisme. Formule qui n'a rien de secret, de mystérieux, d'hermétique, que l'on ne cherche pas à cacher. Le but de la *J. O. C.* c'est d'ailleurs de faire de chacun le maître de soi-même, de faire que chacun soit assez maître de soi-même pour s'imposer de son plein gré la discipline catholique. Cette même formule, d'autres mouvements, à tendance internationale, par exemple, cherchent à s'en servir mais sur le plan simplement temporel. C'est dire qu'un autre esprit les anime et que les résultats sont bien différents.

* * *

Depuis à peine cinq ans que la *J. O. C.* existe au Canada son mouvement a déjà embrigadé au-delà de vingt mille membres répartis en trente fédérations régionales qui grou-

pent environ 300 sections. Les fédérations couvrent les diocèses de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Saint-Hyacinthe, de Valleyfield, de Joliette, de Rimouski, de Chicoutimi, de Nicolet, d'Ottawa et même le lointain diocèse de Saint-Boniface, au Manitoba. Une fédération existe en Nouvelle-Angleterre, avec quartiers généraux à Manchester, N. H. Des sections sont en voie d'organisation dans le Nouveau-Brunswick, région de la Baie de Chaleur, région de Saint-Jean et région du Madawaska, et aussi dans la province d'Ontario.

Partout, va-t-il sans dire, la *J. O. C.* s'organise avec l'entière approbation et l'encouragement des autorités épiscopales. Les sections sont paroissiales, bien qu'elles ne logent généralement pas dans les locaux dits paroissiaux, et chacune a son aumônier. Rares sont les sections qui ne possèdent pas une salle de récréation mise à la disposition des membres tous les jours de la semaine et qui sert, une fois le mois, aux assemblées générales. En marge de cette salle, il en est une autre, plus petite, pour les cercles d'études, réservés aux militants et aux dirigeants. Dans chaque section, l'aumônier, dont la mission en est surtout une de direction individuelle, est installé pour recevoir les membres qui ont à le voir.

L'assemblée générale jociste a ceci de particulier qu'il ne s'y prononce ni discours, ni conférences. C'est un débat sur des sujets prévus et auquel chaque assistant doit prendre part. « Pas de discours, on parle, on s'entretient, on questionne », voilà le mot d'ordre jociste, quant aux réunions de sections.

La *J. O. C.* n'est encore connue du grand public que par quelques manifestations de masse, notamment la première, qu'elle a organisée, à Montréal, en juillet 1935, au

Forum, alors qu'elle groupait plus de 15,000 jeunes, venus d'un peu tous les coins de la province de Québec et même d'en dehors de la province. Quelques-unes de ses autres activités pour cette même année ne sont pourtant pas sans importance. Quelques chiffres le démontrent : Au cours de 1935, dix semaines générales d'étude pour les dirigeants fédéraux. Pour ces mêmes dirigeants fédéraux, soixante journées d'étude trimestrielles et 365 cercles d'étude mensuels. Dans les diverses sections, 12,800 cercles d'étude hebdomadaires, qui ont réuni plus de 2,000 militants et militantes. Encore au cours de cette année-là, la J. O. C. a tenu 19,000 réunions de propagande, elle a distribué au-delà de 1,000,000 de tracts, vendu un journal mensuel — *Jeunesse Ouvrière* — qui tire à 25,000 exemplaires, ainsi qu'un calendrier jociste dont le tirage dépasse les 75,000 exemplaires. La statistique des activités de 1936 sera encore plus imposante.

L'on voit donc que, tout en ne faisant pas de recrutement en masse, la J. O. C. est bel et bien un mouvement de masse, accomplissant une action de masse.

LES

Un mot

Un
qu'elle

J. O.

J. O. C.

de la c

cherche

d'adhés

Comm

compte

20,000

actifs.

chacun

l'on ve

d'un m

prend l

membre

Ses r

lieux d

jamais

CHAPITRE IV

LES DÉSEMPARÉS, NOUS NOUS EN EMPARONS

Un mot d'ordre jociste, qui ne reste pas sans résultat. — Le mouvement ne cherche pas ses meneurs dans des milieux de choix, il les prend où il les trouve. — Un cas typique dans l'organisation de l'abri de nuit.

Un arbre se juge à ses fruits. C'est par les résultats qu'elle donne que la formule si paradoxale soit-elle, de la *J. O. C.* manifeste sa valeur. Mouvement de masse, la *J. O. C.* rejette le recrutement en masse, ne se préoccupe que de la conquête individuelle. Ses militants, ses meneurs ne cherchent pas à dresser de longues, d'imposantes listes d'adhésions, mais à gagner d'autres meneurs à la cause. Comme conséquence, la masse vient à la *J. O. C.*, qui compte, en moins de cinq ans, un effectif d'au-delà de 20,000 membres. Un grand nombre sont des militants actifs, car dans cette nouvelle armée d'Action catholique chacun a le droit de devenir un chef. Il s'agit donc, comme l'on voit, non seulement d'un mouvement de masse mais d'un mouvement de vive allure. Que dire de l'allure que prend l'action de la *J. O. C.* sur ceux qui sont devenus ses membres? C'est presque de l'accélééré.

Ses membres, la *J. O. C.* ne les cherche pas dans des milieux de choix. Elle les prend où elle les trouve. Sait-on jamais d'où peut sortir un meneur? Celui qui a le tempé-

rament qu'il faut pour l'être le sera de toute façon. Si ça n'est pas pour le bien ça sera pour le mal. Ne vaut-il pas mieux que ça soit du bon côté?

En août 1936, Léo B. . . était *jumper de freight*. Il est aujourd'hui militant jociste, l'un des dirigeants responsables, du service important entre tous des désemparés.

Dans la langue des professionnels du vagabondage, le *jumper de freight* c'est celui qui voyage à l'oeil mais sans grand confort à bord des convois de marchandises. Un tel genre de voyage est comme de raison une invitation permanente à la resquille. Il est bien beau de voyager ainsi, aux frais de la princesse, si l'on peut dire, car en pareil cas, il faut avouer que la princesse ne fait pas princièrement les choses ; mais en plus du transport, il faut aussi penser, quand ça ne serait qu'une fois, par-ci, par-là, au boire et au manger et aussi au fumer. Pour tout cela, le *jumper de freight*, tout comme le soldat inconnu, a imaginé un système D qui n'est pas précisément selon les canons de la probité bourgeoise.

N'insistons pas davantage. Léo B. . . , un grand et solide gaillard dans la vingtaine, était *jumper de freight* depuis plusieurs années. Il était parti, un bon matin qui n'était peut-être qu'un bon soir. Le village natal lui paraissait suinter l'anémie autant que l'ennui. L'air de la grande liberté ne serait-il pas autrement salubre? De convoi en convoi, sans le moindre souci quant aux déficits qu'accumulaient alors nos grands transcontinentaux, il visita le pays d'une province à l'autre et finit par se rendre compte par lui-même que le territoire du Canada s'étend bien de l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Voyages sans confort mais non pas sans compagnie. Notre ex-vagabond nous raconte qu'il lui est arrivé de rencontrer plus de quarante

copains, des jeunes et des vieux, sur un même convoi. Un soir de juillet 1936, il s'échouait à Montréal, après toute une série d'aventures qui l'avait conduit dans les Maritimes, puis sur la Côte Nord. A Montréal, après une nuit dans une *lodging house* à quinze cents, quelques nuits chez M. Meurling, il allait repartir quand il entendit parler de la *J. O. C.*, la *Joque*, comme l'on s'accoutume de dire.

La *J. O. C.* venait de s'installer dans sa nouvelle maison de la rue Saint-Denis, l'ancienne Académie Saint-Denis. Son abri de nuit commençait à peine de s'aménager, ne disposait encore que de quelques lits. Léo B. . . en eut un. Il est resté de la maison. C'est même l'un de ceux qui ont, depuis, le mieux contribué à son organisation. Ne fallait-il pas quelqu'un qui eût l'expérience pratique de la vie du vagabond pour indiquer comment établir le règlement dans une maison d'asile pour les vagabonds?

Notre homme fut celui-là. Mais, auparavant, quelle transformation avait été la sienne, physique et morale. Lui-même nous dit qu'il ne se serait jamais attendu à tomber en pareil milieu. Il en avait pourtant vu, dans sa carrière de vagabond, des asiles de nuit de toutes les sortes. Mais la *J. O. C.* ne veut pas offrir un simple abri à ceux qu'elle accueille. Le passant qui y entre y sent immédiatement une sympathie véritable, de l'amitié. L'un des mots d'ordre de la *J. O. C.* est non seulement significatif mais éloquent: *Les désemparés, nous nous en emparons*. Et la *J. O. C.* s'en empare, du plein gré, d'ailleurs, de ceux qu'elle prend ainsi.

Le vagabond, nous dit l'ami Léo B. . ., en vient à considérer comme rien que normal que le premier venu qu'il quémande lui offre de l'argent, que des associations aménagent à son intention des salles où il puisse dormir. Pour donner

une valeur réelle à ces générosités, il faut savoir y ajouter la manière de donner, d'offrir. A l'asile de la *J. O. C.*, encore bien modeste avec ses vingt-cinq lits, il y a la manière. Notre ex-vagabond de militant d'aujourd'hui, tout en riant, avoue que, dès le premier soir, la seule appréhension d'un sermon l'eût fait fuir. Il ne savait pas, avant d'y entrer, que la maison eût un aumônier. Autrement, il ne s'y serait probablement pas hasardé. Court-on au-devant de reproches que déjà l'on se fait à soi-même? Il n'eut pas à subir le supplice de la semonce, encore moins de la sermonnade. Ce sont là denrées spirituelles que la maison ne sert pas. Il eut, au contraire, tout de suite, l'accueil de jeunes de son âge qui causèrent avec lui à coeur ouvert.

Quand un gars de vingt ans en a passé ainsi trois ou quatre à se faire véhiculer gratuitement mais sans but à travers tout un continent, il lui est rarement arrivé de trouver un ami avec qui causer, à qui se raconter. Si l'occasion s'en présente, il se jette dessus comme un assoiffé sur une source d'eau claire. C'est un accueil de ce genre que le foyer jociste de la rue Saint-Denis réserve à tous ceux que la misère amène sous son toit.

Léo B. . . parle encore, avec des larmes aux yeux, de la conversation qu'il eut avec un jociste, dans le dortoir sous les combles, le soir de son arrivée. Conversation toute simple, comme il n'en avait pas tenue tout de même depuis bien longtemps. L'ambiance de la maison a fait le reste. Notre homme est rentré en relation avec sa famille, il y pourrait retourner. Au vrai, il y retourne occasionnellement, mais simplement en visite. Il est devenu lui-même jociste, militant, responsable, attaché à la maison. Chaque

soir, rue Saint-Denis, il accueille, dans les mêmes salles où s'est commencée sa transformation, des jeunes qui connaissent la misère qui fut la sienne, souvent une misère pire encore. Il les aide et les encourage comme il sait qu'il faut le faire. Lui-même eût pu se trouver un autre emploi. Il préfère celui-là. En quatre mois, par les relations qu'il s'est faites, avec le concours de copains jocistes, il est fier d'avoir placé convenablement au moins une quinzaine de jeunes désemparés. « Et c'est sans compter, nous dit-il, tous ceux qui non seulement se sont remis dans le bon chemin mais qui ont été placés par les autres camarades ».

La J. O. C. s'est donné le mot d'ordre: *Les désemparés, nous nous en emparons.* Elle s'en empare, comme l'on voit.

RECHERCHES SUR LA VIE DE LA TERRE

La vie sur la terre est un phénomène complexe qui a été l'objet de nombreuses recherches scientifiques. Les biologistes ont cherché à comprendre comment la vie est apparue et comment elle s'est développée au cours des siècles. Les géologues ont étudié les couches de roches et les fossiles pour reconstituer l'histoire de la vie sur notre planète. Les chimistes ont tenté de reproduire les conditions de la vie primitive en laboratoire. Les astronomes ont recherché des signes de vie sur d'autres planètes du système solaire et au-delà.

Les découvertes récentes ont permis de mieux comprendre les mécanismes de la vie et de l'évolution. On a découvert que la vie est apparue sur la terre il y a environ 3,8 milliards d'années. Les premières formes de vie étaient des molécules simples qui se sont combinées pour former des cellules plus complexes. Ces cellules ont évolué au fil du temps, donnant naissance à une grande variété d'organismes vivants. Les scientifiques ont également découvert que la vie est très résistante et peut survivre dans des conditions extrêmes de température, de pression et de radiation.

SE
Ou l'
L
de s
côte
lanc
St
pour
mar
peu
vait
dons
moy
pour
rier
fait
Le
dans
ment
de s

CHAPITRE V

SE MÊLER DE SES AFFAIRES, MAIS S'EN MÊLER

Où l'on voit que la jeunesse catholique ouvrière fait son profit d'un conseil que S. E. Mgr l'évêque de Rimouski donnait à la classe agricole. — D'autres mouvements de jeunesse paraissent animés du même esprit. — Que chacun balaie devant sa porte. — Question d'administration et de fierté.

La *J.O.C.*, qui est déjà la tête d'une vaste ramification de services sociaux, dont l'établissement et le maintien coûtent cher, n'a jamais fait appel à la charité, n'a jamais lancé de souscriptions.

Si l'on consulte les archives du mouvement, l'on voit pourtant qu'en septembre 1932, un an après sa mise en marche, la *J.O.C.*, section féminine, avait en banque un peu moins de trente dollars. La section masculine, n'avait absolument rien. Alors et depuis, sans solliciter de dons des étrangers au mouvement, avec leurs seuls moyens de subsistance, cotisations, (10 cents par mois pour chaque membre), vente du journal, *Jeunesse Ouvrière*, et du calendrier, service de librairie, la *J.O.C.* a fait face à ses dépenses.

Le R. P. Henri Roy, O.M.I., a donc raison d'écrire dans son livre, *Un problème, une solution*: "Le mouvement jociste est fier à juste titre de son organisation et de son administration. Le mouvement se suffit à lui-

même et n'attend que de lui-même les ressources nécessaires à sa vie et à son expansion."

Question de fierté et non pas d'orgueil. Question de psychologie aussi. La *J.O.C.* mouvement ouvrier agissant en vue du bien de la société, eût pu solliciter l'aide des patrons, des capitalistes, de l'Etat même. Elle eût alors couru le risque de passer pour la chose des patrons, des capitalistes, de l'Etat. La *J.O.C.* a voulu être de façons bien nette le mouvement de la jeunesse ouvrière, son mouvement bien à elle, créé par elle, administré par elle. S. E. l'évêque de Rimouski, Mgr Courchesne, disait un jour à toute la classe agricole en s'adressant à des congressistes de l'Union catholique des cultivateurs: *Mêlez-vous de vos affaires mais mêlez-vous-en.* ..

La *Jeunesse ouvrière catholique* entend se mêler des affaires ouvrières, qui sont ses affaires, elle s'en mêle. La *Jeunesse étudiante catholique*, (la *J.E.C.*), la *Jeunesse agricole catholique* (la *J. A. C.*), la *Jeunesse indépendante catholique*, (la *J. I. C.*, groupement de tous les employés et employées de bureau), emboîteront-elles le pas, suivront-elles cet exemple, chacune dans son domaine? Tous ces mouvements se coalisent en un mouvement concerté d'Action catholique. C'est ainsi que l'*A.C.J.C.* devient elle-même mouvement, partie de la masses vivante. ¹ *Si chacun balaie devant sa porte, la rue*

¹ A propos du groupement des organisations de jeunesse, voici ce que le journal *Le Devoir* publiait, le 26 novembre 1936:

A la demande de S. E. Monseigneur l'archevêque, l'*A. C. J. C.* devient le groupement général des mouvements spécialisés d'Action catholique de la jeunesse, dont la *J. O. C.* (Jeunesse catholique ouvrière), a été le type, selon lequel se sont plus récemment mises en marche la *J. E. C.* (Jeunesse étudiante catholique), la *J. A. C.* (Jeunesse agri-

est propre, c'est peut-être un urbaniste qui a dit cela mais un urbaniste qui était aussi, peut-être sans le savoir, un profond penseur.

Notre jeunesse, toute notre jeunesse s'embrigade pour nettoyer, christianiser non seulement la rue mais l'usine, le bureau, le travail des champs, le milieu familial, l'école, les loisirs, enfin toute la vie. Que ce soit du *Jocisme*, du *Jacisme*, du *Jicisme* ou de *Jécisme*, il faut que ça soit toute une vie, une vie vécue selon la doctrine et les principes chrétiens et catholiques. Le milieu où chacun accomplit ses destinées temporelles doit s'y prêter, subir de nécessaires transformations.

* * *

Pour que cela soit, chacun doit balayer devant sa porte. Le *Jociste* a donné l'exemple en commençant le pre-

cole catholique), la J. I. C. (Jeunesse indépendante catholique), qui groupe la catégorie des employés de bureaux.

Voici le texte de la pièce qui a été signée à cet effet entre l'A.C.J.C. et la J. O. C. Les autres mouvements spécialisés se sont ralliés en signant des ententes identiques.:

" 1—L'A. C. J. C. est le groupement général des mouvements spécialisés d'Action catholique de la jeunesse; chaque mouvement restant autonome dans l'organisation de l'Action catholique dans son milieu; et tous collaborant effectivement pour les manoeuvres d'ensemble intéressant toute la jeunesse.

" 2—L'A. C. J. C., d'une part, reconnaît comme mouvement spécialisé d'Action catholique la " Jeunesse Ouvrière Catholique ", dont le centre est à Montréal, et dont la doctrine, les méthodes et l'organisation sont exposées dans l'ouvrage: "Un problème et une solution", par le R. P. Henri Roy, O. M. I. (Edition Jocistes, Montréal, 1933).

" 3—La J. O. C., d'autre part, adhère officiellement à l'A.C.J.C. — Pour assurer la collaboration nécessaire, la J. O. C. aura un représentant attitré dans le comité central et le comité diocésain de l'A.C.J.C. ainsi que dans les conseils de l'A.C.J.C., tout comme pour les autres mouvements spécialisés.

Julien WHITE,

Secrétaire général de la J.O.C.
Montréal, ce 16 novembre 1936.

Jean-Paul VERSCHOLDEN,

Président général de l'A.C.J.C.

mier. Son action de masse est en plein élan, ouvre toute grande la voie aux autres.

Son groupement des jeunes ouvriers, pour voir, juger, agir, l'a conduit immédiatement à des constatations qui commandaient des réalisations immédiates. Après la réforme de l'individu, la première au programme, la réforme de la masse appelle un changement du milieu, de l'ambiance. C'est ainsi que les services sociaux de la J.O.C. sont nés, ont grandi, se sont multipliés. L'un appelait l'autre. Le foyer pour les apprentis sans famille ne pouvait aller sans l'abri, l'asile, pour les désemparés cueillis dans la rue, dans les cours de justice, à la porte des institutions pénitentiaires. Le complément du service d'assistance judiciaire s'imposait. Il est créé. La visite aux prisonniers — oeuvre de miséricorde mentionnée par le petit catéchisme — ne pouvait être laissée de côté. Cela se fait. Chose faite encore que le service de la tutelle aux gares pour les garçons et pour les filles, que le service des vacances, avec séjour à la campagne même pour les plus pauvres, surtout pour les plus pauvres, que l'organisation des loisirs en général, que le service du placement des jeunes chômeurs.

En septembre 1932, la section féminine avait moins de trente dollars en banque, la section masculine n'avait rien. Tout cela s'est fait, se fait encore, jusqu'à présent, à même la cotisation mensuelle de dix cents que verse chaque membre. La J.O.C. n'émerge à aucune caisse, même pas à celle de la Fédération des oeuvres de charité C. F., pour l'aide aux prisonniers.

* * *

La *J.O.C.* — désignation qui comprend la *J.O.C.F.* — est propriétaire de son immeuble, 1037, rue Saint-Denis, l'ancienne Académie Saint-Denis que les Dames de la Congrégation lui ont cédée. Le prix qu'on lui a fait, \$35,000, était avantageux, la *J.O.C.* est heureuse de le dire. Elle a même lieu de croire que c'est un peu et même beaucoup à cause de la bienveillante intervention de S. E. Mgr Deschamps si les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame ont pris intérêt à son oeuvre, ont voulu la loger selon ses moyens, l'aider aussi d'autres manières. Ce même toit abrite à l'heure qu'il est les quartiers généraux de la *J.O.C.* et ses principales oeuvres sociales.

Pour acheter un immeuble de \$35,000, il fallait tout de même en avoir les moyens. Les dix cents mensuels de chaque jociste et les quelques autres revenus déjà mentionnés, y ont pourvu. Et ça n'est pas tout ce que le mouvement a réalisé de quasi incroyable. Toujours à même les dix cents mensuels, sans négliger aucune de ses oeuvres, la *J.O.C.* est parvenue à faire visiter presque toute l'Europe et même une partie de l'Afrique à six de ses membres, des garçons et des filles. La *J.O.C.* veut voir et voir partout, prendre partout ce qu'elle trouve de bon et se l'adapter. L'une des jeunes ouvrières de la dernière tournée transatlantique n'avait jamais pris les "gros chars" avant de descendre au Havre.

* * *

Selon ses moyens, avec ses seules ressources, la *J.O.C.* a déjà fait énormément.

Elle voudrait faire encore davantage. Son abri de nuit, par exemple, n'est que de vingt-cinq lits. Il pour-

rait être de plus de cent lits et répondre à peine aux besoins immédiats. Dans les circonstances actuelles, crise et chômage, cela se comprend assez. La *J.O.C.* ne peut tout de même aller au delà de la limite de ses moyens. Mais ses moyens, en même temps que son action, augmenteront en proportion de son expansion. Et celle-ci ne semble pas près de s'arrêter.

Forte de l'expérience acquise, parfaitement au fait des besoins urgents d'une société de plus en plus menacée, la *J.O.C.* n'a pas hésité à se manifester à l'Etat, à faire à celui-ci des suggestions d'ordre pratique. Elles sont contenues dans le plan jociste pour la solution du problème du chômage chez les jeunes. Mieux encore, la *J.O.C.* offre de mettre son expérience au service de l'Etat, si celui-ci le juge opportun. Que d'autres mouvements de même inspiration manifestent la même volonté de servir, de se dévouer, le problème social aura tôt fait de changer de mine.

CHAPITRE VI

JEUNES MILITANTS EN PLEIN DANS LA "TALLE" COMMUNISTE

Le service des désemparés opère des sauvetages émouvants. — De jeunes " pionniers " arrachés des griffes de la Comintern. — Des mots d'ordre au présent et non au futur... incertain.

Il y a la manière jociste, qui est assez souvent paradoxale, nous l'avons indiqué. Il y a la technique jociste, dont nous aurons à reparler. Il y a l'esprit jociste qui se manifeste par des mots d'ordre de bonne frappe, par des formules qui se peuvent avantageusement comparer aux meilleurs des *slogans* lancés par l'affairisme et l'industrialisme des Etats-Unis.

Les désemparés, nous nous en emparons — Nous n'hésitons pas devant tout ce qu'il y a, tout ce qu'il y aura à faire — Il faut agir, nous agissons — Soyons des ouvriers consciencieux — A côté de la contagion du mal, la contagion du bien.

A noter que ces mots d'ordre parlent au présent et non pas au futur... incertain: Il faut agir, nous agissons. — Les désemparés, nous nous en emparons.

Dans son langage savoureux d'ouvrier, un Jociste complétait cette dernière formule: *Les désemparés, la J.O.C. n'en "barre" pas.* Ce qui est rigoureusement vrai. L'abri de nuit de la rue Saint-Denis, au cours de ses cinq premiers mois a reçu des jeunes désemparés d'un peu tous

les genres, de différentes races, de différentes religions. Plusieurs étaient même de cette religion nouvelle qu'est le communisme. Tous ont reçu le même accueil, la même manifestation de chaude sympathie. A pareille température, des convictions marxistes, même si elles sont marquées au coin de profonds ressentiments et de sourdes rancoeurs, ont tôt fait de fondre, comme neige au soleil.

A tel point qu'un propagandiste du communisme, témoin dépité des initiatives hardies, des activités audacieuses de la *J.O.C.* se portant au secours des désemparés, laissait échapper cet aveu: "Ces jeunes-là tombent en plein dans notre "talle"; s'ils réussissent, nous n'avons plus rien à faire."

* * *

Le communisme a ses jeunes militants, même chez nous, ses "pionniers", pour employer une désignation technique lancés par la *Comintern* elle-même. Fin d'août, le jeune B..., Canadien français, était "pionnier" fort lancé. Son milieu familial, du vivant de son père, lui avait valu une sérieuse prédisposition. Il était encore gosse que déjà il se piquait d'athéisme, n'attendait plus que la révolution sociale pour occuper sa place au soleil. Ce genre de propagande chez les jeunes ne se fait pas au grand jour et les jeunes "pionniers" ont d'autres moyens que la harangue fielleuse et les discours incendiaires. C'est le contact direct, l'action de l'individu sur l'individu, qui est leur arme.

Orphelin de père, le "pionnier" B. fut placé par sa mère dans une institution catholique. Il déserta, Retraceré et placé dans une autre maison du même genre, il désertait

de nouveau. Son séjour dans cette deuxième institution fut d'exactement deux heures. Puis sa vie devint celle de bien des vagabonds de son âge: manger au hasard des lippées d'occasion, coucher à la belle étoile, à Meurling, au poste de police, n'importe où, mais sans avoir à rendre de compte à qui que ce soit. Pareil régime se peut subir, quand on est jeune et surtout convaincu que la révolution sociale ne peut tarder, que le règne de la justice égalitaire s'en vient.

Notre "pionnier" en était venu à loger nuitamment dans un fond de garage quand, un matin, il fut de nouveau repéré de façon bien fortuite par un parent. Il eut à choisir entre le tribunal des jeunes délinquants et quelque patronage. Son choix était tout fait. Comme il avait atteint ses dix-sept ans, l'âge ne pouvait plus lui éviter la prison. La prison faisait de lui, à ses propres yeux, une victime de ses convictions, un martyr de la cause. En ce nouveau milieu, n'allait-il pas rencontrer d'autres victimes d'une société marâtre à qui il pourrait prêcher sa doctrine de révolution?

Quelqu'un eut l'heureuse idée de proposer un séjour à la maison de la J.O.C. Le principal intéressé n'en voulait pas entendre parler: "Rester dans une maison où il faut rentrer à sept heures, s'astreindre à laver la vaisselle des autres, jamais!"

Ce sont des Jocistes qui amadouèrent le jeune révolté, l'induisirent à venir chez eux, pour y rentrer "à l'heure qu'il voudrait", sans avoir à laver la vaisselle, pas même la sienne. Il eut, sans le demander, quelque menue monnaie non seulement pour le tabac, mais "pour les vues". En fait de tabac, il n'eut pas toujours à rouler ses cigaret-

tes. Des copains de la "Centrale" avaient deviné son faible pour "les toutes faites".

Avec un tempérament de révolutionnaire en puissance, on ne vit pas longtemps ainsi, comme un coq en pâte, aux dépens des autres, sans se sentir remué, faut-il le dire, un peu honteux. Le désir de régénérer le monde, s'il le faut par la violence, suppose une certaine fierté et quelque peu de caractère. Les révolutions ne se font pas, que diable, par des flancs mous qui ne sont bons qu'à se faire "traîner les pieds".

En quelques semaines, notre homme était en place, une bonne place, permanente autant que d'avenir. Il gagne largement sa vie. Mieux encore, il est devenu jociste, militant jociste, animateur d'une section paroissiale. L'on serait tenté de dire que le communisme a du bon, puisqu'il forme, comme l'on voit, des "pionniers" qui se convertissent assez bien. Il est vrai que la manière jociste y est pour quelque chose.

* * *

Le cas n'est pas isolé. Il en est de plus typiques encore parmi ceux qui se sont présentés à l'accueillante maison de la rue Saint-Denis, par exemple celui de L... M..., 19 ans, court de taille, trapu, noiraud, verbe pittoresque servi par une basse-taille imposante. Ce verbe, c'est au service de la J.O.C. qu'à l'occasion, il le met aujourd'hui. L'hiver dernier encore, il participait à des meetings montés, sous divers auspices, par des agitateurs de types variés mais se rattachant tous à la même source internationale. Pour L... M... comme pour l'autre, le milieu familial avait été déplorable. Sous l'influence d'un père travaillé par des meneurs du *Grand Soir*, l'enfant avait été jusqu'à

signer une lettre d'apostasie adressée à l'autorité religieuse. Mais dans son entourage immédiat, au beau milieu de son quartier ouvrier, l'enfant restait en contact avec des camarades devenus jocistes. De cet autre "pionnier" de la *Comintern*, la *J.O.C.* a fait un converti, un militant actif du catholicisme. Il est dirigeant de section dans la paroisse qu'il habite. Car il va sans dire que celui-là aussi s'est vite trouvé un emploi stable. Comme il ne croit plus à la révolution sociale, qu'il n'en rêve plus, il juge plus sage de travailler et de s'assurer un avenir. Avec le tempérament et le caractère qu'on lui connaît, la chose ne lui sera vraisemblablement pas difficile.

Nous signalerons d'autres sauvetages opérés par la manière jociste, d'autres sauvetages non moins émouvants. Nous n'aurons que l'embarras du choix parmi une multitude de cas. La *J.O.C.* n'existe pourtant que depuis cinq ans à peine. Son foyer et son abri de nuit de la rue Saint-Denis ne sont ouverts que depuis le milieu du mois de juillet 1936.

Main body of faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

DE L

L'abri d

La

c'est m

tes du

concer

se ma

son ac

rive d

public

Par

du ch

group

D'aut

là de

à leur

fortem

son se

J.O.C

torise

à expo

1 On

CHAPITRE VII

DE L'ACTION CATHOLIQUE AU SERVICE DE TOUS

L'abri de nuit est ouvert indistinctement à toutes les misères de la jeunesse. — Les besoins immédiats. — Quelques cas de rapatriement et d'autres encore.

La *J.O.C.* manifeste quelquefois en masse et en force, c'est nécessaire. Qu'on se rappelle ses réunions électrisantes du *Forum*, qui eurent entre autres effets celui de concerter certains stratèges d'allure internationale. Elle se manifeste quotidiennement par ses oeuvres, plutôt par son action constamment en marche et positive. Il lui arrive de se manifester ainsi et de telle façon que le grand public doit en tenir compte.

Par exemple le plan jociste pour résoudre le problème du chômage chez les jeunes fut une révélation pour un groupe d'enquêteurs désignés par le gouvernement fédéral. D'autres enquêteurs du même gouvernement, chargés ceux-là de se renseigner sur notre régime pénitentiaire ont reçu à leur tour un mémoire de la *J.O.C.*¹ C'est une pièce aussi fortement charpentée que solidement documentée. Par son service d'Aide aux prisonniers, depuis cinq ans, la *J.O.C.* a acquis une expérience, un savoir-faire qui l'autorise à donner son avis en la matière. Elle n'hésite pas à exposer ce qu'elle a fait, à soumettre ses suggestions.

¹ On trouvera à l'appendice, p. 129, le texte même de cette pièce.

Encore là, la J.O.C. est prête à servir, à intensifier son action dans la mesure qu'il faudra. Ses moyens pécuniaires, elle les a déjà mis, d'elle-même, à la disposition de la société. Ses services d'Aide aux prisonniers comme ses autres services sociaux, c'est à même les cotisations modestes de ses membres, de jeunes ouvriers et de jeunes ouvrières, qu'elle les a organisés, qu'elle les maintient.

* * *

Ces services, il va sans dire, sont d'inspiration et d'administration catholique; ils existent toutefois non seulement pour les jeunes catholiques mais pour tous les jeunes qui ont besoin de secours. A la maison de la rue Saint-Denis, le foyer pour les jeunes ouvriers, l'abri de nuit pour les jeunes désemparés sont ouverts indistinctement à toutes les misères. Faut-il un exemple? Nous citerons le cas d'un jeune protestant de langue anglaise, en rupture de ban avec sa famille, qui est de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

G... F..., 17 ans, était échoué à Montréal depuis plusieurs jours. Après une querelle avec son père, il s'était improvisé, lui aussi, *jumper de freight* pour fuir au plus tôt la ville de Saint-Jean. A Montréal, comme bien d'autres voyageurs de son genre, il avait vite connu l'existence de la maison de M. Meurling. Cela ne vaut que pour la nuit cependant. Tout le jour, la vie errante à travers les rues, avec arrêts obligatoires dans mainte *pool room*, pour ne pas parler d'autres endroits plus louches. Le pauvre gars fut pris un beau jour par la police des moeurs et détenu comme témoin. Vint le moment tout de même où la police dut le laisser aller. La vie errante allait recommencer.

L'un des responsables jocistes qui suivent les séances des tribunaux criminels connut son histoire et lui offrit l'hospitalité à l'abri de la rue Saint-Denis.

C'était plus que le logement qu'il fallait cependant procurer à celui-là. Son état physique était lamentable. Il n'avait plus sur le dos que des lambeaux de vêtements. La *J.O.C.* a vu à tout. Ce pensionnaire néo-brunswickois a continué d'apprécier l'hospitalité jociste, en attendant que son cas ait été réglé.

Au contact jociste, tout simplement, sans qu'il ait été l'objet d'aucun prosélytisme, il a pris un vif intérêt pour la religion catholique. Un jour, il demandait à des copains de la maison pourquoi l'aumônier ne le confessait pas comme les autres. Il constatait de lui-même que la confession semblait mettre les autres sur le ton. Cette petite différence entre lui et ses copains l'intriguait.

* * *

Un autre cas? Nous prendrons, sans le choisir, celui d'un petit Italien, 14 ans, de Fort Erié, en Ontario. Il s'agit, cette fois, d'un écolier qui voulut prendre des vacances au large. Pour se rendre dans un village voisin, il avait sauté, sans avertir personne, dans un wagon de marchandise. Le wagon faisait partie d'un convoi qui n'allait pas au village voisin mais à Montréal. L'enfant errait quelque part dans le voisinage de la rue Craig quand il fut repéré par un Jociste. Quelques jours plus tard, il était renvoyé dans sa famille, aux frais en même temps qu'aux soins de la *J.O.C.*

Des frais de voyage occasionnés par des cas de ce genre, la *J.O.C.* en a payés bien des fois pour des jeunes qui n'étaient ni de langue française, ni catholiques. Un ra-

patriement de cette sorte s'est opéré, par exemple, de Montréal jusque dans un bourg à quelque cinquante milles à l'ouest de la capitale de M. Aberhart, Edmonton.

Il n'est pas rare que de jeunes gars du pays matapédien, du pays gaspésien se trouvent à Montréal sans trop savoir comment expliquer leur déplacement. La *J.O.C.* en reçoit son large contingent. Elle ne cherche pas trop à connaître les causes de départ, si ce n'est pour faciliter le retour au bercail familial, quand c'est possible, de la brebis égarée. Celle-ci n'a jamais à se plaindre d'un séjour dans l'ambiance jociste. Loin de là, certains ne demanderaient pas mieux que d'y demeurer.

* * *

A l'abri jociste de Montréal, ¹ il est compréhensible que la majorité des cas soient cependant montréalais. Parmi les plus lamentables, les plus pitoyables, il y a ceux de jeunes invalides, de jeunes convalescents qui sortent des hôpitaux sans savoir où giter. Il n'y a pas très longtemps, une garde-malade de Saint-Luc, elle même militante jociste, dirigeait à la maison de la rue Saint-Denis, en face de l'hôpital, un garçon de 17 ans. L'hôpital ne le pouvait garder, pour sa convalescence, dans les lits réservés à l'assistance publique. L'adolescent n'avait ni parent, ni ami. Il était entré à l'hôpital après avoir été ramassé dans la rue. La *J.O.C.* s'en est occupée. Non seulement l'a-t-elle logé et nourri pendant tout le temps de sa convalescence, mais elle l'a vêtu de pied en cap, elle lui a trouvé, au moment propice, un emploi qui as-

¹ En janvier 1937, la *J. O. C.* a ouvert deux autres abris de nuit, l'un à Ottawa, l'autre aux Trois-Rivières.

sure maintenant sa vie. La maison de la *J.O.C.* est restée sa maison mais l'ex-convalescent sans-gîte est passé de l'abri de nuit au foyer jociste. Il paie son écot comme plusieurs autres.

* * *

En soumettant le mémoire jociste à la commission Archambault, qui enquête sur notre régime pénitentiaire pour le compte du gouvernement fédéral, le R. P. Henri Roy, O.M.I., notait que l'abri de nuit de la *J.O.C.* ne dispose à l'heure qu'il est que de vingt-cinq lits mais que cent lits et même davantage ne seraient pas de trop pour les besoins immédiats.

Malheureusement, la *J.O.C.* n'a pas les moyens financiers de faire plus pour le moment. Elle a bien le local mais ce sont les meubles et le linge qui manquent, les vêtements et les vivres aussi. Ses protégés sont, en effet, assez généralement dépenaillés quand ils entrent chez elle. Il ne convient pas de les laisser partir dans le même état. La *J.O.C.*, d'ailleurs, n'aime pas la pratique des demi-mesures. Elle fait tout ce qu'elle peut, en attendant d'avoir les moyens de faire mieux.

LA

Où l'on

L'h

vérité

défaut

le con

pendar

rel qu

prit ti

appelé

constar

ainsi q

ciste —

mation

compte

forme

et cath

Le J

logue.

mesure

indispe

CHAPITRE VIII

LA MASSE DES JEUNES VOLONTÉS OUVRIÈRES ET CATHOLIQUES

Où l'on voit que le jociste est moins un doctrinaire, un idéologue, un sociologue, qu'un agissant. — Sa méthode se définit en trois mots: voir, juger, agir. — Le moyen de voir et de savoir: l'enquête. — Conséquence du " consensus omnium ".

L'homme est un être fait pour vivre en société. La vérité de cette affirmation paraît à peu près démontrée, à défaut d'autre preuve de désignation moins savante, par le *consensus omnium*. Le salut éternel de l'individu dépendant dans une large mesure de sa vie, il est donc naturel que l'individu gratifié du don de la foi et sain d'esprit tienne à ce que la société, le milieu social où il est appelé à vivre, ne soit pas en contradiction flagrante et constante avec les destinées éternelles de chacun. C'est ainsi que le Jociste — qui peut aussi bien être un Jociste —, tout en tenant d'abord pour essentielle la formation ou la réforme individuelle, à têt fait de se rendre compte de la nécessité d'une formation sociale, d'une réforme sociale, d'une action sociale, dans le sens chrétien et catholique.

Le Jociste n'est pas un pur doctrinaire, une sorte d'idéologue. Plûtôt, il est un peu tout cela, mais juste dans la mesure où il le faut pour déterminer une action qu'il sait indispensable. Le Jociste est un agissant. Le Jocisme, c'est

de l'action, de la vie, de la vie éclairée et orientée par la foi.

Une Jociste écrivait en tête de la première page de son manuel: *Un problème, une solution*, cette définition simple, limpide: *La J.O.C., ça n'est rien de nouveau, c'est la vie chrétienne bien vécue*. L'esprit jociste ne peut laisser ainsi une définition toute seule, sans mot d'ordre, sans cri de ralliement. La même Jociste ajoutait donc quelques mots à cette première phrase: *La jeunesse se perd, la J.O.C. veut qu'elle se sauve*.

Pour que la jeunesse se sauve, il faut que chaque jeune le veuille en son particulier et pour lui. Il faut aussi, pour faciliter la chose tout au moins, que chaque jeune, partant tout le monde, puisse vivre dans un milieu, une ambiance, une atmosphère *ad hoc*. Le Jociste veut que lui-même et tous les jeunes soient mis dans l'occasion prochaine de vivre en chrétien et en catholique.

Or ça n'est pas précisément ce qui se passe dans le cours ordinaire de la vie quotidienne de chacun de nous. Notre soi-disant civilisation garde bien l'étiquette chrétienne. L'étiquette ne correspond pas souvent à la réalité.

Le Jociste de chez nous le sait pertinemment, par des enquêtes qu'il a faites lui-même, chez nous, et plus particulièrement chez lui, dans le domaine proprement ouvrier. Il s'est rendu compte que le devant de sa porte est sale. Il le veut nettoyer, il le nettoie, en entretenant l'espoir que le Jéciste, le Jaciste, le Jiciste en feront chacun autant devant chez lui, de façon à ce qu'en définitive toute la rue soit balayée.

C'est dans son domaine à lui, le domaine ouvrier, que le Jociste opère. Il se rappelle les paroles de Pie XI, en

accédant au souverain pontificat: *Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers.*

* * *

La méthode jociste se résume en quelques mots bien simples: *Entre eux, pour eux, par eux.* C'est une méthode d'action, qui forme les jeunes ouvriers et les jeunes ouvrières, en les faisant agir sur leur milieu. Méthode qui s'adapte, se conforme au milieu, qui repousse l'information livresque pour se plonger dans la réalité de la vie. Le grand moyen d'information jociste, c'est l'information directe, l'enquête, qui apprend à voir, à constater les faits. Les faits connus, vérifiés, il les faut apprécier, juger. L'action doit suivre le jugement. Si un état de choses existe qui n'est pas conforme à la vie que le Jociste entend mener en tant que chrétien et catholique, qui se trouve même en contradiction avec cette vie, il avise tout de suite aux moyens à prendre pour le changer.

En effet, une enquête qui n'aurait d'autre but que de procurer de l'information, d'augmenter la connaissance serait stérile et vaine. Il en serait un peu de ce genre d'information comme de l'instruction dont on gave trop d'enfants. A quoi bon savoir, si c'est ensuite pour en rester là? C'est le fait de maints sociologues mais non pas du jociste. Celui-ci veut savoir pour agir, pour vivre.

Voir, juger, agir, les trois termes essentiels de la méthode jociste, qui la font vivante. "Dans la J.O.C." écrit le R. P. Henri Roy, O.M.I., "toute étude, toute action aboutit à la vie, au perfectionnement de la vie chrétienne, professionnelle ou sociale. Tous les actes du

Jociste doivent être imprégnés de l'esprit jociste. La *J.O.C.* groupe des jeunes bien vivants, bien *grouillants*". Et il ajoute que c'est pour cela que les réunions et que toutes les activités jocistes débordent d'entrain et d'enthousiasme. Lors des manifestations du *Forum*, le grand public a pu s'en rendre compte: quinze mille Jocistes applaudissaient comme s'ils eussent été cent mille.

* * *

Affaire d'organisation, dira-t-on. C'est vrai. Le Jocisme admet que sa méthode est à base d'organisation. Mieux, il s'en vante. Il tient qu'on le sache, que l'on sache partout que la *J.O.C.* est une machine puissante, dont toutes les parties ont un rôle à jouer. Machine intelligente, par exemple, parce qu'humaine, machine consciente de sa propre force, de sa propre puissance, qui veut elle-même sa force, sa puissance, qui la crée constamment, avec le désir intense de l'augmenter sans cesse. Machine en marche que rien ne saurait arrêter parce que rien n'y est laissé à l'à-peu-près. La *J. O. C.* n'est pas une improvisation, mais une réalisation en continu progrès. C'est la masse en mouvement, la masse des jeunes volontés ouvrières et catholiques.

Ce sont ces volontés, chacune et toutes ensemble, qui font l'organisation, la constituent. Chacune de ces volontés le veut, veut la même chose. Elle le veut, parce qu'elle a voulu voir et qu'elle a vu, qu'elle sait; qu'elle veut apprécier, juger, qu'elle le fait; parce qu'elle veut agir et qu'elle agit.

C'est la foi qui anime l'action jociste. C'est la connaissance qui en détermine le sens, qui la guide. La connaissance du milieu ouvrier, le Jocisme la puise par ses enquêtes dans la réalité de la vie même.

Nous avons indiqué déjà quelques enquêtes jocistes, à propos du chômage notamment, du régime pénitentiaire aussi. Il en est un grand nombre d'autres qui faut encore signaler, sans oublier les enquêtes du Jocisme canadien jusq'en Europe et en Afrique. Nous devons toutefois indiquer d'abord les grandes lignes de la méthode d'enquête jociste. C'est la même que nous retrouverons ensuite partout.

Le droit de la société est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société. Il est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société. Il est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société.

Le droit de la société est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société. Il est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société.

Le droit de la société est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société. Il est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société.

Le droit de la société est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société. Il est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société.

Le droit de la société est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société. Il est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société.

Le droit de la société est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société. Il est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société.

Le droit de la société est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société. Il est un droit qui a pour objet de régler les relations entre les individus qui composent la société.

De jeunes
tr

Le b
claireme
ment d
l'indivie
ciété, da
l'indivie
cessité o
le cas e
qui com
pour les
agir sur
eux.

Mais
naitre ce
livresque
les faits.
J.O.C. p
formatio
trois mo

CHAPITRE IX

UNE FORMULE D'ENQUÊTE COMPLÈTE: VOIR, JUGER, AGIR

De jeunes ouvriers catholiques qui ont appris à regarder autour d'eux.

— La connaissance de tout le milieu ouvrier: l'ouvrier au travail, dans sa famille et dans ses loisirs.

Le but de la *J.O.C.* — nous croyons l'avoir assez clairement indiqué — c'est le groupement et le mouvement de la masse par le recrutement et la réforme de l'individu, en vue de la réforme de la masse, de la société, dans le sens chrétien et catholique. Pour la *J.O.C.*, l'individu importe d'abord, en tenant compte de la nécessité où se trouve l'individu de vivre en société. Dans le cas d'un ouvrier, c'est sans doute la société ouvrière qui compte. La *J.O.C.* étant un mouvement catholique pour les ouvriers et par les ouvriers, tient évidemment à agir sur les divers milieux qui ont une influence sur eux.

Mais pour réformer quelque chose il faut d'abord connaître cette chose. C'est par l'information directe et non livresque, par l'enquête, qui apprend à voir, à constater les faits, les réalités de la vie, avant de les juger, que la *J.O.C.* procède. L'enquête est le fondement même de la formation sociale jociste, dont la formule se résume en trois mots: Voir, juger, agir.

* * *

D'abord, voir. N'est-ce pas le commencement de toute enquête intelligente? L'un des universitaires les plus en vue de chez nous, justement renommé pour son sens aigu et profond de la pédagogie, conseillait à ses élèves, du temps que nous en étions, ce qu'il doit encore répéter à ses élèves d'aujourd'hui : *Regardez donc autour de vous, prenez connaissance de votre milieu, ne vous en remettez pas à des lectures dans des livres qui nous viennent d'ailleurs. Lisez, mais surtout regardez pour ensuite pouvoir comparer vos propres constatations à celles des autres. Regardez autour de vous.*

C'est le conseil de cet universitaire, sans avoir probablement jamais fréquenté sa chaire, que les Jocistes suivent en procédant à leurs enquêtes. Non seulement regardent-ils, ils veulent voir. Ils prennent les moyens de voir et ils voient ; et après avoir vu, ils apprécient puis agissent en conséquence, c'est-à-dire selon leur conscience.

La J.O.C., école de formation, ne prend pas que le tiers d'une formule: voir seulement, mais la formule toute entière: voir, juger, agir. Ses enquêtes portent dans tout le milieu ouvrier et certaines réalisations en pleine marche en sont la conséquence. Nous en avons mentionné quelques-unes, les principales: le plan jociste pour la solution du problème du chômage, le plan jociste pour la réforme du régime pénitentiaire, l'établissement de foyers et d'asiles pour les sans-abri, l'organisation d'une tutelle aux gares, pour la jeunesse, des services d'assistance judiciaire devant les tribunaux criminels, d'un service de visite aux prisonniers, l'établissement d'un bureau de place-

ment, l'organisation des loisirs de la jeunesse ouvrière. Cette énumération indique assez que la J.O.C. n'en reste pas à la platonique exposition de plans. Elle sait ce qu'il faut, elle le demande, surtout elle agit en conséquence.

A la source de toutes et de chacune de ces initiatives, on trouve l'enquête faite sérieusement dans tout le milieu ouvrier. Ce milieu ne comprend pas que le lieu du travail mais encore le foyer familial, tous les endroits que fréquentent l'ouvrier, principalement les endroits où il passe ses loisirs.

Pour le milieu du travail, pour le milieu familial, pour les loisirs, l'enquête se conduit toujours à un triple point de vue: physique, moral et religieux.

Beaucoup de jeunes ouvriers et de jeunes ouvrières sont affectés à des besognes qui ne leur conviennent pas: l'orientation professionnelle est chose à peu près inconnue chez nous dans la pratique. Sous le régime actuel de la mécanisation généralisée, qui donc se choisit un métier aujourd'hui? Il arrive encore que l'hygiène, les conditions de travail, le salaire, soient lamentables à l'usine, à la manufacture, sur le chantier. Dans ces mêmes endroits, la situation morale et religieuse ne vaut souvent guère mieux. Par exemple, le *tirailage* et le *déniaisage* sont des pratiques plutôt fréquentes. La J.O.C. le sait par les enquêtes que ses équipes poursuivent en permanence. Elle sait aussi comment l'idée chrétienne est trop souvent bannie du milieu du travail ouvrier, comment au contraire l'idée antichrétienne s'y trouve encouragée.

Les mêmes enquêteurs se renseignent également sans cesse sur la situation au foyer familial, quant au logement, au vêtement, à la nourriture, à la maladie, aux moeurs, quant à l'envahissement de l'immoralité sous

toutes ses formes: chansons, journaux, revues, etc., quant à la disparition de l'esprit de famille, de la pratique religieuse, de l'observance du dimanche, etc.

L'enquête jociste sur les loisirs ouvriers, qui précède l'organisation de l'occupation des loisirs, n'a pas été la moins révélatrice. Selon le mot du R. P. Roy, la jeunesse ouvrière est plus exploitée dans ses loisirs que dans son travail. Physiquement, moralement — ce qui veut dire intellectuellement — religieusement, elle est odieusement exploitée par le "parc public", la salle de danse, le théâtre, le café, l'automobile, la plage et combien d'autres amusements.

* * *

Avant de juger et d'agir, la *J.O.C.* regarde et voit. De là ses enquêtes, commencées depuis le début du mouvement dans notre pays, et qui se poursuivent en permanence, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. C'est tellement le cas que pour certaines choses, la "Centrale" jociste serait en mesure de fournir des informations, même de l'information statistique, aux autorités de l'Etat. Au vrai, elle leur en a déjà fournie.

De toutes ces enquêtes, les conclusions s'imposent d'elles-mêmes. Le R. P. Roy les indiquait dès 1934. Nous résumons ses paroles:

Au point de vue de la santé, le jeune ouvrier et la jeune ouvrière souffrent du manque de préparation spéciale, de l'insuffisance du salaire, du manque de protection. Au foyer, ils n'ont pas le confort et la joie qui devraient embellir leur vie. Leurs loisirs sont consacrés à des distractions qui souvent ruinent leurs forces physiques.

Au point de vue moral, cette même jeunesse est vite entraînée, presque fatalement, dans une vie de dévergondage.

Au point de vue religieux, tout en s'acquittant encore des principales obligations, l'on fait de la religion une affaire de formules, réservée à quelques rares moments de la journée ou confinée à l'église.

Si c'est le R. P. Roy, dans son livre: *Un problème, une solution*, qui donne ainsi une forme aux conclusions, celles-ci sont de la J.O.C., c'est-à-dire des Jocistes mêmes. Ce sont aussi les enquêteurs jocistes qui se sont chargés de voir avant de juger. Car les enquêtes ne sont pas le fait de quelques enquêteurs mais de toutes les équipes jocistes. Il en est de même du reste des réalisations, de l'action. La J.O.C. c'est la masse, pour la masse, par la masse.

NOS

Où l'on

La
autou
ventai
les Jo
conna
tienne
dehors
contin
jociste
J.O.C.
Parlor
1935,
lie.

Ca
soulig
quêteu
sinon
mouve

CHAPITRE X

NOS PREMIÈRES JOCISTES FÉMININES QUI ONT ENQUÊTÉ EN EUROPE

Où l'on voit que le mouvement n'est pas seulement masculin, mais aussi féminin. — Voir ce qui se fait ailleurs, choisir les moyens qui nous conviennent, pour les adapter à nos conditions. — L'esprit jociste est le même partout. — Contact et action individuels.

La J.O.C. veut voir. Pour cela ses membres regardent autour d'eux, font la connaissance, plus exactement l'inventaire de leur milieu. Il ne s'ensuit pas toutefois que les Jocistes du Canada bornent leur information à la connaissance du milieu canadien. Bien au contraire, ils tiennent à voir ce qui se passe ailleurs, non seulement en dehors de notre province, de notre pays, mais de notre continent. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises des enquêtes jocistes ont été faites en Europe et jusqu'en Afrique. La J.O.C. eut alors des enquêteurs et aussi des enquêteuses. Parlons des enquêteuses et du voyage qu'elles firent, en 1935, en Angleterre, en France, en Belgique, en Italie.

Ca n'est pas sans une raison particulière que nous soulignons le cas des enquêteuses plutôt que celui des enquêteurs. D'aucuns pourraient croire que la J. O. C. est sinon essentiellement du moins principalement un mouvement d'action catholique pour les jeunes ou-

vriers. Il arrive que l'on se serve de la désignation *J. O. C. F.*, à propos de la section féminine. Cette dernière pourrait alors être prise pour un mouvement distinct et séparé? Pour qu'il ne subsiste aucun doute à ce sujet, disons qu'il n'y a qu'une *J.O.C.* (Jeunesse ouvrière catholique), avec une section masculine et une section féminine, appartenant l'une et l'autre aux mêmes fédérations diocésaines, à la même fédération générale, qui loge, cette dernière, rue Saint-Denis à Montréal. Jeunes ouvriers et jeunes ouvrières participent au même mouvement jociste, répondent aux mêmes mots d'ordre jocistes, prennent part aux mêmes enquêtes jocistes. L'on comprend donc que la *J.O.C.* ait eu ses enquêteuses comme ses enquêteurs en Europe.

* * *

Les trois premières, qui voyagèrent en 1935, furent Mlle Gabrielle Filion, présentement secrétaire générale, Mlle Yvette Crevier, de Lachine, propagandiste générale, et Mlle Marguerite Deslauriers, de Saint-Alphonse-d'Youville, présidente fédérale du nord de Montréal. Cette dernière n'est pas au nombre de celles qui consacrent tout leur temps à l'organisation jociste. Ouvrière dans un grand atelier de couture, elle reste en contact direct et quotidien avec le milieu du travail de l'ouvrière.

Leur enquête européenne, septembre, octobre, novembre, 1935, coïncida avec un pèlerinage de la *J.O.C.* de France au Vatican. On sait que Notre Saint-Père le Pape manifeste une sympathie particulière au mouvement de la *J.O.C.* Au point que les Jocistes n'hésitent pas à dire que Pie XI est le pape jociste. A l'automne de 1935, nos trois Jocistes féminines, de même que

des délégations de Jocistes belges et suisses, se joignaient à un groupe de 1,200 Jocistes de France se rendant à Rome. Les "responsables" jocistes de France, de même que les délégués du Canada, de la Suisse et de la Belgique furent reçues en audience privée.

Mlle Filion nous raconte son voyage et nous dit que c'est principalement en France et en Belgique qu'elle-même et ses compagnes firent leurs enquêtes. L'Italie mussolinienne — cela se comprend, — n'a pas de *J.O.C.* Nos voyageuses jocistes n'eurent pas le temps cette fois de visiter leurs camarades de Suisse.

Ça n'est pas tant l'esprit jociste, nous dit Mlle Filion, que nous allions étudier en France et en Belgique, car l'esprit jociste est le même partout et nous l'avons, que les méthodes de formation et d'organisation de la *J.O.C.* dans ces deux pays. Il s'agissait de voir, de se rendre compte des moyens employés là-bas, de discerner ce qui pourrait servir, s'adapter chez nous. En d'autres termes, c'est en techniciennes que nos trois voyageuses ont visité une partie de l'Europe.

* * *

En France comme en Belgique, elles ont toutes les trois vécu la vie jociste, logeant sous les toits de la *J.O.C.*, tantôt à la "Centrale" jociste de Paris, plus exactement de Courbevoie, tantôt à la "Centrale" jociste de Bruxelles, tantôt dans des camps de vacances jocistes, visitant dans les grandes villes, parfois sans s'anoncer, tel local jociste faubourien et puis tel autre. Nos enquêteuses voulaient connaître la vie des ouvrières de là-bas, connaître les ouvrières dans leur intimité.

Une fois, elles ont passé toute une semaine dans un camp de vacances, à Torçay (Eure et Loire), en compagnie d'un groupe de dirigeantes de sections et d'autres ouvrières jocistes.

Ce qui les a le plus frappées dans l'un et l'autre pays, c'est l'ampleur de la mission à remplir. En France comme en Belgique, dit Mlle Filion, on a l'impression bien nette que l'oeuvre à accomplir en est une de rechristianisation complète. De jeunes ouvrières françaises n'ont pas repris simplement la pratique de la religion en devenant jocistes, vers l'âge de 15 ou 16 ans, elles découvraient alors la religion et devaient apprendre à la connaître. Des cas de ce genre ne sont des exceptions ni en France ni en Belgique.

" Nous n'en sommes heureusement pas là ", observe Mlle Filion. " Chez nos gens, la foi n'a presque jamais disparu complètement. Il suffit souvent de brasser ça un peu pour que ça se rallume."

* * *

La *J.O.C.*, comme l'on voit, n'agit pas dans les mêmes conditions en Europe et au Canada. Il y a une différence quant au sentiment des gens en général, une différence qui est grande aussi quant aux circonstances qui entourent l'action. La vie dans les milieux jocistes français et belges en a convaincu nos trois jeunes compatriotes.

Elles ont été à même de se rendre compte, par exemple, du mécanisme de l'organisation de la *J.O.C.* de France, couvrant tout le pays avec son réseau de sections, appartenant à quatre-vingts fédérations régionales, relevant d'une fédération nationale établie à Paris; de voir comment

s'établissent les relations d'un organisme à l'autre, de la section jusqu'à la grande fédération, comment s'organisent et se tiennent les cercles d'étude, les assemblées générales de section ou autres, comment s'organisent les retraites, de voir quelle est la vie dans le local de chaque section.

Tout cela demande une adaptation, une mise au point quant au détail, avant de servir chez nous. Ainsi le local jociste, en France, n'a pas besoin d'être ouvert tous les soirs ni même une fois par semaine, car l'ouvrière européenne dîne tellement tard qu'il ne lui est guère possible de sortir après cela. Le repas du soir n'est généralement pas terminé avant huit heures et demie ou même neuf heures. Souvent, dans une même famille, la mère et la fille seront ouvrières.

Chez nous, l'ouvrière a généralement sa soirée. Il lui est loisible de la consacrer, au moins une fois par semaine, à la *J.O.C.* En France, l'assemblée mensuelle suffit d'ordinaire.

C'est à la porte de l'église, le dimanche, que la *J.O.C.* de chez nous offre son journal. En France, principalement dans les petites villes, cette même vente se fait le samedi, aux heures du marché, parce que c'est le moment propice pour rencontrer la foule. Autre raison de ce choix du samedi, c'est qu'en France, boutiques et magasins sont ouverts le dimanche. L'ouvrière qui n'a que ce jour-là, en profite pour magasiner.

* * *

D'une façon générale, dit Mlle Filion, ce sont les mêmes conditions qui existent en France et en Belgique et l'action de la *J.O.C.* s'y exerce de la même manière.

En Belgique certaines initiatives paraissent heureuses, par exemple les foyers ou parmanences jocistes, ou l'ouvrière peut se loger à prix modique, des restaurants où l'ouvrière peut prendre un repas à deux francs, etc., etc.

“Mais l'esprit jociste se manifeste de la même façon partout”, dit Mlle Filion. “Nous nous en sommes rendues compte par exemple en assistant incognito à une réunion jociste dans un faubourg de Paris. Les trucs de contact qu'emploient les jocistes de là-bas ne diffèrent pas beaucoup des nôtres. C'est le contact, l'action individuelle qui sert de levier. La même chose chez nous.”

Mlle Filion remarque encore que la jociste de France et celle de Belgique ont une caractéristique commune: leur propension aux écritures. La moindre activité est notée. Une “conquête” est à peine faite que la Jociste l'a déjà racontée par écrit. “Nous ne demandons pas cela aux nôtres,” commente-t-elle.

Ça n'est d'ailleurs pas nécessaire. Ce qui importe c'est l'esprit jociste. Il est bel et bien vivant dans notre section féminine de la J.O.C.

Ce qui

"C
souven
en juil
défini
à l'em
prend
désign
tinctLa
vrières
n'est g
J.O.C.
gation
indiffé
avoir
faire le
Jeun
cément

CHAPITRE XI

FRONT COMMUN DES JEUNES OUVRIERS ET DES JEUNES OUVRIÈRES

Ce qui caractérise le mouvement jociste, c'est son unité. — Pourquoi se séparer pour faire le bien!—Les bureaux à la "Centrale" de la rue Saint-Denis. — La question de l'abri de nuit féminin. — Un projet de foyer. — Les grands services sociaux.

“ Ce qui caractérise la *J.O.C.* ”, lit-on dans l'album-souvenir de la première grande manifestation publique, en juillet 1935, “ c'est son unité. Un front uni, bien défini, il n'est pas de plus puissant moyen de tenir tête à l'envahissement de l'erreur et du mensonge”. On comprend alors qu'il n'y ait qu'une *J.O.C.*, qu'en réalité la désignation *J.O.C.F.* n'est pas celle d'un mouvement distinct mais celle simplement du groupement féminin.

La participation de jeunes ouvriers et de jeunes ouvrières dans un même mouvement d'Action catholique n'est pas sans surprendre certaines gens. C'est qu'à la *J.O.C.*, on s'est dit que puisqu'il n'y a pas de ségrégation chez les jeunes quand il s'agit par exemple de choses indifférentes aux yeux de la morale, il ne doit pas y en avoir non plus, à plus forte raison, quand il s'agit de faire le bien.

Jeunes ouvriers et jeunes ouvrières ne sont-ils pas forcément appelés à se rencontrer dans presque toutes les

circonstances de la vie, jusqu'à l'atelier ? Jocistes ou non, jeunes ouvriers et jeunes ouvrières se rencontrent tous les jours dans le milieu familial, dans la rue, dans le tramway, dans les magasins, aux endroits de récréation, en maints autres endroits. Comment pourrait-il alors n'être pas permis aux mêmes jeunes d'entretenir des relations, de se rencontrer, de se voir, de se concerter en vue de se former mutuellement selon les principes catholiques, d'organiser leur vie en conséquence ? La *J.O.C.* groupe ensemble jeunes ouvriers et jeunes ouvrières pour atteindre, toucher les uns et les autres, les uns par les autres.

Nous avons déjà cité plusieurs mots d'ordre jocistes, dont l'un est particulièrement significatif : "A côté de la contagion du mal, il faut organiser la contagion du bien". Or, s'il est une chose qui nécessite d'urgence la formation d'un front commun, c'est bien la contagion du bien. L'unité de front n'a-t-elle pas trop longtemps existé dans l'autre camp seulement ?

* * *

C'est ainsi que, rue Saint-Denis, à Montréal, logent sous un même toit les administrations et les organisations de toute la *J.O.C.* C'est la "Centrale" jociste. Une immense affiche se dresse sur la façade de l'immeuble et l'annonce aux passants. Pour que nul n'en ignore, même pas le passant nocturne, l'électricité, le soir venu, illumine l'affiche en question.

Sous ce même toit logent encore le foyer pour apprentis et jeunes ouvriers, l'abri pour jeunes sans-foyer. Il va sans dire que cela est séparé du reste. Il n'y a pas de jocistes féminines qui couchent à la "Centrale". La section féminine y tient simplement ses bureaux dans le jour.

A part le foyer et l'abri de nuit, qui ne sont organisés que pour les garçons, les mêmes services sociaux existent pour la *J.O.C.* féminine et pour la *J.O.C.* masculine. La *J.O.C.* a ses représentantes comme ses représentants auprès des cours de justice criminelle, ses visiteuses comme ses visiteurs dans les institutions pénitentiaires, des surveillants et des surveillantes pour la tutelle aux gares. Le service des loisirs, duquel relève l'organisation et l'administration des camps de vacances, comprend des camps féminins et des camps masculins. Un bureau de placement fonctionne pour les garçons comme pour les filles. Au vrai, le bureau de placement féminin a la tâche plus facile que l'autre, car, paraît-il, ça n'est pas le travail qui manque pour la main d'oeuvre féminine ouvrière. Pour chacun de ces services, il y a toutefois groupement féminin et groupement masculin. Les publications, dont quatre sont mensuelles, y compris un journal : *Jeunesse Ouvrière*, offert au grand public et tiré à plus de vingt-cinq mille exemplaires, sont les mêmes pour le *Jociste* et pour la *Jociste*. Dans le cas de certains bulletins, il peut y avoir parfois des variantes qu'occasionnent des circonstances particulières. Mais l'on peut dire que ce sont toujours tous les mêmes mots d'ordre qui vont à toute la *J.O.C.* Pourrait-on d'ailleurs dire qu'il y a deux façons d'être catholique, qu'il existe un catholicisme pour l'ouvrier et un autre pour l'ouvrière?

Il va sans dire tout de même que dans la *J.O.C.*, c'est la *Jociste* qui, plus particulièrement, exerce son action auprès de l'élément féminin ouvrier et le *Jociste*, plus particulièrement la sienne auprès des jeunes ouvriers.

* * *

La *J.O.C.* n'a pas de foyer et pas d'abri de nuit féminins. Nous demandons pourquoi à la secrétaire générale, Mlle Gabrielle Filion.

Celle-ci nous expose que le besoin de l'un ou de l'autre n'était pas aussi pressant dans le cas des jeunes filles, qu'il ne l'était dans le cas des jeunes gens. L'établissement de foyers jocistes féminins est au programme mais la *J.O.C.* a d'abord voulu parer au plus urgent, le foyer à prix très modique et l'abri de nuit gratuit pour les garçons.

Le véritable abri de nuit féminin, selon toute apparence, serait à peu près inutile. Mlle Filion nous dit que même si la *J.O.C.* affectait une grande maison à cette fin, les lits resteraient vides. Comme question de fait, la police ne rapporte pas de femmes qui en soient réduites à dormir dans les parcs publics ou dans les postes. Il se présente sans doute des cas d'hospitalisation mais il existe déjà des maisons pour s'en occuper, de même qu'il existe bon nombre de foyers féminins.

L'abri de nuit, qui ne serait qu'un abri de nuit et non pas un hospice, ne serait pas fréquenté par les femmes. Question de fierté? En tout cas, c'est un fait. Un hospice qui se déguiserait sous le nom d'abri de nuit n'en resterait pas moins un hospice et ce genre d'institution n'est pas pour la jeunesse. Or, c'est la jeunesse ouvrière dont se préoccupe la *J.O.C.*, oeuvre de formation et non pas d'hospitalisation. Pour la *J.O.C.*, l'hospitalisation féminine ne peut être qu'un moyen fort occasionnel. Dans les cas de ce genre, elle a des arrangements avec des institutions spécialisées.

D'une façon générale, la *J.O.C.* peut toujours placer une jeune ouvrière qui peut et veut travailler, ce qui règle le cas de l'abri de nuit.

Le projet d'un foyer jociste? Mlle Filion ne veut pas nous en parler pour le moment. Ça n'est qu'un projet et la *J.O.C.* aime mieux parler de ses réalisations que de ses projets.

CHAPITRE XII

LE PROBLÈME DU MARIAGE

Le cas de la jeune ouvrière qui ne peut songer au mariage. — Gagner son pain et même celui de ses parents. — Des cas particuliers à propos du local jociste féminin.

Dans Montréal seulement, la *J.O.C.* compte cent-six sections dont soixante ont un local permanent. Pour les garçons, ces locaux pourvus de jeux divers sont ouverts tous les soirs non seulement aux jocistes mais à tous les jeunes qui s'y présentent. Les locaux féminins, au contraire, tout en étant occupés également en permanence, ne sont ouverts qu'un soir par semaine. L'ouverture quotidienne n'est pas jugée nécessaire, si ce n'est dans deux cas et pour des raisons bien particulières.

Dans le cas de la ville de St-Laurent, c'est son éloignement relatif du centre montréalais qui motive pour ainsi dire la quotidienneté du local. Un bon nombre des jocistes féminines de cette municipalité de banlieue n'ont pour ainsi dire pas d'autre endroit de loisir que le local de leur groupe. L'on sait que souvent le foyer ouvrier ne se prête guère aux réceptions amicales. Dans bien des cas, la jeune ouvrière ne se trouve même pas dans sa famille. Elle loge chez des étrangers. Le cas de Saint-Laurent est donc bien particulier.

De même pour la paroisse de Sainte-Hélène, située celle-là en plein centre du vieux Montréal, à proximité des gares. C'est précisément cette proximité qui rend pour ainsi dire nécessaire l'ouverture quotidienne du local dans cette paroisse établie à la périphérie de l'asphaltique place Chaboillez. Le local féminin de Sainte-Hélène sert comme de "Centrale" pour la tutelle féminine aux gares. Quand les Jocistes qui exercent cette tutelle repèrent une jeune fille qui semble perdue dans la foule de la gare Bonaventure ou de la gare Windsor, c'est au local de Sainte-Hélène qu'elles lui offrent de la conduire. De là, si elle n'a pas de destination bien précise, on trouve à lui en donner une convenable. La *J.O.C.* féminine n'a pas de foyer, nous l'avons indiquée, non plus que d'abri de nuit. Au cas de besoin, elle a toutefois des ententes avec des institutions de ce genre.

C'est encore pour des motifs bien particuliers que les locaux jocistes féminins sont ouverts tous les soirs dans la ville de Hull, célèbre entre tous les centres urbains de la province de Québec pour ses tavernes mixtes, ses cafés de nuit, etc. Hull est une ville frontière, on le sait. Un pont interprovincial la relie à la ville d'Ottawa. C'est ainsi qu'un certain nombre d'Ontariens, sans doute fort puritains et rigoristes dans le cercle respectable de leurs familles, trouvent à propos d'aller se récréer à leur façon en territoire québécois. Des entrepreneurs ne se font pas scrupule d'y chercher leur profit en commercialisant les loisirs de ces bonnes gens. La *J.O.C.* hulloise a tout lieu de croire que cela ne peut tout de même exister sans danger pour la jeunesse. Elle s'organise donc pour offrir à cette dernière des loisirs d'un autre genre.

* * *

D'une façon générale cependant, ça n'est pas l'organisation quotidienne des loisirs qui fait l'objet des activités jocistes féminines. Ces activités, quand elles sont spécifiquement féminines, sont d'un autre ordre. C'est dans le milieu du travail, dans le milieu familial qu'elles s'exercent principalement.

Le problème de la jeunesse ouvrière féminine serait dans une large mesure résolu, nous disait une jociste, par la seule solution du problème du chômage chez les jeunes ouvriers. A l'heure qu'il est, un très grand nombre de jeunes filles cherchent du travail à l'usine, au comptoir d'un magasin, pour la simple raison qu'elles ne peuvent faire autrement. Il s'agit pour elles de gagner, d'arracher leur vie, de trouver le strict nécessaire. Le chômage reste tellement généralisé chez les jeunes ouvriers que le mariage est autant dire hors de question pour elles. Si par hasard il s'offrait, ça ne serait pas sans s'accompagner d'un si grand nombre de risques non seulement réels mais sérieux que bien peu l'accepteraient.

Il y a plus encore. Dans maints et maints cas, la jeune ouvrière doit non seulement gagner son propre pain mais celui de sa famille. Le père, les frères sont en chômage depuis des semaines, des mois, des années. Dans la classe ouvrière, aux jours d'aujourd'hui, rares sont les jeunes hommes qui pourraient, en se mariant, assumer la charge de deux foyers ou d'un double foyer.

Un pareil concours de circonstances n'est certes pas de nature à encourager le mariage dans la jeunesse ouvrière. Le mariage devient une institution de plus en plus difficilement accessible à la jeune ouvrière. La vie au foyer,

dans son foyer, à élever ses propres enfants, lui apparaît comme une chose dont il n'est plus question que dans les romans qui finissent bien. L'ouvrière a l'impression qu'elle devra rester toute sa vie ouvrière d'usine, employée de magasin.

Ce qui plus est, la vie au foyer de ses parents, surtout quand c'est elle-même qui doit en assumer le fardeau, n'est pas sans lui faire connaître les lamentables aléas du mariage ouvrier à notre époque de haute civilisation. Non seulement la jeune ouvrière ne rêve-t-elle plus du mariage, mais elle le redoute très souvent et non sans cause.

Pour exposer la question en quelques mots: la vocation du mariage se perd dans la classe ouvrière. Ni les jeunes ouvriers, ni les jeunes ouvrières ne s'y préparent plus parce qu'ils considèrent les uns et les autres qu'il serait inutile même d'y penser.

* * *

Dans la mesure de ses moyens la *J. O. C.* agit pour que cet état de chose se modifie.

Elle veut que la jeune ouvrière, tant que les circonstances la forceront de travailler pour un salaire, ne soit pas soumise à une influence déprimante, démoralisante, antichrétienne, qui la déforme au point qu'il ne lui soit pas possible plus tard, les temps ayant changé, de songer à s'établir normalement, à la direction d'un foyer.

C'est donc dans le milieu familial et dans le milieu même du travail que la *Jociste* agit, qu'elle établit des contacts. Sa méthode, sa technique n'est d'ailleurs pas différente de celle du *Jociste*. Les maux à combattre ne sont-ils pas les mêmes: l'immoralité sous toutes ses formes, le

blasphème, (non pas le simple juron, mais le blasphème), l'anticléricalisme, le débraillé, les pires propagandes sous les formes les plus insinuantés?

L'action de la *J.O.C.*, dans les milieux féminins — nous le tenons de jeunes ouvrières elles-mêmes — est survenue comme une brise purificatrice. La femme est essentiellement un être d'affection et de dévouement. Quand à cela s'ajoute l'esprit jociste, les résultats ne manquent pas d'être remarquables. De fait, ils le sont.

Il est évident que les résultats obtenus dans les différents départements algériens sont très variables. On peut constater que dans certains départements, les résultats sont très élevés, tandis que dans d'autres, ils sont très faibles. Cette situation est due à de nombreuses causes, dont les principales sont :

- 1° Le manque de matériel scolaire ;
- 2° Le manque de personnel enseignant ;
- 3° Le manque de formation des enseignants ;
- 4° Le manque de motivation des élèves ;
- 5° Le manque de suivi des élèves ;
- 6° Le manque de coopération entre les différents acteurs de l'éducation ;
- 7° Le manque de moyens financiers ;
- 8° Le manque de suivi des enseignants ;
- 9° Le manque de suivi des établissements ;
- 10° Le manque de suivi des programmes ;
- 11° Le manque de suivi des résultats ;
- 12° Le manque de suivi des besoins ;
- 13° Le manque de suivi des attentes ;
- 14° Le manque de suivi des préoccupations ;
- 15° Le manque de suivi des inquiétudes ;
- 16° Le manque de suivi des craintes ;
- 17° Le manque de suivi des espoirs ;
- 18° Le manque de suivi des rêves ;
- 19° Le manque de suivi des aspirations ;
- 20° Le manque de suivi des ambitions ;
- 21° Le manque de suivi des vœux ;
- 22° Le manque de suivi des souhaits ;
- 23° Le manque de suivi des désirs ;
- 24° Le manque de suivi des envies ;
- 25° Le manque de suivi des besoins ;
- 26° Le manque de suivi des attentes ;
- 27° Le manque de suivi des préoccupations ;
- 28° Le manque de suivi des inquiétudes ;
- 29° Le manque de suivi des craintes ;
- 30° Le manque de suivi des espoirs ;
- 31° Le manque de suivi des rêves ;
- 32° Le manque de suivi des aspirations ;
- 33° Le manque de suivi des ambitions ;
- 34° Le manque de suivi des vœux ;
- 35° Le manque de suivi des souhaits ;
- 36° Le manque de suivi des désirs ;
- 37° Le manque de suivi des envies ;
- 38° Le manque de suivi des besoins ;
- 39° Le manque de suivi des attentes ;
- 40° Le manque de suivi des préoccupations ;
- 41° Le manque de suivi des inquiétudes ;
- 42° Le manque de suivi des craintes ;
- 43° Le manque de suivi des espoirs ;
- 44° Le manque de suivi des rêves ;
- 45° Le manque de suivi des aspirations ;
- 46° Le manque de suivi des ambitions ;
- 47° Le manque de suivi des vœux ;
- 48° Le manque de suivi des souhaits ;
- 49° Le manque de suivi des désirs ;
- 50° Le manque de suivi des envies ;

Il est donc évident que les résultats obtenus dans les différents départements algériens sont très variables. On peut constater que dans certains départements, les résultats sont très élevés, tandis que dans d'autres, ils sont très faibles. Cette situation est due à de nombreuses causes, dont les principales sont :

Il est donc évident que les résultats obtenus dans les différents départements algériens sont très variables. On peut constater que dans certains départements, les résultats sont très élevés, tandis que dans d'autres, ils sont très faibles. Cette situation est due à de nombreuses causes, dont les principales sont :

Commen
n
t
g
à

La J
vement
une for
lement
atteigne
tario, c
publiqu
définim
viser à
ganisée

La J
compre
est à M
cette gr
certaines
tions de
un nom
ou de

CHAPITRE XIII

UNE FORMATION MILITANTE QUI AGIT DANS DES CADRES

Comment la J. O. C. est un mouvement de masse, ordonné selon une méthode, une technique. — L'équipe, la section, la fédération régionale, la fédération centrale. — Le tout, servi avec garniture de Cercles d'étude. — Des Cercles qui peuvent être des journées et des semaines.

La *J.O.C.* est un mouvement de masse mais un mouvement ordonné selon une méthode, une technique. C'est une formation militante dont les cadres couvrent non seulement la province de Québec mais débordent au delà, atteignent maintenant les provinces du Manitoba, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, quelques Etats de la république voisine. Ses cadres peuvent s'étendre encore indéfiniment. La *J. O. C.* étant de l'Action catholique, doit viser à l'universel. Elle est militante et conquérante, organisée pour la lutte et la conquête.

La *J.O.C.*, telle qu'elle vit chez nous depuis cinq ans, comprend d'abord une fédération générale dont le siège est à Montréal, à la "Centrale" de la rue Saint-Denis. De cette grande fédération dépendent trente fédérations diocésaines ou régionales qui groupent au delà de 300 sections dont l'effectif dépasse les 20,000 membres, plus un nombre indéterminé mais imposant de sympathisants ou de "juxtaposés", pour employer un mot du voca-

bulaire jociste. Chaque section est divisée en équipes ou cellules de quatre ou cinq membres, six tout au plus. C'est par l'équipe ou la cellule, chaque membre de chaque équipe que se fait l'action.

Il convient de rappeler en effet que la *J.O.C.* est un mouvement de masse mais au moyen de l'action individuelle, de l'individu sur l'individu.

Les mots d'ordre viennent d'en haut, sont étudiés, débattus, préparés par le conseil des fédérations, puis transmis, selon l'ordre hiérarchique, jusqu'aux équipes et aux membres des équipes. Celles-ci et ceux-là les acceptent d'autant plus volontiers que ces mots d'ordre qui leur viennent d'en haut sont la résultante du travail d'enquête de chacun.

* * *

Mais avant de voir de plus près l'équipe ou la cellule, considérons la section. Son territoire correspond généralement à la paroisse. Il y en a plus de cent dans Montréal seulement, chacune avec son local. A la tête de la section, un comité de trois officiers: président, secrétaire, trésorier, qui doit s'assurer les conseils d'un aumônier. L'aumônier est d'ailleurs le même pour toute la section. Le comité se réunit au moins une fois par semaine et s'occupe de l'administration et de la direction d'ensemble, selon les directives qui viennent du secrétariat général.

La section comprend encore un cercle d'étude dont font partie non seulement les trois du comité mais tous les chefs d'équipe ou les militants "responsables". Ne sont admis au cercle d'étude que ceux qui ont une responsabilité bien précise: direction des assemblées générales, services sociaux, direction d'équipe, direction d'une

campagne, d'une propagande, d'un service spécial. Le cercle se tient une fois par semaine. C'est le vrai centre de formation. Le président, le secrétaire et le trésorier du comité, occupent le fauteuil à tour de rôle, de façon à ce que chacun se familiarise avec le travail. C'est l'un des principes jocistes que les trois dirigeants d'un comité local ne soient qu'un. Le cercle d'étude ne va jamais sans un commentaire de l'Évangile, un commentaire auxquels tous participent. C'est au cercle d'étude que se préparent immédiatement les enquêtes sociales et religieuses.

Toute la formation des militants et des militantes jocistes est à base d'enquête, comme d'ailleurs toute l'activité jociste. Les Jocistes doivent constater eux-mêmes les besoins de leurs compagnons ou de leurs compagnes, avant d'entreprendre une campagne ou un service. Il n'y a pas de mot d'ordre sans qu'on ait enquêté pour trouver ce qu'il faut faire.

L'assemblée mensuelle, à laquelle tous les jocistes sont admis, est comme la réunion de famille. On y soumet un rapport des activités du mois et chacun est invité à dire ce qu'il pense, à faire ses suggestions. Les discours sont interdits, font place à la conversation, à la discussion. Le mot d'ordre est catégorique: *Pas de discours, on parle*. Mais on parle de ses affaires, des besoins du jeune ouvrier, de la jeune ouvrière. C'est à l'assemblée générale que des enquêtes sociales se complètent, au moyen de questions que pose par exemple le rapporteur et auxquelles l'assistance répond par des faits, des appréciations, des suggestions. Cela ne va pas comme de raison sans préparation avant l'assemblée, sans discipline pendant la discussion. Le tout constitue de la formation jociste. La séance comprend aussi une partie récréative d'inspiration

nettement éducative: des sketches vivants et d'actualité, du chant mais pas de déclamation; quand il se peut, du cinéma formateur.

Dans le vocabulaire jociste, on dit de l'assemblée mensuelle qu'elle est le troisième étage de la section.

* * *

La base, le fondement, c'est la cellule, l'équipe. Chaque membre fait partie d'une équipe que dirige un militant ou une militante. Une section partage entre ses équipes tout le territoire d'une paroisse, un secteur par équipe. Dans une ville, le secteur comprend tant de rues. A la première page du carnet d'un militant se trouve la carte du secteur confié à sa charge, dont il est responsable. C'est lui qui distribue entre ses quatre, cinq ou six équipiers le travail qu'il faut accomplir. Le partage de la besogne entre jusque dans les plus menus détails. Tel et tel numéros de telle rue par exemple sont confiés à un tel.

* * *

Au-dessus des sections, pour les grouper, il y a les fédérations diocésaines ou régionales. Cette double désignation est nécessaire parce que, dans certains diocèses, à cause de la géographie ou pour d'autres raisons, l'organisation de deux ou plusieurs fédérations s'impose. C'est le cas notamment pour le diocèse de Montréal, qui a six fédérations: Nord, Sud, Centre, Sud-Est, Est et Ouest. En pareil cas, chaque fédération régionale relève directement, comme les fédérations proprement diocésaines, de la fédération générale qui a son siège à Montréal, rue Saint-Denis.

À la tête de la fédération diocésaine ou régionale, un comité de trois dirigeants (président, secrétaire, trésorier), plus un aumônier. Les dirigeants sont élus annuellement par le conseil régional ou diocésain pour lequel chaque section désigne un représentant. Le comité régional, chargé de l'administration et de la direction, se réunit chaque semaine et réunit son conseil mensuellement. Il s'agit alors de faire la mise aux points quant aux directives, aux mots d'ordre qui viennent du conseil général par le Bulletin des militants.

Le comité régional peut aussi tenir des cercles d'étude, dans le même genre que ceux des comités de section. Cela se fait quand le comité régional s'est adjoint des militants ou des militantes pour le travail régional: fondation de sections nouvelles, visite des sections anciennes. Le comité régional doit organiser la visite au moins mensuelle de chacune de ses sections.

* * *

À la tête de la hiérarchie fédérale, la fédération générale:

Un comité de trois membres (secrétaire, trésorier, propagandiste), plus un aumônier;

Un conseil général normalement constitué des trois dirigeants de chacune des fédérations diocésaines ou régionales.

Le conseil se réunit deux fois par année et décide des grands mots d'ordre. C'est ensuite le comité qui agit comme exécutif. Celui-ci, suivant les directives du conseil publie le journal mensuel de la J. O. C. : *Jeunesse Ouvrière*, et les quatre bulletins jocistes : *Le Militant*, adressé aux dirigeants locaux : *Pour Garder*, adressé aux

dirigeantes locales; *Un Mouvement*, pour les dirigeants diocésains ou régionaux et les "responsables" de certains services spéciaux; *l'Aumônier*, dont la destination est assez claire.

Pour le conseil général comme pour les conseils régionaux et diocésains, il y a toute une série de cercles d'étude qui sont parfois des Journées et parfois des Semaines d'étude.

L'influen
m
l'
La
membre
partie
qui n'a
Les 20
à la st
constan
let-ci co
pocistes.
posante.
En m
croit to
encore
pour en
patisan
ont inn
d'hombr
surprend
La fe
rait jam

CHAPITRE XIV

UNE ARMÉE DE SYMPATHISANTS EN MARGE DES CADRES RÉGULIERS

L'influence de la J. O. C. s'étend bien au-delà de la masse des 20,000 membres de son effectif. — L'action véritable se fait par l'équipe et les équipiers. — La conquête des meneurs.

La *J.O.C.* annonce un effectif de plus de 20,000 membres. Il s'agit là de membres inscrits, actifs, faisant partie d'une équipe, d'une cellule, participant au travail qui n'a jamais de cesse, qui se poursuit en permanence. Ces 20,000 constituent comme l'armée régulière, soumise à la stricte discipline du mouvement, sous la direction constante de 2,000 militants et militantes, rompus, celles-ci comme ceux-là, à la technique ainsi qu'à la méthode jocistes. Mais la *J.O.C.* agit sur une masse bien plus imposante.

En marge de cette armée régulière, dont la force s'accroît tous les jours, il y a l'armée bien plus nombreuse encore des sympathisants de la *J.O.C.*, des "juxtaposés", pour emprunter un mot du vocabulaire jociste. Les sympathisants, les "juxtaposés", on pourrait dire qu'ils sont innombrables. Au vrai, on n'a jamais essayé de les dénombrer. La chose, à supposer qu'on la voudrait entreprendre, ne serait d'ailleurs pas facile.

La foule des sympathisants, des "juxtaposés", ne se voit jamais aux réunions des sections jocistes, même pas

aux grandes manifestations. Un très grand nombre d'entre eux, la plupart même, sont des sympathisants, des "juxtaposés", sans le savoir. Certains n'ont jamais entendu prononcer le nom de *J.O.C.* par les équipiers jocistes, qui trouvent pourtant moyen de les influencer tous les jours, en tous lieux, dans le milieu du travail, dans le milieu du loisir, parfois jusque dans le milieu familial.

L'action jociste s'exerce par le contact individuel. Elle peut se faire non seulement insinuante mais subtile. Son effet est autant, même plus en profondeur qu'en surface. A quoi servirait-il d'ailleurs de pratiquer un recrutement intensif pour le platonique plaisir de couvrir des listes de noms? La *J.O.C.* n'est pas une association, une société mais un mouvement d'action en vue d'un résultat. Le résultat ne doit pas être passager mais stable. L'ordre de chose doit changer dans la vie ouvrière, l'ambiance doit se moraliser, se faire chrétienne et le rester.

Le contact, la conquête, la prise de possession, c'est l'oeuvre de l'équipe et des équipiers qui agissent dans tout l'ensemble du milieu ouvrier, auprès du jeune ouvrier et de la jeune ouvrière, au travail comme dans ses loisirs et dans le cercle de la famille.

L'équipe n'est jamais de plus de six membres, chef compris. Pour fonder une nouvelle équipe, il faut au moins deux membres ayant fait la vraie vie d'équipe. D'ailleurs un chef a le devoir de se préparer un assistant capable de le remplacer n'importe quand. Le chef en formation assume déjà une part de la responsabilité de son équipe, parfois même se voit confier la direction d'un important service. La *J.O.C.* n'improvise pas ses chefs, ses meneurs, eles les choisit et les forme.

* * *

Une section jociste correspond généralement à une paroisse dont le territoire est partagé en autant de secteurs qu'il y a d'équipes dans la section. Chaque militant ou chef d'équipe est muni d'un carnet avec carte détaillée de son secteur: rues, maisons, logis. Il appartient au chef de tracer le travail de chacun de ses équipiers jusque dans le moindre détail. Tel équipier doit visiter telle et telle maisons où se trouvent tant de jeunes ouvriers et de jeunes ouvrières. D'avance il aura noté tous les renseignements disponibles dans chaque cas. S'il s'agit de propagande générale, de la vente du journal ou du calendrier par exemple, le militant indique à ses équipiers quand et comment se présenter chez les gens. Il est des heures moins que d'autres propices au colportage d'une marchandise, même d'une marchandise de propagande.

Notons en passant que a *J.O.C.* se donne comme une école de formation non seulement religieuse et sociale mais intégrale. D'où l'importance qu'il y a de ne pas négliger la pratique de la psychologie. Le Jociste ne cherche pas à sortir un sujet de son milieu pour le conquérir, il va le trouver dans son milieu même. C'est là qu'il le veut transformer pour qu'ensuite il agisse à son tour sur le milieu.

La façon de s'introduire auprès d'un sujet désigné pour la conquête? Que ça soit à domicile, à l'usine ou ailleurs, c'est à l'équipe d'aviser selon le cas. L'endroit de contact pourra très bien être le restaurant du coin, avec ou sans *slot machine*, la salle de pool ou de quilles ou un autre endroit quelconque. Le contact s'établit à n'importe

te quel propos banal, par exemple une remarque sur la veine constante de la *slot machine* contre le joueur, une exclamation admirative à la suite d'un beau carambolage sur la table verte, d'une *strike* aux quilles.

Il s'agit de prendre contact. La chose faite ça n'est plus qu'une question de temps pour la conquête. L'équipier jociste ne parle jamais de son « sujet » mais de sa « conquête ». Un sujet désigné, c'est un sujet conquis. Là-dessus, pas de doute possible. Il ne s'agit plus que d'attendre le moment propice à la prise de possession.

* * *

La *J.O.C.* ne cherche pas particulièrement, ne choisit pas les « bons jeunes gens » et les « bonnes jeunes filles ». Ce qu'elle veut ce sont des meneurs. Dans une paroisse, ceux-ci sont vite repérés par le recensement jociste annuel. Pourquoi perdre du temps à des escarmouches, quand il est possible de remporter une victoire complète en frappant tout de suite un grand coup, en visant à la tête? Les jeunes vont généralement par bandes, suivent un chef, prennent ses allures, se mettent au diapason de son humeur. Ils rient quand ils rient, s'amuse de ses boutades et, s'il jure, de ses jurons, jurent même comme lui pour se donner une contenance. Transformer le chef, c'est transformer la bande. Des meneurs, il s'en trouve partout, dans tous les milieux. Souvent, il suffit d'un seul ou de quelques-uns pour donner le ton à toute une usine, pour y créer une ambiance bonne ou mauvaise.

La *J.O.C.* s'attaque tout de suite au chef, à celui ou à celle qui mène le bal. Si arrogantes que soient ses allures, si osés que soient habituellement ses propos, il peut suffire d'un mot placé au bon moment pour le changer.

Dans un atelier mixte, par exemple, un meneur servira de mauvais exemple à tous par ses paroles grivoises, même pires que grivoises, par sa façon de se comporter envers les ouvrières. Que quelqu'un de décidé lui demande, un bon coup, devant tout le monde, s'il aimerait à voir un autre se conduire ainsi à l'endroit de sa soeur ou de sa fille, le meneur hésitera, s'il ne perd pas complètement et tout de suite son air de fanfaron. Pour intervenir de cette façon, un Jociste n'a pas besoin de dire qu'il est Jociste. Dans maints cas, il vaut même mieux qu'il ne le dise pas.

Un meneur qui change de conduite n'en reste pas moins un meneur. C'est principalement sur les meneurs qui s'amendent que la *J.O.C.* compte pour transformer certains milieux. Elle sait déjà d'expérience que le moyen est excellent. Il est ainsi des chefs de bandes sur lesquels la *J.O.C.* agit depuis des mois et des années, sans qu'ils se soient jamais doutés d'avoir été l'objet d'un mouvement concerté. Ils n'en sont pas moins transformés et n'agissent pas moins à leur tour sur leur milieu.

Combien de meneurs aussi savent que c'est la *J.O.C.* qui a déterminé leur changement d'attitude, leur conversion même, mais qui ne veulent pas le faire savoir, à qui il ne dit rien de s'embrigader dans le mouvement jociste non plus que dans aucun mouvement organisé. Parfois, ça sera simplement le port de l'insigne ou quelque autre chose du même genre qui les rebutera. Ceux-là ne sont pas les sympathisants les moins dévoués.

* * *

Nous pourrions prolonger l'énumération de ces types. Disons simplement que la méthode, la technique de l'é-

quipier jociste est toujours la même: le contact individuel, la conquête des meneurs.

Ce n'est donc pas dans ses assemblées que la *J.O.C.* agit. Assemblées de sections et cercles d'étude ont lieu simplement pour permettre à ses membres de refaire comme qui dirait leur plein d'essence jociste. L'action véritable, ce sont les équipes et les équipiers qui la font, quotidiennement, dans tous les milieux.

Le m

L
indiv
nes
vue
le ré
soit
peut
divi
celui
qui
ger,L
Chac
les m
J.O.C.
puis
mass
que
bord

CHAPITRE XV

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE EN MÊME TEMPS QU'UN CONTACT INDIVIDUEL

Le mouvement jociste ne peut aller sans la formation de l'équipe et des équipiers. — Pour l'une et pour les autres, l'enquête est le moyen de formation. — Voir, juger, agir. — La méthode d'enquête dans un cas particulier, celui des loisirs.

L'action jociste est à la fois travail d'équipe et contact individuel. C'est l'effort individuel d'une masse de jeunes qui se concertent, se soumettent à une discipline, en vue d'un même résultat. Il n'est alors que naturel que le résultat présente les mêmes caractères que l'action qu'il soit à la fois individuel et collectif. Une telle action ne peut être toutefois sans une formation préalable de l'individu et de l'équipe. Dans le cas de celle-ci comme de celui-là, la méthode jociste de formation, c'est l'enquête, qui se fait toujours d'après la même formule : *Voir, juger, agir.*

L'enquête jociste se fait par l'individu et par l'équipe. Chaque mois, c'est le même sujet d'enquête qu'abordent les milliers d'équipes des quelques 300 sections de la J.O.C. Maintenant que le mouvement est en marche depuis plus de cinq ans, l'on peut se faire une idée de la masse d'information que cela représente. D'autant plus que l'enquête jociste est toujours réaliste, s'en tient d'abord au strict domaine des faits.

* * *

En veut-on un exemple tout récent? *Le Militant*, bulletin mensuel jociste, annonçait pour le mois de novembre, 1936, une enquête spéciale sur les loisirs de la jeunesse ouvrière. Chaque section eut à remettre à ses équipiers les mêmes formules, le même questionnaire. Les informations recueillies par chacun sont maintenant dans les archives de chaque section après avoir servi à la préparation d'un rapport au secrétariat général. Rapport détaillé, ainsi que le demandait une formule imprimée dans *Le Militant*.

Pour donner une idée de la minutie qui préside à ces enquêtes, nous reproduisons une partie du questionnaire à propos des loisirs et des lieux de loisirs, avec les réponses qui furent données, par une section d'un centre urbain qui n'est pas Montréal:

Au 31 novembre 1936, la section.....
 faisant partie de la fédération de..... et
 ayant fait enquête dans la paroisse de.....
 ville de....., province de.....
 déclare avoir relevé les chiffres suivants et certifie qu'ils
 sont exacts:

Combien de restaurants	18
De salles de pool	7
De salles de quilles	5
De théâtres	2
De salles de danse	4
De cafés	11
De parcs publics	3
Autres terrains de jeux, coins et terrains vacants.....	6

<i>De bains publics</i>	2
<i>De salles de jeu</i>	19
<i>De tavernes</i>	4
<i>De « slot machines »</i>	5
<i>D'hôtels</i>	3
<i>De maisons de chambres</i>	76
<i>Combien d'autres endroits reconnus d'amusement</i>	13
<i>Dire les genres:</i>	<i>Salles de culture physique,</i> <i>clubs ouvriers, etc., etc.</i>

L'enquête est encore poussée plus loin au sujet de certains de ces mêmes établissements. On a voulu se rendre compte de leur valeur au point de vue moral, religieux, savoir le nombre de ceux qui sont bons, de ceux qui sont passables, de ceux qui sont mauvais.

La même section paroissiale d'en dehors de Montréal fournit les précisions suivantes:

	Bons	Passables	Mauvais
<i>Restaurants</i>	2	6	10
<i>Quilles</i>	1	3	1
<i>Pools</i>	4	—	3
<i>Cafés</i>	6	1	4
<i>Hôtels</i>	—	—	3
<i>Maisons de chambres</i>	12	23	41
<i>Bains publics</i>	1	1	—

Sur des feuilles supplémentaires ainsi que le secrétaire général l'avait demandé, l'on trouve des renseignements quant à la tenue des bains publics et des autres établissements qui font l'objet de l'enquête. Dans la ville en question, on apprend encore qu'environ 85 pour cent

de la jeunesse ouvrière de la paroisse concernée fréquentent ces établissements. Les autres passent leurs heures libres soit au foyer, soit dans la rue.

Cette recherche de faits du même genre s'est pratiquée en même temps dans chacune des paroisses où vit et agit une section jociste, non seulement dans la province de Québec, mais dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, dans maintes paroisses de la Nouvelle-Angleterre.

* * *

En décembre, une grande partie des faits étant connue, la J.O.C. invitait ses membres à les apprécier, en se posant les questions suivantes: Pourquoi employer ses loisirs au dehors? Combien de temps est ainsi mal employé? Combien de temps est ainsi perdu? Combien de temps est ainsi bien employé? Chacune des questions donne lieu à un cercle d'étude.

Ne croit-on pas généralement qu'il est normal d'employer ses loisirs au dehors? Au cercle d'étude, le croyons-nous? Est-ce que tous ceux et celles de votre entourage le croient? Comment croit-on qu'il faille passer ses loisirs au dehors? Citer les endroits et les genres d'amusement que l'on préfère, pour chaque saison.

Comment emploie-t-on ordinairement ses loisirs en dehors? Indiquer les endroits de loisirs où il est presque impossible de ne pas pécher. Certaines personnes ne sont-elles pas plus particulièrement des occasions de pécher? Où les rencontre-t-on ordinairement? Ne sommes-nous pas nous-mêmes des occasions de pécher? Est-ce une raison de désirer certains loisirs s'ils sont des occasions de pécher en même temps que des moyens de formation physique ou intellectuelle?

Est-il possible de perdre son temps, c'est-à-dire en ne faisant ni le mal ni le bien, par l'occupation des loisirs en dehors du foyer? Citer des cas de temps complètement perdu. Ces cas sont-ils fréquents? Quels sont les résultats immédiats et lointains des loisirs ainsi employés? Y aurait-il moyen de rendre très bons des loisirs qui sont maintenant nuls? Comment? Quels seraient ces bons résultats?

Quelles sont les façons de bien employer ses loisirs hors du foyer? Est-ce bien employer ses loisirs que de compléter sa formation physique? Comment y parvenir? Est-ce bien employer ses loisirs que de compléter sa formation intellectuelle? Comment y parvenir? Sa formation spirituelle et comment? Est-ce bien employer ses loisirs que de les consacrer à la formation des autres? Sommes-nous libres, nous, de vouloir ou de ne pas vouloir la formation complète des autres?

Toutes ces questions, la J.O.C. les pose à ses membres et leur demande d'y répondre, en s'inspirant tous du même mot d'ordre: « *Rappelons-nous le mauvais riche et trouvons une solution* ».

* * *

La grande préoccupation de l'heure chez les Jocistes, c'est l'organisation et l'utilisation des loisirs de la jeunesse ouvrière. L'enquête ne fait que commencer sur cette question, de toute première importance, on en conviendra, par suite du chômage forcé de tant de jeunes.

L'année jociste 1937 est particulièrement consacrée aux loisirs.

Bien d'autres questions ont toutefois été l'objet des enquêtes de la *J.O.C.* Nous en énumérons quelques-unes seulement, au cours des deux dernières années :

L'hygiène et la propreté au travail,
La conscience professionnelle,
Les accidents du travail,
La durée du travail,
Les travaux pénibles et dangereux,
La pudeur au travail,
Les salaires,
La protection des ouvriers dans le milieu du travail,
L'influence de l'éducation familiale dans le milieu du travail,

La situation des jeunes messagers,
La situation des employées d'hôtels et de restaurants,
La durée du travail pour ces dernières.
Définition et but des loisirs tels qu'on les entend dans la jeunesse ouvrière.

Nécessité des loisirs pour la formation.

Chacune de ces enquêtes a été faite avec le même soin, la même minutie. C'est grâce aux informations données par l'ensemble que la *J.O.C.* a pu organiser et mettre au point ses grands services sociaux, préparer et soumettre aux autorités des projets que nous avons signalés, par exemple, pour la solution du chômage chez les jeunes, pour la réforme du régime pénitentiaire.

A noter encore qu'à la *J.O.C.*, une enquête faite n'est jamais une enquête terminée mais à refaire constamment. Il s'agit de toujours connaître des circonstances actuelles, présentes. En somme, l'on pourrait définir la *J.O.C.* : une enquête en permanence, à la lumière de la foi chrétienne et catholique.

CHAPITRE XVI

LES GRANDS SERVICES SOCIAUX SONT SORTIS DES ENQUÊTES

En se rendant compte d'une situation, les Jocistes ont vu le besoin d'une action immédiate. — Selon leurs moyens, ils ont agi. — Voudra-t-on les aider, leur procurer les moyens de faire davantage?

Les grands services sociaux de la J.O.C. sont sortis de ses enquêtes. Ce sont les enquêtes, s'enchaînant les unes aux autres, formant un tout, qui ont démontré certains besoins urgents, immédiats. C'est ainsi que se sont organisés presque en même temps, parce que l'un ne pouvait pas aller sans l'autre, le foyer, l'abri de nuit, le service d'assistance judiciaire, la visite des institutions pénitentiaires, la surveillance et la protection des « sortis de prison », le service du placement, la tutelle aux gares, le service des vacances. Ce dernier n'est encore qu'une ébauche, plus exactement un commencement de réalisation. En fait de loisirs organisés, la J.O.C. offre déjà les locaux de ses sections et ses camps de vacances. Il reste à organiser l'ensemble des loisirs, tous les loisirs de la jeunesse ouvrière. C'est le programme jociste pour l'année 1937. Le programme, lui, n'est pas à l'état d'ébauche. Il est tout tracé. Il ne s'agit plus que de trouver le moyen, les moyens plutôt, de le remplir. Mais, selon le dicton anglais, *when there is a will there is a way*. Or le Jociste sait

ce qu'il veut, il sait pourquoi il le veut, il sait que ce qu'il veut est essentiel, indispensable. Donc, ce qu'il veut sera.

Sans l'organisation des loisirs, les autres services, tous les autres services, perdent en efficacité. Comment cela? On se pose probablement la question. Sans des loisirs organisés pour la jeunesse, la criminalité chez les jeunes ne peut que croître, croître au point que d'autres services jocistes: assistance judiciaire, visite aux prisonniers, surveillance et protection des « sortis de prison », tutelle aux gares, soient débordés. C'est par l'organisation des loisirs que le service du placement obtiendra des informations précieuses quant à l'orientation professionnelle. Et ainsi de suite.

* * *

De même que ses enquêtes, les services sociaux de la *J.O.C.* constituent un tout, un ensemble de choses dont chacune est nécessaire par rapport aux autres. C'est un peu comme les petites et les grandes roues d'un engrenage savant, d'un engrenage qui ne marche pas à vide. L'engrenage est mû par le moteur de la Foi, pour agir sur les individus, qui tous ont été créés pour la Foi.

Dès sa naissance, la *J.O.C.* s'est préoccupée des loisirs. Elle a toujours eu ses locaux de sections, ouverts à tous, ses camps de vacances, offerts en même temps à la jeunesse ouvrière et, gratuitement, aux plus pauvres, aux plus délaissés des enfants des villes, à ceux que les autres camps de vacances ne pouvaient accueillir. Combien y en a-t-il d'enfants, dans les agglomérations urbaines, qui n'ont jamais eu la chance de voir ce que c'est que la campagne pour vrai.

* * *

Les grands services sociaux de la *J.O.C.*, moins celui des loisirs en voie de préparation, sont non seulement organisés, ils ont jusqu'à leurs rapports statistiques. La *J.O.C.* a ses surveillants et ses surveillantes qui assistent tous les jours aux séances de la cour de police, de la cour du recorder et de la cour des jeunes délinquants.

Il n'est pas de cas d'un jeune ou d'une jeune catholique comparaisant devant les tribunaux, dont la *J.O.C.* ne s'occupe. Pour chacun de ceux qu'elle suit de plus près, une fiche est dressée.

Il y a du rayonnement dans ce service comme dans tous les autres. Surveillants et surveillantes jocistes ont eu, par exemple, 246 cas devant tous les tribunaux criminels, au cours d'un mois donné, ce qui les a amenés à suivre ou à faire suivre 377 cas au cours du même mois. L'examen du cas d'un jeune prévenu amène fréquemment la *J.O.C.* à s'intéresser au reste de la famille.

Depuis cinquante ans chez nous, il n'y avait que la *Salvation Army* pour s'occuper des prisonniers. Ces dernières années quelques autres associations étaient apparues, la *Prisoner's Welfare Association*, les associations *Big Brothers* et *Big Sisters*.

Les divers services jocistes pour les prisonniers existent maintenant. Ils vont même plus loin que les services protestants. Non seulement s'occupent-ils des sujets devant les tribunaux, dans les prisons, jusqu'au moment de la libération de chacun, mais ils s'occupent et se préoccupent de chacun après cela. Le bureau de placement de la *J.O.C.* leur est ouvert. Il va sans dire que la *J.O.C.* fait enquête dans chaque cas, ne recommande pour un emploi

que les sujets dont elle est absolument sûre, dont elle peut se rendre responsable.

La *J.O.C.* s'occupe de placer les anciens prisonniers. De fait, elle les tient pour des chômeurs. Seulement, ceux-là ont besoin d'être surveillés avant d'être remis au travail. Le service de surveillance existe pour vrai. La *J.O.C.* s'est fait reconnaître un droit de regard sur toutes les maisons de détention. Elle s'en prévaut. Il n'y a pas un cas de libération qui la laisse indifférente. Pour chaque cas, il y a une fiche de dressée. S'il s'agit d'un catholique de chez nous, le curé est prévenu. S'il n'y a pas de section jociste dans la paroisse, l'occasion est toute trouvée d'en établir une. Le curé n'a pas peut-être le temps de s'occuper des brebis égarées de son troupeau. La *J.O.C.* s'en charge. Le « sorti de prison » ne sera plus perdu mais encadré. Il a payé sa peine, il doit être libre. La *J.O.C.* y voit.

La *J. O. C.* a monté un système complet de renseignement à propos des « sortis de prison ». Elle connaît ainsi les antécédents de chacun, elle le suit, elle sait ce que chacun peut faire. Elle n'en recommande aucun avant de pouvoir en répondre. Il y va de la réputation même de la *J. O. C.* Son but n'est pas de surveiller, pour le plaisir de la chose, mais de fournir à chacun et à chacune, l'occasion de reprendre, après avoir payé la dette que la société exigeait, sa place normale dans la société.

Des cas, c'est par centaines que la *J.O.C.* les trouve tous les mois. Ses statistiques le démontrent.

Les fiches sont éloquentes par elles-mêmes : « Ce garçon a son père, qui est veuf depuis dix ans et s'est occupé de lui jusqu'à tout dernièrement. Il y a trois semaines,

le père lui a dit de se tirer d'affaire comme il pourrait." Le jeune gars s'est tiré d'affaire en aboutissant devant un tribunal de la justice criminelle. C'est la *J.O.C.* qui s'en occupe aujourd'hui.

Un autre cas: "Dix-huit ans. Trois ans à l'orphelinat de X... Ramassé par Henri M. à la Cour Juvénile. Le père et la mère sont séparés depuis cinq ans. La mère, tuberculeuse est à l'hôpital depuis trois ans (42 ans). Le père, un « gazé » de la guerre, presque fou, (47 ans). Le sujet, après un séjour d'un mois à l'abri de nuit de la "Centrale" jociste, a été placé. Il va bien. »

On pourrait continuer à l'infini l'énumération des cas de protection de la *J.O.C.* Ses enquêtes ne l'amènent pas simplement à faire des constatations, elles la forcent, à pratiquer des oeuvres. La *J.O.C.* agit, elle agit par ses seuls moyens, les seuls moyens que lui procurent ses membres. Elle n'aspire qu'à faire davantage, si elle vient à en avoir les moyens. Son rôle est celui d'un sauveteur pour une société en perdition. Cette société en perdition voudra-t-elle la comprendre et l'aider? Espérons-le.

DE

Le m

Un
comm
pays
l'autr
vies d
tence
et con
conna
« Ce r
ces, de
que l'e
gande
de l'ac
que la
vois, l
Cet
quelles
cette e
teur?

CHAPITRE XVII

DE L'ACTION CATHOLIQUE, NON DE LA SIMPLE PROPAGANDE

Le mouvement jociste ne fait pas que s'opposer au communisme athée, il lui oppose quelque chose. — L'Action catholique chez nous ne doit pas se limiter au groupement de la jeunesse ouvrière et aux autres groupements de jeunesse. — Le même besoin existe chez les moins jeunes et tout autant chez ceux qui ne sont plus jeunes du tout.

Une personne qui se dit bien au fait de l'organisation communiste, de ses moyens de propagande dans notre pays en particulier, et qui paraît bien l'être, écrivait à l'auteur que les chroniques sur la *J. O. C.*, qu'il avait suivies dans le journal, lui avaient révélé non seulement l'existence de la *J.O.C.*, mais son existence comme mouvement et comme action anticommuniste. Il ajoutait que c'est, à sa connaissance, le seul mouvement du genre dans notre pays. « Ce n'est pas, écrivait-il, par des discours et des conférences, des débats académiques en grands ou en petits comités que l'on parviendra à endiguer, à arrêter l'insidieuse propagande inspirée par la Comintern de Moscou. Non, c'est par de l'action, de la véritable action sociale et catholique, telle que la recommande le pape, telle que la pratique, à ce que je vois, la *J.O.C.* »

Cette personne nous devançait dans les conclusions auxquelles nous allions nous-mêmes en venir en terminant cette enquête. C'est d'ailleurs, — pourquoi le celer au lecteur? — une enquête sur l'insidieuse propagande com-

muniste à Montréal, dans notre province et un peu dans tous les milieux du Canada français, qui nous a amenés à connaître et puis à examiner de plus près le mouvement jociste, son organisation, sa méthode, sa technique. C'est dans des milieux communistes que nous avons d'abord le plus entendu parler de la *J. O. C.*, parce que dans ces milieux non seulement la redoute-t-on, mais on la craint. Il est d'un militant communiste ce mot à propos du service jociste d'assistance judiciaire et des autres services jocistes qui sont connexes à celui-là: *Les voilà rendus en plein dans notre « talle »*.

* * *

Quant aux cadres, au mécanisme de l'organisation, à la technique, jocisme et communisme n'ont pas sans avoir des traits de similitude. Nous avons parlé à quelques reprises du vocabulaire jociste. Il s'apparente de toute évidence au vocabulaire communiste. Les propagandistes de Moscou parlent aussi de leurs sections, de leurs équipes, de leurs cellules, de leurs militants, de leurs responsables, de leurs sympathisants. Leur manière d'agir, c'est également par le contact, l'action individuelle, en vue d'un résultat de masse. L'action communiste ne s'exerce pas toutefois sur la conscience, comme de raison, puisque l'essence même du communisme athée, c'est de nier l'âme et la conscience. Le communisme ne se fonde pas sur des principes spirituels mais sur des principes d'appétits. Il n'en a pas moins ses croyants, ses fanatiques. À ceux-là, la *J.O.C.* donne à réfléchir, inspire de la vraie crainte pour le rayonnement et le progrès de leurs idées. C'est que la *J.O.C.* n'est pas que de la propagande. Elle ne s'oppose pas simplement au communisme, elle lui oppose quelque chose, une action qui s'inspire des principes chrétiens et

catholiques. Elle démontre que l'Eglise possède en elle-même tout ce qu'il faut pour rétablir et maintenir l'ordre dans le monde, selon la justice, l'équité, la charité; que l'Eglise se préoccupe, parce que c'est sa mission; du sort de tous, particulièrement des plus humbles, des plus pauvres, des plus délaissés.

La *J.O.C.*, mouvement d'Action catholique, peut offrir tout cela qui n'est pas, tant s'en faut, dans les moyens du communisme. Celui-ci pour faire avancer sa cause ne peut qu'attiser, envenimer les mécontentements, les conflits, les haines, les provoquer même, quand c'est possible. Le sympathisant comme le militant du communisme c'est nécessairement quelqu'un qui en a contre quelqu'un d'autre, sinon contre la société tout entière, qui s'applique non pas à faire disparaître ses griefs, en faisant disparaître ce qui les occasionne, mais à les entretenir, à les faire partager surtout par tous les gens avec qui il vient en contact.

Pour la classe ouvrière, la propagande communiste cherche à s'exercer, s'exerce même intensément, dans tout le milieu ouvrier, c'est-à-dire au travail, dans les loisirs, jusque dans le cercle intime de la famille. Il n'y a pas d'endroit où elle n'ait le souci d'établir ses contacts, de semer et de faire germer des rancœurs. Elle a des attentions toutes particulières pour la jeunesse et cela se comprend. L'action jociste la rencontre, la met en échec, dans ces mêmes trois milieux.

Il n'y a pas, toutefois, que les ouvriers qui soient sujets à la propagande sans Dieu et contre Dieu. Toutes les classes, les jeunes de toutes les classes la peuvent rencontrer, la rencontrent quotidiennement. Ça n'est pas toujours, rarement même, sous son étiquette vraie. En effet, le communisme sans conscience, parce que sans con-

science et négateur de la vérité, n'hésite pas à se couvrir de tous les masques pour parvenir à ses fins. C'est surtout masquée que la doctrine se recrute des sympathisants, tantôt sous le signe du pacifisme, tantôt sous celui de l'antifascisme ou sous n'importe quel autre signe. A l'usage des esthètes, la propagande communiste n'a-t-elle pas inventé, vanté et préconisé l'art soviétique dont la valeur n'apparaît pourtant pas incontestable?

Dans tous les milieux, à tous les niveaux de l'échelle sociale, même chez nous, cette propagande s'insinue. L'on comprend alors la nécessité urgente qu'il y a de déterminer partout une action catholique qui, non seulement, la contrecarre, mais lui oppose quelque chose, en somme de même inspiration que l'action jociste, ayant recours à la même méthode, aux mêmes moyens, à la même technique.

* * *

Au vrai, le jocisme n'est pas autre chose que de l'action sociale catholique appliquée au milieu ouvrier. Le même genre d'action s'impose partout. Pour cette raison, ceux qui sont capables de discerner de quoi il retourne dans la situation présente, ne peuvent voir que très favorablement la mise en marche de mouvements de jeunesse qui veulent être identiques au mouvement jociste mais dont l'action se fera sentir dans la jeunesse étudiante, dans la jeunesse agricole, dans la jeunesse bourgeoise.

Puissent tous les mouvements spécialisés de jeunesse s'inspirer comme il faut de l'esprit jociste.

Et pourquoi faudrait-il qu'une telle action en restât à des groupements de la jeunesse? Le même besoin existe bien autant chez ceux qui sont déjà moins jeunes ou même qui ne le sont plus du tout.

APPENDICE

LE PLAN DE LA J. O. C. POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME DU CHÔMAGE

Le Devoir du 16 novembre 1936 présentait ainsi le mémoire jociste qui venait d'être soumis aux représentants du gouvernement canadien:

La JEUNESSE OUVRIÈRE CATHOLIQUE, la J.O.C., comme déjà l'on a accoutumé de la désigner, n'en est plus à sa première, plus même à ses premières réalisations. Le mouvement, surgi d'une initiative hardie, en pleine crise, était à peine né quand il se manifestait dans un grand congrès qui réunissait à Montréal des milliers et des milliers de délégués venus d'un peu tous les points de la province voisine d'Ontario, de la lointaine province du Manitoba et même des États-Unis. Ceux qui ont été témoins de la manifestation du 14 juillet 1935, au FORUM, en gardent la souvenir. Coup d'essai qui fut un coup de maître. La J. O. C.—cette désignation sonne net comme un appel de clairon — se manifestait, se révélait tout de suite en force. La J.O.C. est un mouvement de masse, de masse catholique, pour la masse tout entière. Ses activités en maints domaines

le démontrent. Ceux que préoccupe la question sociale le savent pertinemment. Nous aurons l'occasion d'en reparler. La J. O. C. manifeste quelquefois en masse et en force, c'est nécessaire. Elle se manifeste quotidiennement par ses oeuvres, plutôt par son action constamment en marche et positive. Le tout, il va sans dire, avec la bienveillante approbation de l'autorité épiscopale. Dans le diocèse de Montréal, par exemple, Son Excellence Mgr l'Archevêque, et Son Excellence Mgr l'Auxiliaire, ont maintes fois exprimé leur vive sympathie au mouvement jociste.

L'une de ses dernières initiatives, hardie comme elle-même, c'est la présentation d'un plan bien clair et défini aux enquêteurs de la Commission Purvis.

Le titre officiel de celle-ci c'est COMMISSION NATIONALE DU PLACEMENT. Créée par le Parlement fédéral au cours de la session de 1936, elle se compose de cinq membres désignés par le gouvernement King, pour rechercher la solution du problème hideux du chômage. M. Purvis, grand industriel, la préside.

Les enquêteurs du placement ont siégé un peu partout à travers le pays, notamment à Montréal, pour écouter les suggestions qu'on voudrait bien leur faire. Dans notre ville, la J. O. C. leur a fait tenir un mémoire qui porte la signature de son secrétaire général, M. Julien White. Après en avoir pris connaissance, l'un des enquêteurs, de langue anglaise, qualifiait tout de suite la pièce: A MASTER-PIECE. Un autre enquêteur notait que c'était le premier plan d'ensemble, clair, net, défini, que la commission recevait.

Depuis, la Commission Purvis, à ce que nous apprenons, a soumis un rapport au gouvernement King qui

l'a fort bien accueilli. Le plan Jociste s'y trouve signalé, souligné, recommandé.

La dernière livraison du bulletin mensuel de la J. O. C. vient de donner le texte du plan soumis à M. Purvis et à ses collègues. Comme cela est de nature à intéresser non seulement les Jocistes mais le grand public, nous nous empressons de porter la pièce à la connaissance de nos lecteurs. D'ici peu, elle ne manquera pas d'avoir sa répercussion heureuse — répercussion catholique, va-t-il sans dire — sur notre législation sociale et ouvrière.

Voici, dans ses grandes lignes, le rapport soumis par M. Julien White:

LE DROIT DE TOUS

Il convient d'abord de reconnaître qu'il n'est pas possible de trouver tout de suite de l'emploi, du travail rémunéré à tous les jeunes chômeurs.

Par contre tous les jeunes chômeurs ont le droit d'exiger que l'on s'occupe d'eux, que l'on s'en occupe autrement que par le secours direct. Ce mode de secours peut être nécessaire pour assurer le pain quotidien à ceux que le chômage réduit à la grande misère, mais il ne suffit pas. Le secours direct n'est pas la solution du problème du chômage, encore moins du problème du chômage chez les jeunes.

Il faut de toutes façons occuper les jeunes: procurer au plus grand nombre possible le moyen de gagner leur vie par le travail; organiser en attendant, les loisirs forcés des autres à leur avantage, en vue de leur avenir.

La crise économique actuelle devrait être mise à profit pour augmenter la valeur de chaque jeune chômeur comme homme et comme travailleur.

Un moyen pour l'Etat de parvenir à ce but, c'est d'accorder son aide morale et financière à une initiative privée comme celle de la **J. O. C.**, oeuvre spécialisée de jeunesse ouvrière. La **J. O. C.** est non seulement riche d'une expérience acquise ici même, par des enquêtes faites sur place, dans le milieu de la jeunesse ouvrière canadienne, mais elle a déjà envoyé en Europe six jeunes délégués qui sont allés se rendre compte des méthodes employés là-bas, dans des pays plus anciens et plus avancés, pour résoudre les mêmes problèmes.

Chez nous le problème de la jeunesse ouvrière ne se démontre pas. Il est l'évidence même. La jeunesse qui chôme a besoin de secours et ce besoin est urgent. La société doit s'organiser pour y répondre et sans retard.

Il existe trois catégories bien distinctes de jeunes chômeurs, trois catégories qui existeront d'ailleurs toujours, même en dehors des époques de chômage généralisé:

Ceux qui sont aptes au travail et que l'on pourrait placer.

Ceux qui sont d'âge à travailler mais qui sont incapables au travail ou qui manquent de préparation.

Ceux qui, chaque année, quittent l'école et viennent grossir les deux catégories précédentes.

Le plan de la **J. O. C.** veut être complet. Il s'occupe de chacune de ces trois catégories de jeunes chômeurs en particulier, de son problème propre. Toutefois l'une des catégories mérite plus d'attention que les autres,

une attention suivie: la catégorie de ceux qui viennent de quitter l'école.

Voici, dans ses grandes lignes, le plan que nous soumettons dans l'intention bien sincère de rendre justice à tous.

PREMIÈRE PARTIE

" Pour la suppression radicale du chômage des jeunes, sans considération d'instruction, situation. — Créer un ensemble de mesures économiques et sociales.

I — Le recul de l'âge d'admission au travail.

Le recul de l'âge d'admission au travail créera des loisirs à un groupe nombreux de jeunes. Ces loisirs doivent être utilisés, servir à quelque chose:

1—Chaque jeune devrait d'aboit subir un examen d'orientation professionnelle, de façon à ce qu'il soit dirigé vers le métier qui lui convient le mieux.

2—Suivre ensuite, pendant cette période de loisirs, d'à peu près deux ans, des cours spéciaux de préparation à la vie ouvrière.

3—Etre astreint à l'apprentissage obligatoire, qui devrait s'organiser au plus tôt, apprentissage sérieux, surveillé. Le diplôme d'apprentissage devrait être d'obligation pour le jeune ouvrier ou la jeune ouvrière qui

cherche à se faire embaucher. L'employeur lui-même devrait avoir l'obligation d'exiger tel diplôme en embauchant des jeunes. Le diplôme d'apprentissage est nécessaire si l'on veut que les ouvriers et les artisans de demain soient compétents.

C'est vers l'âge de 16 ou 17 ans que le jeune garçon et la jeune fille devraient être soumis à cette préparation au travail. Pour l'organiser, on devrait se servir, dans le cas d'un certain nombre des jeunes intéressés, des écoles techniques (cours du jour et cours du soir), qui existent déjà. Ces écoles devraient être accessibles à tous ceux qui désirent les fréquenter. Elles devraient être gratuites et soutenues par l'Etat.

II — L'extension de l'enseignement professionnel.

L'orientation professionnelle s'impose dans le milieu ouvrier comme dans tous les autres, peut-être plus que dans les autres milieux. La classe ouvrière est certes la plus nombreuse et, à cause de l'absence d'orientation professionnelle, celle qui est la plus exposée au désordre.

Chaque année, des milliers de jeunes sortent des écoles. Le plus grand nombre sont appelés à rester dans le milieu ouvrier. Ils y sont et ils y restent sans aucune préparation, avec la conséquence qu'ils encombrant des métiers et des emplois qui trop souvent ne répondent pas à leurs aptitudes pas plus morales et intellectuelles que physiques. Cela signifie, dans trop de cas, l'ois-

veté à brève échéance. L'ouvrier ne s'attache pas à un travail qu'il n'aime pas, qui ne lui convient pas, qu'il n'a pas choisi. Un jeune qui s'embauche au petit bonheur court bien des chances de gâcher son avenir. Quand il ne devient pas un déclassé, un râté complet, il reste au rang de simple manoeuvre.

L'orientation professionnelle écarte ce danger. Elle met le jeune homme ou la jeune fille dans la voie qui lui convient le mieux, dans laquelle il peut s'engager sans crainte pour son avenir.

La **J. O. C.** propose, aux fins d'orientation professionnelle, l'établissement de "centres pour jeunes chômeurs". Ce projet lui paraît facilement réalisable si l'Etat veut bien lui donner son appui.

Ces centres comprendraient un service complet d'orientation professionnelle pour tous les jeunes, dès leur sortie de l'école primaire. Chaque centre serait assuré des services de spécialistes en la matière, en science médicale et aussi en psychologie expérimentale, qui feraient subir à chaque jeune un examen complet quant à ses aptitudes intellectuelles et physiques, qui l'aideraient à découvrir le métier ou simplement le genre de travail qui lui convient. Dans les divers services qu'elle a déjà organisés, la **J. O. C.** a déjà recours à des spécialistes de ce genre. Un tableau, appelé la "Rose des Métiers", imaginée précisément par des techniciens de l'orientation professionnelle, est aussi d'un précieux secours. Ce moyen, la **J. O. C.** le met, comme les autres, à la disposition de tous.

L'orientation professionnelle est la première épreuve à faire subir à tous les jeunes, dès la sortie de l'école primaire. Vient ensuite pour chacun l'apprentissage du métier désigné et choisi, la préparation au genre de travail qui lui convient.

III — La mise au travail des jeunes chômeurs.

L'orientation professionnelle bien organisée, l'apprentissage rendu obligatoire en même temps qu'accès-sible à tous, ce sont là deux innovations urgentes, qui s'offrent comme la solution du problème posé par un groupe imposant de jeunes chômeurs, ceux qui viennent de quitter l'école.

Il reste les jeunes chômeurs qui devraient être au travail. Il convient de les sortir de leur fainéantise forcée mais non moins dangereuse. L'oisiveté, voulue ou non, est la mère de tous les vices. Elle est éminemment propre à engendrer le désordre. Pour cette autre catégorie de jeunes chômeurs, la **J.O.C.** suggère la création:

a) D'un service de placement de grande envergure mais précis, efficace. La **J.O.C.** a préparé un plan qu'elle soumet à la Commission.

b) De "camps d'occupation" ou de "camps de travail", où les jeunes chômeurs s'emploieraient à des tâches utiles, de nature à accroître l'actif du pays. Ne seraient acceptés dans ces camps que ceux qui ont la constitution et la santé pour y travailler, qui ont des

aptitudes pour ce genre de travail et ce genre de vie. L'examen médical et l'examen de psychologie expérimentale s'imposaient au préalable dans chaque cas. Tous les jeunes ne peuvent en effet être, quand ça ne ne serait que passagèrement, bûcherons, terrassiers ou prospecteurs.

L'organisation de ces camps aurait pour effet:

1—De sortir des jeunes de l'oisiveté qui en fait des proies toutes désignées pour les idées subversives qui s'infiltrant partout et qui menacent l'ordre;

2—De permettre à ces mêmes jeunes de gagner leur subsistance, de travailler pour un salaire et non pas d'expédier une besogne inutile et fastidieuse en retour d'une pitance, d'une charité;

3—D'accroître l'actif du pays en occupant les jeunes à des travaux de reboisement, d'exploitation minière, de voirie nationale, d'aménagement des ports, de construction d'édifices publics.

4—De permettre encore à ces jeunes de se cultiver physiquement et intellectuellement, en organisant à leur intention, dans les camps mêmes, des cours d'hygiène, de prévention des accidents, de culture physique, de sciences, d'économie politique, de langues étrangères. Il va sans dire que le corps enseignant devrait être particulièrement bien choisi, ne comprendre que des gens d'une haute valeur morale, conscients de leur responsabilité.

Pour le maintien de la discipline, l'observance des règlements, un camp ne devrait pas être de plus de quatre-vingt personnes. L'Etat fournirait l'aide matériel et financier mais confierait le travail d'organisation et de surveillance à des initiatives privées, par exemple à la **J. O. C.** qui a déjà une expérience de cinq années, dans l'organisation de camps pour la jeunesse ouvrière, sans distinction de langue ou de religion.

Les camps de travail serviraient donc à une double fin: la formation physique par le travail et par la pratique des sports; la formation intellectuelle et morale par l'organisation de toute une série de cours.

La **J. O. C.** tient à la disposition de la Commission un plan complet et détaillé quant à l'organisation de camps de ce genre.

c) L'exécution de grands travaux publics, notamment pour la suppression des traverses à niveau, causes d'innombrables accidents.

d) Construction d'édifices publics pour loger partout où c'est nécessaire, par exemple dans chaque ville de plus de 5,000 âmes, un tribunal pour les jeunes, une piscine publique, une bibliothèque; construction dans chaque grand centre de stades où la jeunesse pourrait se livrer à la pratique saine de tous les sports.

e) Construction dans chaque ville d'une certaine importance d'un édifice qui logerait un "Centre pour jeunes chômeurs", sorte de "Maison du Peuple", où se cen-

traliseraient les services d'orientation professionnelle, d'apprentissage, avec ateliers modèles, de placement, de renseignement. La petite industrie, notamment celle de la fabrication des jouets, pourraient s'y établir dans des ateliers spéciaux et au bénéfice des jeunes qui y trouveraient du travail. Le même immeuble pourrait loger encore un vestiaire et des magasins d'approvisionnement divers pour les jeunes nécessiteux. Encore là, piscine et gymnase seraient nécessaires. L'État devrait, cela va de soi, assumer les frais de construction et d'entretien de ces centres mais ensuite en confier la direction et la surveillance à une organisation comme la **J. O. C.**

f) Réfection des rues, ouverture de grands boulevards, abolition des taudis et leur remplacement par des logements salubres.

IV — Mesures d'ordre général.

La **J. O. C.** recommande fortement l'adoption des mesures suivantes:

a) Pension de vieillesse dès l'âge de 60 ans de façon à faire de la place aux jeunes qui attendent leur entrée dans le monde du travail;

b) Après enquête sérieuse dans chaque cas (selon des moyens que la **J.O.C.** peut suggérer) renvoi du milieu du travail de la femme mariée qui n'est pas néces-

siteuse. La place de la femme est au foyer à moins qu'elle n'ait de graves raisons, de s'en éloigner. Le travail salarié devrait être interdit à la femme qui n'a pas strictement besoin de travailler hors du foyer pour vivre.

V — Mesure préalable.

Le recensement exact — s'il n'est déjà fait — de tous les jeunes chômeurs afin d'en connaître non seulement le nombre mais aussi la situation, les aptitudes et les ressources de chacun.

Pour trouver les fonds nécessaires à de telles entreprises, adopter une politique d'économie en conséquence. Le chômage des jeunes est, en effet, l'un des plus graves, sinon le plus grave de tous nos problèmes. Il est aussi urgent de le résoudre que de résoudre celui de l'exportation du blé ou celui de n'importe quel traité commercial.

DEUXIÈME PARTIE

L'assistance immédiate aux jeunes chômeurs

Notre principe: l'assistance morale et matérielle aux jeunes chômeurs doit être confiée à l'initiative privée, principalement aux organisations de jeunesse ouvrière, que l'État devrait reconnaître.

La Commission du chômage des jeunes devrait se donner une organisation particulière pour chacune des provinces et ensuite:

- a) Reconnaître l'initiative privée;
- b) Accepter, en les contrôlant, ses projets et ses plans;
- c) Soumettre ces plans à l'approbation de la Législature et en obtenir les sommes d'argent nécessaires à leur accomplissement;
- d) Etablir le contrôle des argents dépensés et servir d'intermédiaires entre le gouvernement et le corps public auquel est confiée l'exécution des projets et des plans arrêtés et acceptés par la Législature provinciale.

Le rôle de l'organisation provinciale se résume succinctement:

- a) Soumettre ses projets et ses plans à l'approbation de la commission provinciale du chômage;
- b) Recevoir d'elle les sommes d'argent nécessaires à l'exécution des plans et des projets arrêtés;
- c) Voir à l'exécution des projets et des plans, sous le contrôle de la Commission.

Une expérience de plus de cinq années déjà dans ce domaine a permis à la **J.O.C.** de dresser ce plan qu'elle croit au point.

Plusieurs sections paroissiales de la **J.O.C.** ont tenté l'établissement d'ateliers pour chômeurs. Ces essais locaux ont donné d'heureux résultats, qui permettent de suggérer des essais du même genre sur une plus grande échelle.

La **J.O.C.** est actuellement à préparer un plan complet d'organisation des loisirs de la jeunesse. Il viendra s'ajouter à ce plan-ci, qui concerne plus particulièrement le chômage, et le compléter. Chômage et loisirs vont de pair, dans le cas de la jeunesse principalement. Il s'agit de tirer parti des loisirs que le chômage vaut à la jeunesse. Cet aspect du problème ne doit pas être négligé. La **J.O.C.** espère qu'on le comprendra ainsi dans les autres provinces.

Le plan qu'elle soumet, elle l'a voulu aussi complet et simple que possible. Son but est d'assurer à la jeunesse ouvrière, la place qui lui revient dans la société, la place dont elle est malheureusement privée. La **J.O.C.** fait ainsi sa part pour le maintien de l'ordre contre les forces agissantes du désordre.

(Signé) **Julien WHITE.**

LES SERVICES D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS

Le 3 décembre 1936, le **Devoir** présentait le texte du mémoire de la **J. O. C.**, sur ses services d'assistance aux prisonniers :

La "J.O.C." est un mouvement non pas en puissance mais en marche, un mouvement d'action catholique. Il serait juste en même temps qu'équitable de dire que la "J.O.C.", c'est de l'Action catholique. Les quelques articles que nous avons publiés à son sujet l'indiquent assez. Ces articles ne sont pas le récit de choses qui se sont accomplies dans un passé plus ou moins lointain, c'est l'exposé de ce qui se fait, d'oeuvres en voie d'exécution.

Depuis sa naissance, la **"J.O.C."** se préoccupe des jeunes qui comparaissent dans les cours de justice correctionnelle et criminelle, des jeunes qui sont envoyés dans les institutions pénitentiaires et qui en sortent.

Divers services sociaux ont été organisés par la **"J.O.C."**, à l'intention de ces malheureux : assistance judiciaire, visite aux prisonniers, secours aux détenus libérés.

C'est à même ses seuls et modestes fonds, provenant de la cotisation mensuelle de ses membres, de jeunes ouvriers et de jeunes ouvrières catholiques, que la "J.O.C." fait vivre ces services. Ceux-ci lui ont valu une expérience qui l'autorise maintenant à faire des suggestions aux représentants de l'Etat. C'est ce qu'elle fait, en y ajoutant l'offre de ses services, au cas où l'Etat en aurait besoin.

Il y a quelques semaines, la "J.O.C." faisait soumettre à la Commission nationale du placement, que préside M. Arthur Purvis, son plan pour la solution du problème du chômage chez les jeunes. Ceux qui le reçurent donnèrent tout de suite leur appréciation: "It is a masterpiece". C'est une oeuvre de maître.

Aujourd'hui même, devant la Commission sur l'administration des prisons et des pénitenciers que préside M. le juge Joseph Archambault, l'initiateur de la "J.O.C." au Canada, le R. P. Henri Roy, O.M.I., a soumis un mémoire jociste sur le problème à l'étude. Il a exposé le pourquoi des services de l'Aide aux prisonniers et le détail de l'organisation et du fonctionnement de ces services: dans les cours judiciaires, dans les institutions pénitentiaires, et auprès des prisonniers libérés. Nous sommes heureux de pouvoir transmettre immédiatement à nos lecteurs le texte même de cette pièce:

La J. O. C. tend la main aux prisonniers. — Le scandale de ceux qui ne savent pas. . .

L'un des services sociaux de la J.O.C., l'Aide aux prisonniers, et la propagande qui l'accompagne ne sont pas sans scandaliser certaines gens qui voient en cela une déviation de l'esprit de charité. L'Aide aux prisonniers, pour ces gens, c'est le fait de ceux qui n'ont pas le sens vrai de leurs responsabilités sociales, qui sont pris de sensiblerie devant une cellule et ses barreaux de fer, au point de ne plus penser au problème que pose, par exemple, le taudis ouvrier.

Ce scandale, si scandale il y a vraiment, est le scandale de ceux qui ne savent pas.

De nombreuses oeuvres de charité s'occupent déjà de soulager la pauvreté sous ses formes diverses. Mais le prisonnier, plus particulièrement celui qui est canadien français et catholique, a été pour ainsi dire complètement négligé. Ça n'est pourtant pas qu'il n'ait besoin, le pauvre, que l'on se penche, non pas avec sensiblerie, mais avec miséricorde et charité, vers lui.

Une classe de parias, d'intouchables?

La charité chrétienne, la simple justice même, nous impose des obligations envers le prisonnier. La charité élève en effet la visite aux prisonniers au rang des oeuvres de miséricorde. La stricte justice veut que l'on rende au prisonnier, son temps d'expiation terminé, la

place de frère et de citoyen qui lui revient dans la société.

Le sort des anciens prisonniers, surtout dans une ville comme Montréal, est des plus tristes; il fait penser à celui des pauvres **parias** des Indes, les **Intouchables**. Le prisonnier qui sort de sa geôle, même s'il est dans les meilleures dispositions possibles, est, pour l'employeur en particulier et pour la société en général, comme un lépreux que tous redoutent et rebutent. Sans le sou et parfois même sans gîte, ne trouvant personne pour l'aider à se réhabiliter, il devient vite la proie du plus noir découragement. Les refus essayés, parfois les insultes reçues, font naître en lui la haine d'une civilisation qui ne sait ni l'aider, ni le reconforter, ni même lui permettre de vivre. Son crime, parfois commis dans un moment d'oubli, il l'a pourtant expié.

Il importe de remédier à cette situation accablante faite aux "sortis de prison", de **faire cesser avec la prison le châtement**. La J.O.C. a commencé de prendre les moyens pour les soustraire en quelque sorte à **l'obligation où ils sont acculés de vivre dans le crime pour assurer leur subsistance**.

Il ne s'agit pas, comme plusieurs se l'imaginent, ou comme d'autres le désirent, de transformer les prisons en clubs, d'organiser pour les détenus des banquets, des jeux et des concerts, mais d'améliorer leur sort selon le bon sens, l'équité, la justice. En l'occurrence, il s'agit

de rendre justice non seulement aux prisonniers, mais à la société. Il faut faire en sorte que ceux-là seuls qui doivent aller en prison y soient envoyés; que pendant le stage d'incarcération, on aide le prisonnier à devenir meilleur, par une bonne amitié, qui le soulage de ses préoccupations, qui l'aide à se relever, à se préparer pour le moment de sa libération. Il faut enfin qu'à sa sortie de prison quelqu'un s'occupe de lui et l'aide à reprendre dans la société la place que la société lui a enlevée pour un temps. Ce que veut la J.O.C., ça n'est ni le plaisir, ni la récompense du prisonnier, mais son relèvement et ce, pour le plus grand bien de la société elle-même.

Le prisonnier devrait être comme un grand enfant mis en pénitence parce qu'il a refusé d'obéir. S'il faut blâmer ceux qui vont l'amuser en cachette et lui apportent des gâteries, il faut blâmer autant ceux qui, une fois la pénitence finie, refusent encore de lui pardonner, de lui rendre dans cette plus grande famille qu'est la société la place à laquelle il a droit.

Au temps présent, alors que tant d'idées subversives se disputent une à une les volontés et les énergies, le société ne peut se désintéresser du prisonnier sans voir augmenter par le fait même le nombre des criminels. Cette manière de voir n'est pas nouvelle, l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis et même notre pays, avec bien d'autres encore, se sont préoccupés de ce problème.

L'expérience belge

Le plus bel exemple de cet ordre se trouve en Belgique où l'Etat lui-même a entrepris une oeuvre magnifique de relèvement moral du prisonnier. De nombreux enquêteurs jocistes ont visité les pays d'Europe, notamment la Belgique. Dans ce dernier pays, on divise les prisonniers en classes correspondantes à l'espoir qu'ils donnent quant à leur amendement futur. A chacune de ces classes correspondent un traitement, une discipline et même une liberté différentes. Bien plus, le prisonnier dont le dossier ne contient pas de mauvaises notes, et qui achève son temps jouit d'une quasi-liberté; il travaille dans une manufacture à l'extérieur mais prend ses repas et couche au pénitencier où il passe aussi les jours de fête et de congé. Dans cette usine privée, il reçoit un salaire qui va aux siens, leur épargnant ainsi la misère de la privation. Lorsque cet homme a fini "son temps", il est déjà placé, en état de gagner sa vie, et protégé contre l'opinion publique. Il est évident qu'au Canada, pour le moment, ni les esprits, ni les circonstances ne se prêtent à un tel état de choses. Mais il faut quand même en arriver là. Puisque le gouvernement est dans l'impossibilité au moins actuelle d'atteindre ce but, il importait qu'une initiative privée pût suivre le prisonnier et le connaître pour en répondre plus tard vis-à-vis des employeurs et de la société.

Refuser au prisonnier qui a purgé sa sentence le droit de reprendre sa place au soleil, c'est une injustice aussi grande que le serait par exemple de récompenser ou de refuser de punir un crime. Si l'on marque le prisonnier libéré, comme c'est le cas présentement, d'un caractère infamant, **autant vaudrait imposer dès la première condamnation, une sentence à vie.** Au vrai, le régime actuel l'y achemine presque irrémédiablement.

Pour ceux qui trouveraient encore insuffisants ces motifs ou trop onéreuse l'initiative où s'engage la J.O.C., disons qu'il en coûte bien moins à la société d'aider un prisonnier qui veut se relever qu'il ne lui en coûte pour rechercher, punir et réparer les crimes d'un récidiviste. Il est à l'avantage, même financier, de la société de stimuler dans le bien et non pas de décourager ces malheureux; car on ne naît pas criminel, on le devient soit par la force des choses, soit par certains concours de circonstances.

La majorité de ceux qui vont en prison et surtout de ceux qui paraissent en cour pour la première fois ont à répondre d'offenses mineures, parfois un simple vagabondage, conséquence du chômage. Chez un grand nombre aussi, la première offense est due à une faiblesse de volonté, suite d'un manque d'éducation familiale. Les statistiques révèlent que la majorité des jeunes criminels sont des orphelins ou encore des enfants de parents séparés ou simplement des enfants naturels.

Donc manque de formation beaucoup plus qu'autre chose.

Ce qu'en dit un magistrat

Un juge des Etats-Unis constatait qu'il n'y a que peu de gens, même parmi les mieux classés aujourd'hui, qui n'aient commis dans leurs jeunes années quelques écarts passibles d'une condamnation en cour juvénile. Qui en effet, étant jeune, n'a pas volé quelques sous, quelques fruits ou bonbons, blessé quelqu'un dans une querelle, etc., etc.? Il faut donc avoir pitié des prisonniers, combattre le crime en punissant les coupables, mais aussi servir la justice et la charité, en aidant celui qui a expié son crime, à secouer le joug du mépris, à redevenir un homme respecté et intègre. Bien souvent, c'est de nous qu'il dépend que ces gens deviennent de bons citoyens ou des récidivistes.

Il est de notre devoir de coopérer à leur relèvement, d'ajouter à la couronne de nos oeuvres une oeuvre de miséricorde, d'ailleurs recommandée par le petit catéchisme de Québec. La J.O.C. s'est donné cette mission parce qu'elle la croit strictement nécessaire. Notre société est bien malade. On ne peut espérer le rétablissement nécessaire sans aller directement aux points névralgiques, sans sonder le mal dans toute sa profondeur. Un autre procédé ne serait qu'un palliatif qui laisserait béante une plaie où toutes les forces vives de notre organisme social sont tragiquement compromises.

Le grand coup de main du service d'assistance jociste aux battus de la société

La J.O.C. devant les tribunaux . . . et après

Le travail du service de l'assistance jociste auprès des prévenus cités en justice est assez complexe. Il comprend trois phases distinctes qui réclament chacune une organisation particulière et des "responsables" attachés à un bureau général de direction qui contrôle le travail, reçoit les rapports et décide en dernier lieu des initiatives.

Travail tripartite dont chaque phase est intimement liée aux deux autres. La première partie du service, c'est devant les tribunaux; la seconde, pendant l'incarcération du prisonnier (visite aux cellules); la troisième, qui est l'acclimatation et le relèvement du prisonnier libéré.

Pour atteindre facilement les fins qu'ils se proposent, les services d'assistance judiciaire jocistes délèguent chaque jour un Jociste et une Jociste à la Cour des Jeunes Délinquants, à la cour du Recorder et à la cour des Sessions de la Paix. (Cela se pratique à Montréal, à Sherbrooke, aux Trois-Rivières, à Hull.) Une ou plusieurs fois la semaine, des représentants jocistes suivent encore les séances du recorder à Verdun. Des "responsables" ont aussi pour mission d'aller à l'extérieur compléter des dossiers, voir des parents, des amis, des

curés et des instituteurs au besoin, afin d'établir les circonstances de milieu, les circonstances de délit, etc.

Le bureau de direction des services de l'assistance judiciaire jociste a la garde des archives et des dossiers. C'est là que vont les rapports des responsables. C'est le bureau qui prend les décisions importantes vis-à-vis d'un prisonnier, s'occupe de lui fournir, à l'occasion gratuitement, les services d'un avocat, décide de l'aide que le service judiciaire lui procurera lors de son élargissement.

Il est évident qu'une telle organisation, puisqu'elle donne gratuitement, doit compter sur des artisans exceptionnels, des dévouements à toute épreuve, des renoncements et des désintéressements éprouvés. Son personnel doit agir avec grand tact et une profonde connaissance de l'âme humaine.

D'une façon générale, les premiers "responsables" à entrer en scène sont les représentants aux cours judiciaires, présents aux comparutions. Cependant le bureau de direction peut aussi recevoir des cas de l'extérieur et procéder lui-même à l'enquête.

Mais sauf exception, ce sont les "responsables" présents à la comparution qui surveillent les accusés et s'occupent plus particulièrement de ceux qui semblent offrir un intérêt spécial. Il est bon de noter aussi qu'après avoir consulté les listes d'écrou, les "responsables" jocistes peuvent obtenir sur leurs protégés les détails désirés en s'adressant au greffier du tribunal.

Ceux qui sont le plus susceptibles d'intérêt, qui offrent le plus de chances de succès, sont d'abord les pauvres qui n'ont pas les moyens de se défendre et qui conserveront une reconnaissance souvent durable, à longue échéance, envers ceux qui les aident; deuxièmement, ceux qui comparaissent devant les tribunaux pour la première fois et qui gardent de leur expérience une salutaire impression; troisièmement, ceux de seize à vingt-quatre ans, catégorie de ceux qui sont pour ainsi dire d'âge trop avancé pour relever de la Cour Juvénile et trop jeunes pour le pénitencier. C'est une catégorie d'individus assez âgés et assez raisonnables pour discuter et comprendre, mais par ailleurs trop peu enracinés dans le vice pour qu'on en doive désespérer. Cette classe est certes difficile et dangereuse mais riche en espérance et d'un précieux concours en cas de réussite. Souvent on a vu les pires criminels devenir d'ardents apôtres du bien.

Les jeunes filles guettées par des rabatteurs

Il y a encore une autre catégorie plus particulièrement digne d'attention. Ce sont les jeunes filles qui comparaissent devant le tribunal sous le coup d'une accusation de vagabondage ou autre semblable. Au procès, elles ont généralement le choix entre une amende ou un séjour à la prison. C'est là l'aspect tragique de leur situation. Des agents sont au guet, qui acquitte-

ront pour elles l'amende afin de les exploiter ensuite à leurs fins. Et ces malheureuses, pour éviter une incarcération qui les effraie, ne sachant pas toujours ce qui les attend, acceptent l'offre qui les perd à jamais et les ramène bientôt en Cour pour des fautes cent fois pires.

Le Jociste présent aux cours judiciaires chaque matin, consulte la liste des accusés, se fait indiquer ceux qui semblent d'un intérêt plus particulier, consulte le dossier de chacun, puis lors de la comparution, s'il y a lieu, vient suggérer par exemple aux accusés d'avouer ou non leur culpabilité. Il est difficile de poser des règles d'ordre général, car en droit, à cause surtout des circonstances qui peuvent accompagner les divers délits, il n'y a pas deux cas semblables. Parfois, selon le cas encore, il est difficile d'intervenir soit directement auprès du juge, soit indirectement par le substitut du procureur général, pour obtenir une sentence suspendue et amener l'accusé au "Home" jociste, lorsqu'il semble bien disposé et y consent.

Si un accusé, digne d'attention, proteste de son innocence, la J.O.C. se charge, s'il est pauvre, de lui procurer l'assistance et les conseils d'un avocat, même gratuitement au besoin.

Le représentant jociste aux cours judiciaires est prudent et ne croit pas trop facilement les histoires de l'accusé. S'il décide de s'occuper d'un accusé qui plai-

de non-culpabilité, il se hâte de faire enquête d'abord, en interrogeant minutieusement l'accusé, de façon à contrôler ses dires, puis en passant le cas au "responsable" jociste qui enquête auprès des parents, des amis, des employeurs, du curé et des instituteurs, au besoin. Les Jocistes cherchent à trouver le vrai coupable, la véritable influence dans un groupe. En même temps que l'enquête sur le crime, s'institue l'enquête sur la situation financière de l'individu, tout comme cela se fait dans les hôpitaux, en contrôlant les adresses, les obligations familiales, le genre et le lieu d'emploi, les apparences générales du milieu et le train de vie mené.

Tous ces rapports sont remis au bureau de direction qui les étudie et en fournit les détails à qui de droit. Si le dossier est bon et les apparences encourageantes, un rapport peut être fait au juge, avec une demande de sentence suspendue.

S'il doit y avoir procès, on obtient l'aide d'un avocat qu'on avertit au moins quatre jours d'avance, pour lui donner le temps d'étudier le dossier et de préparer une défense convenable. Car il faut bien l'avouer, plusieurs personnes vont en prison parce que leur cause a été mal présentée ou qu'elles n'ont pas eu l'appui opportun d'un avocat.

Il est enfin certains cas où, bien que l'individu soit coupable, la J.O.C. intervient encore en sa faveur et tâche de lui obtenir une sentence suspendue ou le défend lorsqu'il semble bien disposé et qu'il a dû céder plutôt

par surprise ou nécessité que par mauvaise nature. Ce ne sont pas toujours les plus longues sentences qui font le plus de bien au coupable, et s'il y a des gens qui ne devraient jamais sortir du pénitencier, il en est d'autres, par contre, qui ne devraient jamais y aller. C'est l'avis de la J.O.C., après une longue et trop concluante expérience de plusieurs années.

La J.O.C. derrière les barreaux des cellules

La J.O.C. entre en prison. Elle sait d'avance quelles immenses perspectives de relèvement vont s'offrir à elle. Elle en veut profiter.

Aussi souvent qu'il le faut, elle visite les prisonniers catholiques et autres, qui le demandent, en étant cependant en garde contre les exploiters qui cherchent à tirer profit des deux organismes d'assistance aux prisonniers: l'organisme catholique et l'organisme protestant.

En autant que faire se peut, elle commence à voir chacun des prisonniers dès le début, sans attendre au dernier mois de l'incarcération. D'une façon générale, plus la sentence est longue, plus il sera facile au Jociste de se faire des amis et même des intimes parmi les détenus.

Un premier écueil à éviter dans ces relations: toute conversation pouvant sembler une critique de la sentence portée ou tendant à souligner quelque

défectuosité du système judiciaire. Le Jociste se rappelle que le juge a entendu les deux côtés de l'histoire, tandis que le prisonnier ne raconte que la sienne, cuisinée à sa manière. Il n'est pas nécessaire d'une longue expérience pour savoir ce qu'est une histoire far-dée et les Jocistes en ont vu d'autres.

De plus, le droit étant une science abstraite, infinie dans ses combinaisons d'articles et dans ses conséquences multiples, il y a là, pour l'esprit peu habitué, un terrain propice au sophisme. Ce sont là sujets de conversation que l'on se fait un devoir d'éviter parce qu'ils aigrissent beaucoup plus le coeur du prisonnier qu'ils ne lui font du bien. Par contre, le Jociste met tout en oeuvre pour inspirer confiance au prisonnier: savoir, le rencontrer sur son propre terrain pour le faire traverser sur le sien, devenir pour lui un ami et un confident qui l'aidera et le soulagera souvent même des soucis que lui apportent les siens et ses affaires.

Le Jociste rend ainsi au prisonnier des services réels, en s'occupant pour lui du sort de sa famille et de ses biens, en réglant ses difficultés de ménage, en ramenant dans le bon chemin un membre de la famille qui l'inquiète, en consultant ou en avertissant qui de droit, en établissant l'accord entre le prisonnier abandonné et sa famille, en décidant ses proches à l'aller visiter, en encourageant celui-ci et en lui faisant entrevoir qu'il retrouvera sa place auprès des siens et même dans la vie, s'il en devient digne.

Le relèvement du prisonnier

Pourtant, ça n'est pas là la tâche primordiale des visiteurs jocistes. Ils veulent surtout instruire le prisonnier dans le bien, sans l'accabler de remontrances et de sermons. Ils veulent l'intéresser, en lui fournissant de bonnes lectures, en l'entretenant un peu plus longuement sur un sujet qui l'intéresse et où il se glisse habilement une leçon de morale, en en soulignant les répercussions d'ordre temporel. Il faut tenir compte du fait qu'un détenu est d'ordinaire plus ou moins matérialiste, plutôt plus que moins.

Les Jocistes s'ingénient particulièrement à la découverte des qualités et des aptitudes de leurs protégés pour s'en servir dans l'oeuvre du relèvement. Chose ardue, car ces natures sont presque toujours déformées et endormies. Sans lassitude, les Jocistes s'emploient avec ardeur à cette tâche, persuadés qu'ils sont de tenir le secret de tout succès durable.

Il est peu de natures incorrigibles. Ce qui manque le plus souvent, c'est la pratique du bon sens, l'encouragement. L'homme est sensible à l'entraînement, au "coaching", comme l'on dit en langue sportive. La société a tout intérêt à ce que ce "coaching" du prisonnier soit fait convenablement.

Comme on le voit, le but de la visite n'est pas tant de récréer le prisonnier que de le rendre meilleur. Pour ceci, il ne suffirait pas de le combler de cadeaux, de

l'assommer de remontrances ou de lui imposer une volonté qui n'aurait de résultats que pour le temps qu'il en subit l'influence. Non, les Jocistes font plus; ils veulent **le réveiller lui-même, le faire vouloir lui-même, le faire comprendre par lui-même**, lui inculquer le sentiment de l'honneur, lui faire apprécier les bienfaits de l'estime et de la confiance d'autrui. Autrement, il ne serait toujours qu'une pâte molle, que la première influence tirerait du mauvais côté et qui finirait par retourner à ses vieilles habitudes.

C'est là une oeuvre de longue main et de patience, où souvent il faut tout recommencer. Mais les Jocistes retrouvent avec plaisir, ici, tout le travail fait lors du premier stage. Les enquêtes faites alors, le dossier retrouvé dans les archives permettent de continuer la classification avec plus de facilité. Ici cependant, l'étude se fait sur le prisonnier lui-même en tenant compte de ses dispositions, de ses capacités physiques et intellectuelles, des gages d'amendement futur.

Dans le dossier, on indique encore les infirmités corporelles ou mentales, l'état de culture intellectuelle, la force physique, etc. On tâche de noter aussi quelle sont les causes du crime et les remèdes à apporter.

Tous les dossiers vont au bureau de direction, qui les classe et les apprécie. Ce bureau peut, lorsqu'il le juge à propos, faire des demandes de pardon ou de libération conditionnelle, après avoir consulté le préfet

du pénitencier, ou le gouverneur de la prison, et s'être engagé à surveiller le prisonnier et à lui procurer jusqu'à l'expiration finale de la sentence l'aide nécessaire. Le bureau, au cas de difficulté avec le prisonnier, présente un rapport à l'autorité compétente qui rappelle alors son ordre de libération conditionnelle.

La J.O.C. et le grand effort d'acclimatation

Ce travail, à vrai dire, commence dès le dernier mois de l'emprisonnement, soit en faisant accepter le prisonnier par sa famille, soit même en essayant de lui procurer un emploi dès sa sortie de prison.

L'accusé qui, au moment de sa comparution devant le tribunal, jouit d'une sentence suspendue ou d'un acquittement, passe tout de suite à cette catégorie et reçoit l'aide du service judiciaire tout comme le prisonnier libéré.

Cependant, il est une chose à considérer et qui découle des considérations précédentes: le bureau de direction ne peut, ni ne doit répondre de tous également, cela au risque de perdre son prestige auprès des employeurs et du public et partant la confiance de ceux-là et de celui-ci. Il est évident en effet que tous les accusés ou tous les anciens prisonniers n'ont pas tous un dossier aussi favorable; tous ne donnent pas des gages d'amendement aussi sérieux, d'où une difficulté plus grande pour le service judiciaire de garantir leur réforme.

Le service judiciaire établit donc des différences dans les recommandations qu'il fournit aux employeurs: au besoin, il exerce lui-même une surveillance sur ceux qu'il place. De même, il doit en garder quelques-uns dans ses propres locaux et jusqu'à complète réforme, peut-être aller jusqu'à en chasser certains dont la mauvaise nature est manifestement incorrigible.

Le "Home" jociste

Il fallait à la J.O.C. un local convenable pour recevoir les prisonniers libérés qui n'ont pas de destination précise, et qui parfois doivent passer sous son toit un temps assez long avant d'obtenir un emploi ou avant d'avoir pu s'amender suffisamment pour que la J.O.C. satisfaite d'eux, puisse en répondre vis-à-vis des employeurs et de la société. Ce local, la J.O.C. l'a maintenant. Il pourrait et devrait être agrandi. Il le sera dès que les moyens le permettront. Ces moyens, soit dit en passant, ne proviennent encore que des cotisations mensuelles (dix cents par mois) de chacun des membres de la J.O.C., section masculine et section féminine. La J.O.C. n'a encore que cinq années d'existence.

Tous ceux qui sortent de prison ne vont pas cependant au "home" jociste. Plusieurs ont leurs familles prêtes à les recevoir, d'autres, pour des raisons spéciales, ne peuvent être reçus à la J.O.C. Il faut les envoyer à d'autres refuges, hospices, hôpitaux, etc.

Outre le problème du logement, il y a celui de la nourriture et parfois même du vêtement. Le prisonnier qui sort de prison, surtout celui qui a purgé une sentence inférieure à deux ans, se trouve dépourvu de toute ressource pécuniaire. Il n'a en effet gagné par son travail (lorsqu'il a travaillé et que son travail a été jugé convenable) que la minime somme de cinq cents par jour. De ce salaire, il a généralement soustrait une partie pour le tabac ou autre chose. C'est dire que le prisonnier, à sa libération, porte les vêtements qu'il avait lors de son entrée ou des vêtements de qualité inférieure que le pénitencier fournit à ceux qui ont purgé une longue sentence.

Quant à ceux qui retournent dans leurs familles, il faut parfois que le bureau leur paie un billet de transport et même leurs repas en route. La J.O.C. étudie actuellement le moyen de contrôler ces dépenses, pour éviter d'être dupe de ses protégés.

Leur refaire une vie

Ca n'était pas assez de trouver un endroit où loger les anciens prisonniers sans domicile; il fallait encore plus. On doit encore voir à refaire à ces malheureux une situation sociale, leur permettant de vivre honnêtement. D'où l'urgence d'un bureau de placement qui voit à leur trouver de l'emploi. La J.O.C. a maintenant son bureau de placement,

Pour compléter son travail, le service judiciaire prévoit un bureau où les anciens prisonniers doivent se rapporter. Il est confié à quelques "responsables" qui ont pour mission de suivre dans la vie les prisonniers libérés, de les aider et de les encourager au besoin et de compléter leurs dossiers au bureau de direction.

Parmi les gens soumis au contrôle de ce bureau, il y a trois classes bien distinctes d'individus. Premièrement, ceux qui n'ont pas été en prison, grâce à une sentence suspendue. Ces gens sont absolument libres, à moins qu'ils ne commettent une seconde offense. Ce sont là des gens qui ont comparu en cour pour des délits de peu d'importance. Le travail sur eux est donc moins sévère que le travail sur les individus des autres groupes. Le travail se résume en somme en une surveillance de camarades, où la confiance peut avoir sa place.

La deuxième catégorie est constituée de ceux qui sont libérés après l'expiration complète de la sentence. Ces gens aussi jouissent d'une liberté absolue vis-à-vis de la justice mais, vis-à-vis du service judiciaire, leur liberté plus ou moins grande dépend de leur dossier. En général, et surtout chez ceux qui ont purgé une longue sentence, la surveillance, au début, est assez étroite et doit durer aussi longtemps qu'il semble nécessaire pour assurer une conduite digne. C'est ainsi que l'ancien prisonnier n'a pas la permission de changer de travail ou de domicile sans le consentement du ser-

vice. Il est même de ces associations d'aide aux prisonniers qui vont jusqu'à contrôler la dépense de leur argent. La raison de tout ceci est que le prisonnier, surtout celui qui a purgé une longue sentence et qui, à sa sortie, a un peu d'argent à sa disposition, par héritage ou autrement, se sent comme enivré par ce passage de la captivité à la liberté et par le désir qu'il a d'en jouir. Sans une direction éclairée et par la faute d'une prodigalité stimulée par une longue privation, il tomberait vite dans quelque abus qui le ramènerait peut-être à son point de départ.

La troisième catégorie comprend ceux qui ont été libérés conditionnellement et qui peuvent perdre cette liberté même sans avoir commis de nouveau crime. Le bureau de direction est plus sévère pour eux que pour les autres, car bien souvent, c'est parce que l'on comptait sur les services jocistes que le prisonnier a joui d'une libération anticipée. Cette sévérité dure au moins jusqu'à l'expiration finale de la sentence imposée et diminue graduellement avec la progression des bonnes dispositions.

Il est évident qu'après un certain temps la J.O.C. perdrait son temps à entretenir ceux qui ne pourraient reprendre le dessus ni offrir les gages convenables d'un amendement sérieux et prochain. Ces cas sont ceux des incorrigibles.

On a donc vu que le grand travail de la J.O.C., à la troisième phase, consiste précisément à protéger ces

individus contre leur propre dégradation et leur propre négligence, à les tenir loin des entourages indésirables. Rendre leur milieu sain c'est doubler leur force. Il faut aussi que l'employeur, que la société, en général, cessent de craindre tous ceux qui sortent de prison. Si on n'en vient pas à changer l'esprit qui règne actuellement à ce sujet, à lui substituer un véritable esprit chrétien, les "sortis de prison", sans espoir de réhabilitation, constitueront pour la société une menace de plus en plus grave.



REPRODUCTION
INTERDITE

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

REPRODUCED FROM
THE NATIONAL ARCHIVES

Letter
Ava
CHA
U
CHA
I
CHA
M
CHA
L
CHA
S
CHA
J
CHA
D
CHA
L

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Lettre-Préface	5
Avant-propos	9
CHAPITRE I:	
Un mouvement jeune, pour les jeunes, par les jeunes.....	13
CHAPITRE II:	
Une trilogie de vérité sous le signe du paradoxe.....	21
CHAPITRE III:	
Mouvement de masse sans recrutement en masse.....	27
CHAPITRE IV:	
Les désemparés, nous nous en emparons.....	33
CHAPITRE V:	
Se mêler de ses affaires, mais s'en mêler	39
CHAPITRE VI:	
Jeunes militants en plein dans la "talle" communiste.....	45
CHAPITRE VII:	
De l'Action catholique au service de tous.....	51
CHAPITRE VIII:	
La masse des jeunes volontés ouvrières et catholiques.....	57

	PAGES
CHAPITRE IX:	
Une formule d'enquête complète: Voir, Juger, Agir.....	63
CHAPITRE X:	
Nos premières jocistes féminines qui ont enquêté en Europe	69
CHAPITRE XI:	
Front commun des jeunes ouvriers et des jeunes ouvrières..	75
CHAPITRE XII:	
Le problème du mariage	81
CHAPITRE XIII:	
Une formation militante qui agit dans des cadres.....	87
CHAPITRE XIV:	
Une armée de sympathisants en marge des cadres réguliers..	93
CHAPITRE XV:	
Un travail d'équipe en même temps qu'un contact individuel	99
CHAPITRE XVI:	
Les grands services sociaux sont sortis des enquêtes.....	105
CHAPITRE XVII:	
De l'Action catholique, non de la simple propagande.....	111

APPENDICES

	PAGES
Le "Plan de la J. O. C., pour résoudre le problème du chômage "	115
Le droit de tous	117
Le recul de l'âge d'admission au travail	119
L'extension de l'enseignement professionnel	120
La mise au travail des jeunes chômeurs	122
Les camps de travail	123
Mesures d'ordre général	125
Mesure préalable	126
L'assistance immédiate aux jeunes chômeurs	126
Le rôle de la Commission Provinciale du chômage	127
Les Services d'Assistance aux Prisonniers	129
La JOC tend la main aux prisonniers — le scandale de ceux qui ne savent pas	131
Une classe de parias, d'intouchables?	131
L'expérience de la Belgique	134
Ce qu'en dit un magistrat	136
Le grand coup de main du Service d'Assistance jociste aux battus de la société. — La JOC devant les tribunaux. . . et après . . .	137
Les jeunes filles guettées par des rabatteurs	139
La JOC derrière les barreaux des cellules	142
Le relèvement du prisonnier	144
La JOC et le grand effort d'acclimatation	146
Le "Home" jociste	147
Leur refaire une vie	148

CHAPTER I

The first part of the history of the world is the history of the human race. It is a history of progress and of struggle. It is a history of the triumph of the human mind over the forces of nature and of the forces of evil. It is a history of the growth of the human spirit and of the development of the human soul. It is a history of the search for truth and of the quest for wisdom. It is a history of the human race as it has been and as it is and as it will be.

The second part of the history of the world is the history of the human mind. It is a history of the growth of the human intellect and of the development of the human soul. It is a history of the search for truth and of the quest for wisdom. It is a history of the human race as it has been and as it is and as it will be.

The third part of the history of the world is the history of the human soul. It is a history of the growth of the human spirit and of the development of the human soul. It is a history of the search for truth and of the quest for wisdom. It is a history of the human race as it has been and as it is and as it will be.

The fourth part of the history of the world is the history of the human body. It is a history of the growth of the human physique and of the development of the human soul. It is a history of the search for truth and of the quest for wisdom. It is a history of the human race as it has been and as it is and as it will be.

The fifth part of the history of the world is the history of the human society. It is a history of the growth of the human community and of the development of the human soul. It is a history of the search for truth and of the quest for wisdom. It is a history of the human race as it has been and as it is and as it will be.

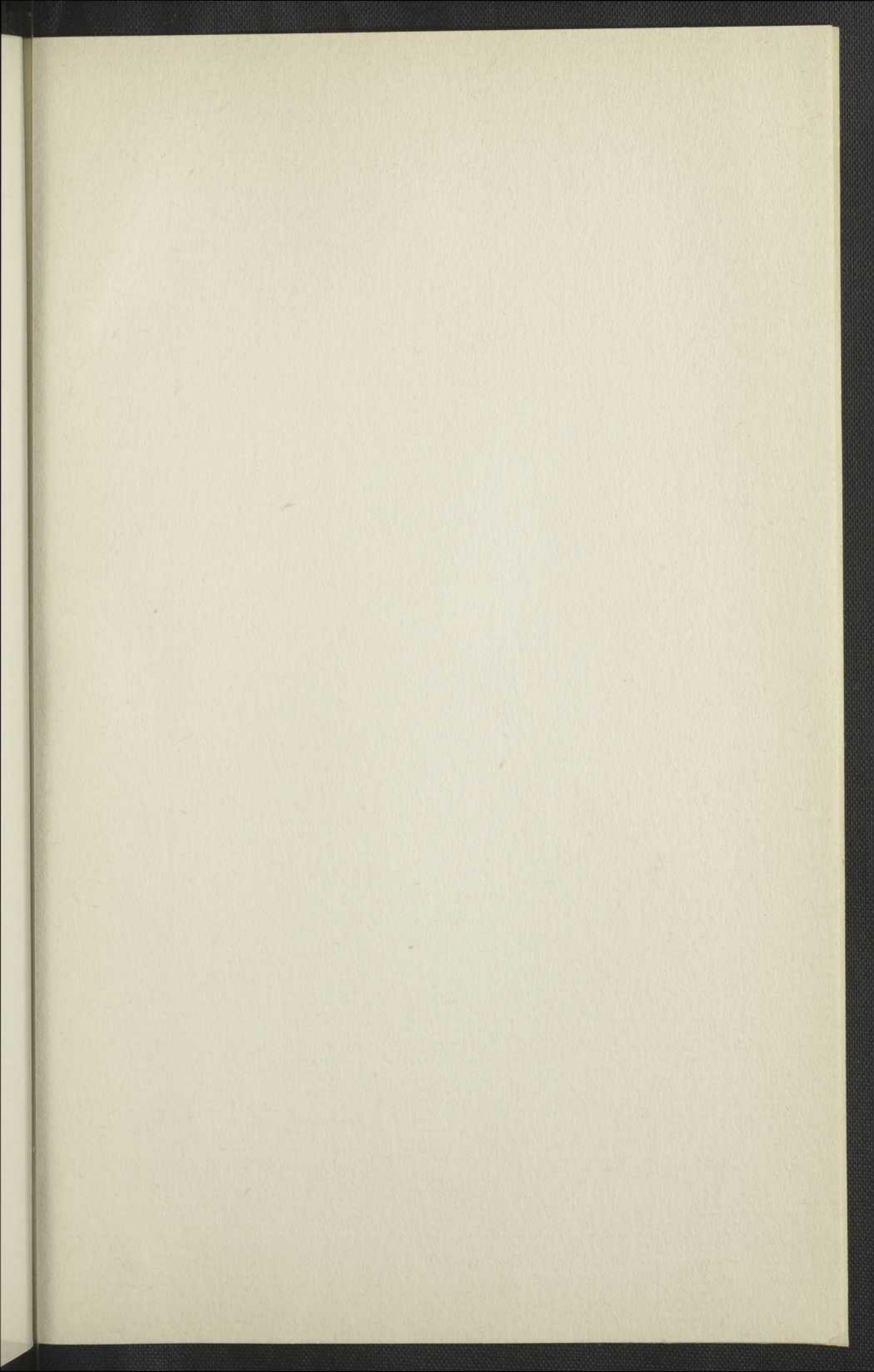
The sixth part of the history of the world is the history of the human culture. It is a history of the growth of the human civilization and of the development of the human soul. It is a history of the search for truth and of the quest for wisdom. It is a history of the human race as it has been and as it is and as it will be.

The seventh part of the history of the world is the history of the human art. It is a history of the growth of the human creativity and of the development of the human soul. It is a history of the search for truth and of the quest for wisdom. It is a history of the human race as it has been and as it is and as it will be.

The eighth part of the history of the world is the history of the human science. It is a history of the growth of the human knowledge and of the development of the human soul. It is a history of the search for truth and of the quest for wisdom. It is a history of the human race as it has been and as it is and as it will be.

The ninth part of the history of the world is the history of the human religion. It is a history of the growth of the human faith and of the development of the human soul. It is a history of the search for truth and of the quest for wisdom. It is a history of the human race as it has been and as it is and as it will be.

The tenth part of the history of the world is the history of the human philosophy. It is a history of the growth of the human wisdom and of the development of the human soul. It is a history of the search for truth and of the quest for wisdom. It is a history of the human race as it has been and as it is and as it will be.



LISEZ :

“ Un problème et une Solution ”

(R. P. Henri Roy, O.M.I.)



“ Manuel d'Action Catholique ”

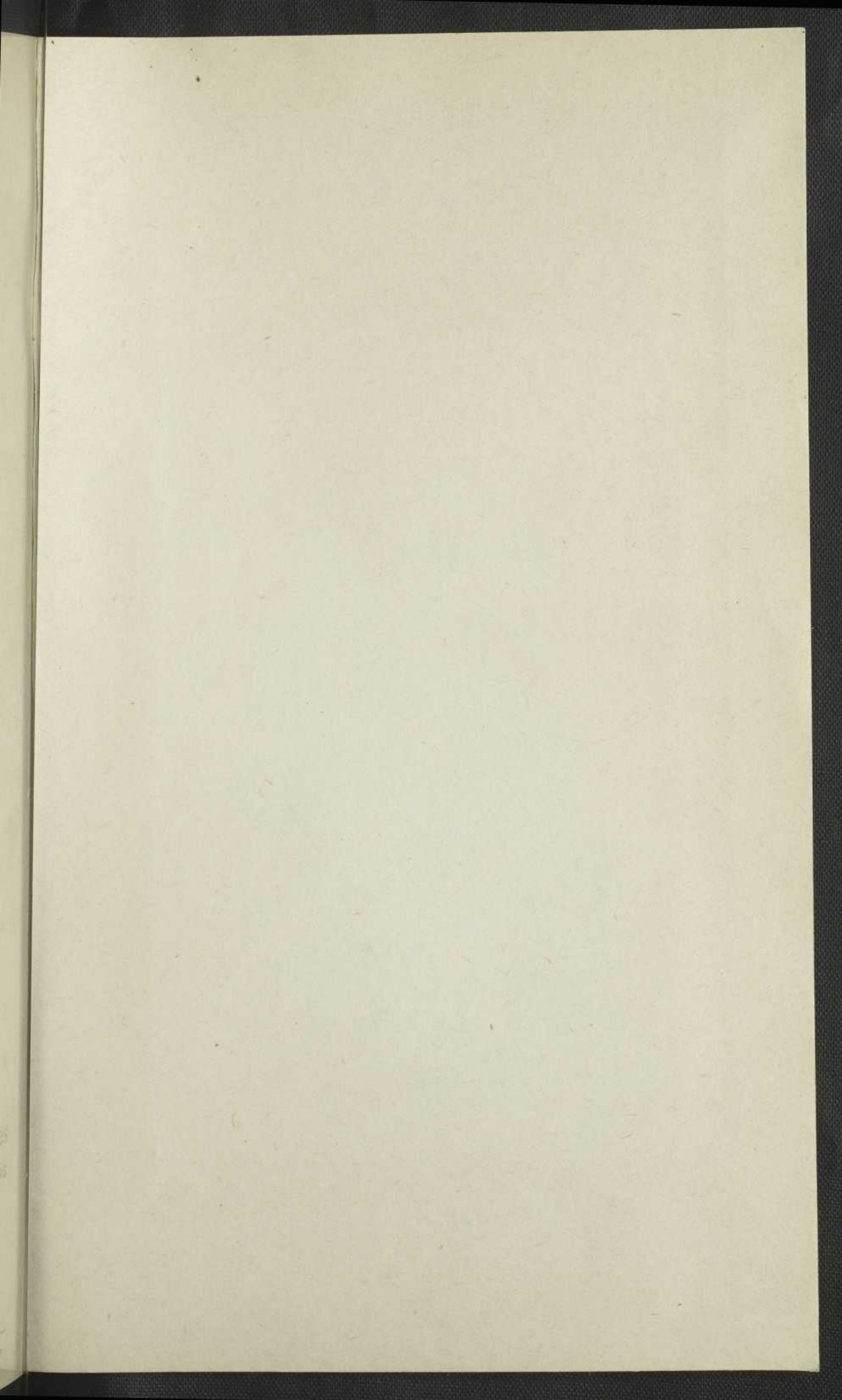
(Mgr Civardi).



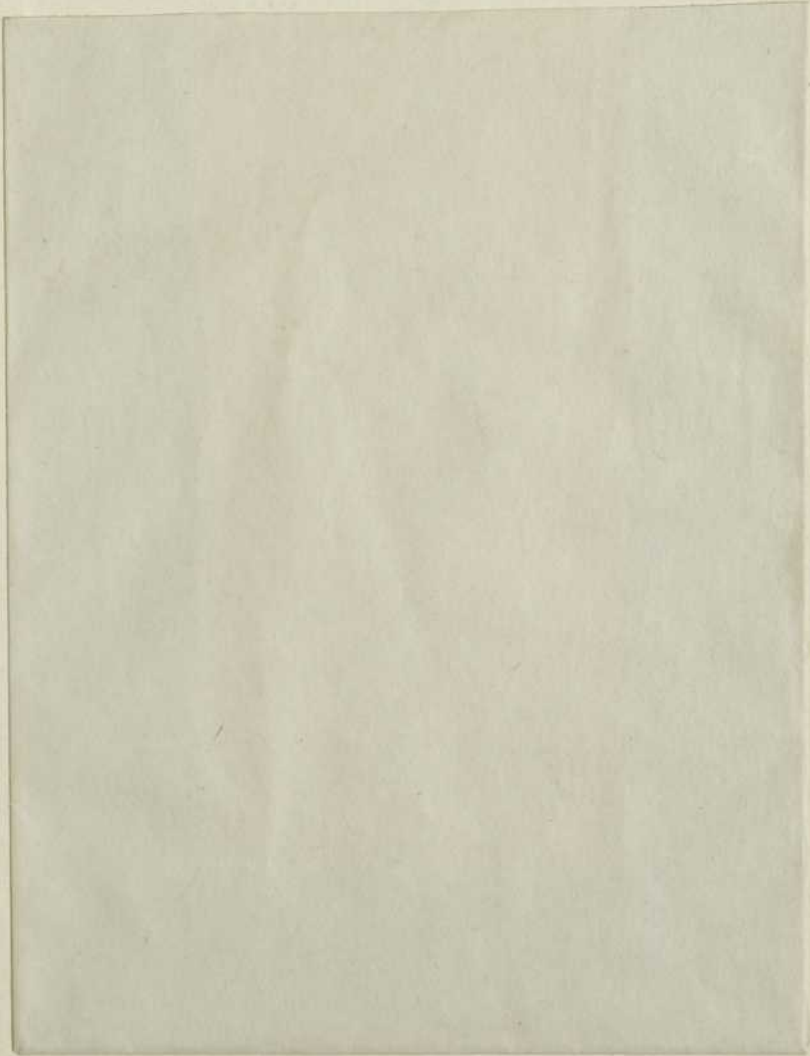
“ L'Action Catholique Spécialisée ”

(P. Bayart).

Aux
Editions Jocistes
1037, rue St-Denis
MONTREAL



52



BNQ



000 377 310